

Plan de transition

Aviva plc
Février 2025



Aurora - L'éolienne d'Aviva à Perth, en Écosse

Tout commence avec notre clientèle

Depuis plus de 328 ans, Aviva aide sa clientèle à se préparer à l'incertain, à l'inattendu et à l'inédit.

Les changements climatiques sont largement reconnus comme un risque systémique majeur qui touche le monde entier.

Comptant plus de 20 millions de clientes et de clients, Aviva reconnaît qu'elle doit participer à l'action mondiale, tout en aidant sa clientèle, ses actionnaires et sa communauté de parties prenantes au sens large à assurer leur avenir.

Nous y voyons le prolongement naturel de notre raison d'être :

Avec vous aujourd'hui pour bâtir un plus bel avenir.

Guide de consultation

Dans ce rapport, nous utilisons un code couleur pour mettre en évidence les différents volets de notre stratégie de mise en œuvre :

- Investissements
- Assurances
- Activités d'Aviva

- **Pour en savoir plus sur Aurora : L'éolienne d'Aviva à Perth, en Écosse** (en anglais seulement)

Objectif et approche

L'ambition d'Aviva est de devenir une entreprise zéro émission nette (« ZÉN ») d'ici 2040. Notre second Plan de transition décrit la stratégie et l'approche adoptées pour réaliser cette ambition dans l'ensemble de nos activités, et présente les progrès accomplis jusqu'à ici.

Le présent document se fonde sur des lignes directrices générales et sectorielles, et sur celles fournies par le Groupe de travail sur le plan de transition (TPT) du Royaume-Uni, ainsi que sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), les principes de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) et les principes de l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC).

Conscients que les lignes directrices, cadres et normes du secteur ne cessent d'évoluer, nous nous engageons à adapter notre approche en conséquence, en tenant compte des nouveaux défis et occasions qui se présenteront tout au long de notre parcours vers la cible ZÉN. Nous rendons compte de nos progrès dans nos rapports annuels et dans les futures mises à jour de notre Plan de transition.

Le Plan de transition a été approuvé par le conseil d'administration d'Aviva plc le 26 février 2025.

Assurance indépendante

Aviva plc a chargé Ernst & Young LLP de fournir une assurance indépendante sur certains indicateurs climatiques et plusieurs déclarations contenues dans le présent rapport. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/2024-transition-plan.pdf>.

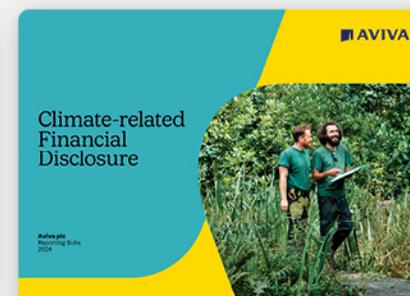
Le Plan s'inscrit dans notre série de rapports de 2024.

Voici les rapports publiés en 2024 :



- **Rapport et états financiers annuels 2024** (en anglais seulement)

Rapport sur la stratégie, la gouvernance et les résultats du Groupe en 2024, y compris les états financiers et le rapport sur la durabilité.



- **Déclaration sur les changements climatiques 2024** (en anglais seulement)

Rapport conforme aux exigences du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)



- **Rapport sur les critères de déclaration 2024** (en anglais seulement)

Résumé des principes et des définitions utilisés pour présenter les principaux indicateurs de rendement du Groupe en matière de durabilité et certains points de données.



- **Feuille de données sur la durabilité 2024** (en anglais seulement)

Tous les indicateurs en matière de durabilité figurent dans la feuille de données.

- **Pour consulter l'ensemble de nos rapports, visitez le site www.aviva.com/investors** (en anglais seulement)

- **Un glossaire des principaux termes liés au climat utilisés dans ce document se trouve sur le site : www.aviva.com/climate-goals-glossary** (en anglais seulement)





Le Plan de transition en bref

Nous menons à bien notre ambition climatique grâce aux différentes mesures de notre stratégie de mise en œuvre visant nos activités d'investissements, d'assurances et d'exploitation. Notre approche, qui repose sur un dialogue avec les principales parties prenantes que nous devons soutenir et influencer tout au long de notre parcours vers la cible ZÉN, est orientée par nos cadres de gouvernance, de gestion des risques et de présentation de l'information.



Notre raison d'être

Avec vous aujourd'hui pour bâtir un plus bel avenir

Notre ambition climatique

Devenir une entreprise ZÉN d'ici 2040 et prendre des mesures qui favorisent la transition de l'ensemble de l'économie

Notre stratégie d'intervention

Principales mesures

- Examiner les politiques publiques, les réglementations, les normes sectorielles et les cadres nécessaires à la transition.
- Dialoguer avec les principales parties prenantes, comme les responsables des politiques, et les organismes de réglementation et de normalisation, afin d'influencer le changement.

➤ **Pour en savoir plus:**
Stratégie d'intervention

Notre stratégie de mise en œuvre

Investissements

Principales mesures:

- Investir en tenant compte des considérations climatiques
- Élaborer des cadres pour les investissements
- Proposer des solutions durables à notre clientèle
- Financer la transition
- Exercer une gérance globale
- Procéder à certains désinvestissements

➤ **Pour en savoir plus:**
Investissements

Assurances

Principales mesures:

- Décarboner nos activités de production
- Assurer la transition
- Décarboner nos activités d'indemnisation
- Remanier notre stratégie en assurance santé
- Aider les entreprises et les particuliers à se préparer aux changements climatiques

➤ **Pour en savoir plus:**
Assurances

Activités d'Aviva

Principales mesures:

- Décarboner nos sites opérationnels
- Électrifier notre parc automobile
- Décarboner notre chaîne d'approvisionnement opérationnelle
- S'attaquer aux dernières catégories des émissions opérationnelles de portée

➤ **Pour en savoir plus:**
Activités d'Aviva

Orientées par nos cadres de

Gouvernance

Gestion des risques et des occasions

Présentation de l'information

Table des matières



- 05 Déclaration de la cheffe de la direction du Groupe Aviva
- 06 Résumé
- 08 Les ambitions du Groupe



- 10 Présentation d'Aviva
- 11 L'importance de la transition
- 14 L'étendue de notre ambition
- 15 Ambition stratégique
- 19 Dépendances et hypothèses
- 21 Planification financière



- 23 Intervenir pour impulser des changements systémiques
- 24 Intervenir auprès des organes directeurs
- 25 Intervenir auprès des acteurs du secteur et de notre chaîne de valeur



- 28 Investissements
- 37 Assurances
- 43 Activités d'Aviva
- 48 Méthodes de compensation et d'élimination du carbone



- 50 Gouvernance
- 52 Gestion des risques
- 53 Analyse des scénarios climatiques



- 56 Harmonisation avec le cadre de présentation du TPT
- 58 Mises en garde



Introduction

- 05 Déclaration de la cheffe de la direction du Groupe Aviva
- 06 Résumé
- 08 Les ambitions du Groupe



Déclaration de la cheffe de la direction du Groupe Aviva



« En tant qu'assureur et investisseur à long terme, nous avons un rôle important à jouer pour aider notre clientèle à gérer les risques liés aux changements climatiques, afin qu'elle puisse envisager l'avenir en toute confiance. »

Amanda Blanc DBE
Cheffe de la direction du Groupe

À Aviva, nous constatons sans équivoque l'impact des changements climatiques sur la vie de nos clientes et clients. Inondations, feux de forêt et autres phénomènes météorologiques catastrophiques ne sont plus de lointaines possibilités; ils nous touchent déjà, selon une fréquence et une gravité qui ne font qu'augmenter. En outre, des risques liés à la transition apparaissent au fur et à mesure que l'économie devient plus sobre en carbone. Collectivement, nous devons composer avec ces conditions en constante évolution, en faisant preuve d'agilité et de prévoyance.

En tant qu'assureur et investisseur à long terme, nous avons un rôle important à jouer pour aider notre clientèle à gérer les risques liés aux changements climatiques de sorte qu'elle puisse envisager l'avenir en toute confiance.

Pour que nous puissions nous acquitter de ce rôle, le contexte politique et réglementaire doit absolument être favorable. Ce n'est cependant pas toujours le cas, notamment en raison des récents obstacles géopolitiques. Il est important que nous participions activement au débat politique sur le climat, comme nous le faisons déjà, et que nous dialoguions avec d'autres parties prenantes, y compris nos pairs et les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous avons beaucoup appris depuis la publication de notre premier Plan de transition. Nous avons pris le temps de mieux comprendre les dépendances auxquelles notre ambition ZéN se heurte et mobilisé les ressources nécessaires. Le présent Plan de transition découle de l'évolution de notre stratégie climatique.

Les défis que le monde doit relever pour atteindre les objectifs climatiques sont de plus en plus clairs, allant des données aux technologies, en passant par l'équilibre à trouver entre le coût de la transition et les autres pressions qui pèsent sur les entreprises et les ménages.

Par ailleurs, Aviva fait partie d'un système plus vaste qui s'attaque à l'enjeu des changements climatiques. Nous ne pouvons donc pas réaliser notre ambition de manière isolée. Nous sommes réalistes quant aux défis, mais aussi déterminés à les surmonter et à tirer parti des occasions qu'ils offrent.

« Notre Plan établit une feuille de route pour la transition d'Aviva qui s'inscrit dans celle, plus vaste, des collectivités où nous vivons et travaillons et de la société en général. »

Nous avons réalisé nos ambitions à court terme et maintenons le cap sur celle à long terme de devenir une entreprise ZéN d'ici 2040.

Au sein des activités d'Aviva, nous avons accompli d'énormes progrès en réduisant nos émissions des portées 1 et 2 de 51 % depuis 2019. De plus, nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif de réduction de 90 % d'ici 2030. Au sein de notre chaîne d'approvisionnement (émissions de portée 3), nous travaillons sans relâche pour appuyer la transition de nos fournisseurs. Au total, 51 % d'entre eux (selon les dépenses) se sont fixé des objectifs fondés sur les données scientifiques et validés. Nous visons 70 % d'ici la fin de l'année 2025.

Nous nous concentrons également sur la décarbonation de nos activités d'investissements et d'assurances. Nous investissons l'argent de notre clientèle de façon à répondre à ses besoins et assurons les particuliers et les entreprises dans les collectivités où nous sommes présents. Leurs intérêts doivent primer. Conscients de l'éventail des répercussions possibles des changements climatiques, nous pensons qu'il est dans l'intérêt de notre clientèle que nous prenions des mesures pour atténuer les risques et saisir les occasions que ces changements créent à court, moyen et long terme. C'est pourquoi l'intégration des risques et des occasions liés au climat à nos décisions d'investissement et aux protections offertes concorde avec notre priorité d'obtenir de bons résultats pour notre clientèle.

À ce jour, nous avons réduit l'intensité carbone de portées 1 et 2 de notre portefeuille d'obligations de sociétés et d'actions composant les fonds d'actionnaires et les fonds avec participation aux bénéfices de 64 % par rapport à 2019. Pour l'avenir, nous avons inclus d'autres catégories d'actifs et fonds dans notre objectif de décarbonation du portefeuille d'ici 2030. Nos progrès sont notables.

Les normes sectorielles jouent un rôle important dans la transition des entreprises. J'ai eu le privilège de coprésider pendant deux ans et demi le Groupe de travail sur le plan de transition (TPT) du gouvernement britannique. Le TPT a élaboré des normes exhaustives pour les plans de transition du secteur privé, que la dernière version du plan d'Aviva suit de près. Parallèlement au TPT, nous participons au Groupe de travail sur le fonds souverain du Royaume-Uni. À ce titre, nous collaborons avec les décideurs en vue de stimuler les investissements dans les énergies à faibles émissions de carbone au Royaume-Uni.

Pour que la transition mondiale soit durablement couronnée de succès, la décarbonation ne suffit pas. De toute évidence, la nature, l'adaptation et les dimensions sociales sont des priorités stratégiques de plus en plus répandues au sein du secteur privé et nous en tenons compte dans notre approche intégrée de la durabilité. C'est pourquoi ce Plan décrit également notre intention à ces égards et les mesures qui y sont associées afin de favoriser une transition intégrée à long terme.

Notre Plan établit une feuille de route pour la transition d'Aviva qui s'inscrit dans celle, plus vaste, des collectivités où nous vivons et travaillons et de la société en général.

Tout en étant conscients des défis qui nous attendent, nous croyons qu'ensemble, nous pourrions accomplir beaucoup, et nous nous engageons à faire notre part.

Amanda Blanc DBE
Cheffe de la direction du Groupe
26 février 2025



Résumé

Notre ambition climatique

Le présent Plan rend compte de l'évolution de la stratégie climatique d'Aviva décrite dans notre premier Plan de transition publié en 2022. Nous considérons la planification de la transition comme un processus itératif et nous avons affiné notre stratégie pour tenir compte des dernières études scientifiques sur le climat, des normes sectorielles et de la manière dont, selon nous, les risques et les occasions liés au climat influent sur notre entreprise et notre clientèle.

L'ambition d'Aviva reste de devenir une entreprise à zéro émission nette (ZéN) d'ici 2040. Nous avons défini des ambitions à court terme (2030) fondées sur les données scientifiques, et nos progrès en vue de les réaliser sont satisfaisants.

Notre ambition couvre tous les secteurs d'activité d'Aviva et plus précisément les investissements (portée 3, catégorie 15), la production d'assurance (portée 3, catégorie 15), la chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation (portée 3, catégorie 11), ainsi que les activités et la chaîne d'approvisionnement d'Aviva (portées 1 et 2; portée 3, catégories 1 à 14).

Nous avons désormais une vision beaucoup plus précise des éléments dont dépend notre ambition et beaucoup échappent à notre contrôle direct. Nous demeurons confrontés aux défis quant à la qualité et à la disponibilité des données, aux méthodes et aux compromis à faire entre la durabilité et nos autres ambitions. De plus, la mesure dans laquelle nous pouvons contrôler ou influencer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les investissements, les assurances et l'exploitation varie.

Pour atteindre l'objectif ZéN, la stratégie doit être fondée sur la collaboration et l'adaptation, en tenant compte des particularités de chaque segment de notre empreinte. À Aviva, nous utilisons différents leviers et méthodes pour travailler efficacement à la réalisation de nos ambitions.

Un exemple concerne nos émissions de portée 3, en particulier celles de la catégorie 15, investissements et production d'assurance (notre « portée 3 sur 3 »). Les données sur les GES sont de plus en plus répandues, par contre, leur qualité est encore médiocre et l'élaboration des méthodes n'est pas terminée. En outre, lorsque

ces émissions sont calculées à l'échelle du portefeuille, une part importante est comptée en double. D'après nos connaissances actuelles et étant donné que nous avons peu d'influence sur ces émissions, nous n'entrevoions pas de possibilité d'atteindre zéro émission nette dans cette catégorie. Néanmoins, nous restons déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de les diminuer. Nous misons sur le dialogue et le plaidoyer afin de réduire les émissions de cette catégorie à long terme, comme la plupart des émissions de toutes les catégories de la portée 3.

Bien que nous demeurions confrontés à ces défis et que les attentes du marché concernant la définition d'une institution financière ZéN continuent d'évoluer, nous sommes déterminés à concrétiser notre ambition et à jouer notre rôle dans la transition mondiale. Nous continuerons à affiner notre stratégie, nos leviers et nos méthodes, tout en intégrant les pratiques exemplaires afin que nos actions soient les plus efficaces possibles et favorisent nos progrès.

Notre stratégie de mise en œuvre

Nous avons défini plusieurs grandes mesures pour appuyer la transition de notre entreprise, en mettant l'accent sur les moyens prévus pour réaliser nos ambitions intermédiaires.

Investissements

Aviva investit dans les pans de l'économie selon un processus décisionnel qui donne la priorité aux résultats pour la clientèle et les actionnaires. Dans la mesure du possible, nous visons simultanément à décarboner nos portefeuilles et à mieux les arrimer aux objectifs de l'Accord de Paris. À notre avis, la gérance globale, qui consiste à intervenir auprès des parties prenantes, est un moyen efficace d'inciter les entreprises et les économies à effectuer leur transition. Ainsi, nous préférons le dialogue au désinvestissement, à moins que les risques soient trop importants.

Afin de surveiller nos progrès dans l'arrimage de nos investissements sur notre ambition 2040, nous nous sommes fixé des ambitions intermédiaires. Notre ambition pour 2025 était de réduire de 25 % (par rapport à l'année de référence 2019) l'intensité carbone de portées 1 et 2 en fonction des revenus des actions cotées

et des obligations de sociétés comprises dans nos fonds d'actionnaires et nos fonds avec participation aux bénéficiaires. À la fin de l'année 2024, nous avons réussi à la réduire de 64 %. Notre ambition pour 2030 est de réduire de 60 % l'intensité économique en carbone de portées 1 et 2 des actions cotées en bourse, des obligations et prêts de sociétés, des infrastructures et des actifs immobiliers détenus dans les fonds d'actionnaires, les fonds avec participation aux bénéficiaires et les fonds d'assurés (lorsque nous en contrôlons le processus décisionnel et pour lesquels nous avons des données). Ces résultats sont mesurés à l'échelle d'Aviva plc et comparés à l'année de référence 2019. Nos progrès sont satisfaisants.

En ce qui concerne nos investissements dans des entités souveraines, nous mesurons et déclarons nos émissions chaque année. Nous privilégions le plaidoyer et l'intervention auprès des gouvernements afin de créer un contexte politique qui favorise l'action climatique des secteurs public et privé, en les incitant à réduire les émissions, à investir dans des initiatives d'adaptation et à réaliser une transition équitable.

Le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) a publié une méthode de comptabilisation des émissions de GES des entités souveraines, mais ni la Net Zero Asset Owners Alliance (NZAOA) ni l'initiative Science Based Targets (SBTi) n'ont pour le moment formulé de ligne directrice sur l'établissement de cibles pour ces émissions. Par conséquent, les émissions d'entités souveraines ne sont actuellement pas visées par notre ambition intermédiaire de décarbonation des investissements. Elles sont incluses dans notre ambition à long terme et nous comptons les réduire au moyen de l'intervention et du plaidoyer. Nous continuerons à collaborer avec les organismes de normalisation et nos pairs pour définir les pratiques optimales en matière de suivi des progrès et, le cas échéant, d'établissement d'objectifs.

➤ Pour en savoir plus : [Investissements](#)

Assurances

Nous continuons d'assurer la transition, en fournissant à notre clientèle des solutions d'assurances durables adaptées à leurs besoins et en la conseillant sur la gestion des risques pour la mise au point et l'utilisation sécuritaire des nouvelles technologies.

En 2022, nous avons fixé l'ambition d'avoir une chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation ZéN d'ici 2030. Bien qu'il n'existe pas de méthode sectorielle pour quantifier les émissions liées aux sinistres, Aviva a mesuré celles du secteur Assurance de dommages — R.-U. et mis sa méthode à la disposition de ses pairs et des organismes de normalisation en vue d'élaborer une norme sectorielle.

Certains matériaux et technologies essentiels à une transition vers une chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation à faibles émissions sont encore en cours de développement et ne peuvent donc pas être utilisés de façon généralisée pour le moment. Nous avons donc décidé de revoir l'horizon temporel de cette ambition en l'arrimant à l'ambition globale du Groupe de devenir une entreprise ZéN d'ici 2040.

Afin de réaliser cette ambition, nous mettrons en place de nouvelles initiatives visant à aider les particuliers et les entreprises à s'adapter aux changements climatiques, en reconnaissant l'importance de renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation dans le but de réduire les émissions.

➤ Pour en savoir plus : [Assurances](#)





Résumé

Activités d'Aviva

En 2021, nous nous sommes fixé l'ambition d'avoir des activités et une chaîne d'approvisionnement ZéN d'ici 2030. Nous progressons à bon rythme vers l'objectif de réduire de 90 % d'ici 2030 les émissions de portées 1 et 2 de nos activités. Afin de réaliser cette ambition, nous misons sur un approvisionnement en électricité produite à 100 % à partir de sources renouvelables, en éliminant, dans la mesure du possible, le recours au gaz dans nos installations et en augmentant la production d'énergie renouvelable sur place.

Nous continuerons de réduire les émissions de notre chaîne d'approvisionnement en encourageant nos fournisseurs à se fixer des cibles fondées sur les données scientifiques et en intégrant des pratiques d'approvisionnement durable dans l'ensemble du Groupe.

Depuis notre Plan de transition 2022, les normes sectorielles ZéN ont évolué et nous avons acquis une meilleure compréhension des émissions de portée 3 générées par nos activités et notre chaîne d'approvisionnement. Nous maintenons notre ambition à court terme pour les portées 1 et 2, et ajustons notre ambition pour les catégories 1 à 14 de la portée 3 (émissions des activités et de la chaîne d'approvisionnement) afin de l'arrimer à l'ambition du Groupe de devenir une entreprise ZéN d'ici 2040.

➤ Pour en savoir plus : [Activités d'Aviva](#)

Compensation et élimination

À partir de 2030, nous avons l'intention d'utiliser et de détruire les crédits de retrait de carbone pour compenser nos émissions résiduelles de portées 1 et 2 (qui devraient représenter au plus 10 % de nos émissions de portées 1 et 2 générées en 2019). Nous évaluerons les limites de notre ambition en ce qui a trait à la compensation des émissions résiduelles de portée 3, en tenant compte des lignes directrices sectorielles à venir.

Une transition intégrée

Nous sommes d'avis que la transition mondiale vers l'objectif ZéN nécessite une approche intégrée. Cela consiste en une transition inclusive vers un monde à faibles émissions de carbone, résilient aux changements climatiques et respectueux de la nature. Nous avons l'intention de consacrer une part grandissante de nos efforts au soutien d'une telle transition intégrée. Nous y parviendrons en élaborant des approches stratégiques à l'égard des enjeux liés à la nature, à l'adaptation et à la transition équitable, ainsi qu'en améliorant notre compréhension des compromis éventuels et des synergies susceptibles de découler des mesures associées à ces enjeux et à l'objectif ZéN.

En ce qui concerne la nature, des activités clés telles que l'évaluation, à l'échelle du Groupe, des risques et des occasions liés à la nature jetteront les bases de notre nouvelle approche stratégique, de même que l'éducation et la formation internes et la prise en compte de la nature dans la planification, la gouvernance et les considérations relatives à l'appétit pour le risque. En ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, nous prévoyons de tirer parti des travaux réalisés jusqu'à présent en envisageant l'adaptation et la résilience aux répercussions physiques des changements climatiques, en fonction de leur importance relative dans l'ensemble de nos investissements, de nos assurances et de nos activités. En ce qui concerne les enjeux de la transition équitable, nous prévoyons d'approfondir notre compréhension des mesures et indicateurs pertinents et identifier les principaux détenteurs de droits en rapport avec les activités de notre entreprise.

➤ Pour en savoir plus : [Fondements](#)

Dépendances et hypothèses

La réalisation de notre ambition est tributaire de plusieurs dépendances et hypothèses externes, et ce fait joue un rôle déterminant dans notre approche. Les voici :

- dépendances au sein de notre chaîne de valeur au sens large, y compris les sociétés dans lesquelles nous investissons, notre clientèle d'assurance et notre propre chaîne d'approvisionnement;
- facteurs propres au secteur (p. ex., réglementation habilitante du secteur financier);
- facteurs macroéconomiques généraux (p. ex., conjoncture économique et géopolitique mondiale favorable).

En général, les progrès vers l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sont lents dans le monde entier. Compte tenu du risque que les changements climatiques font peser sur nos activités et notre clientèle, nous continuons d'intervenir auprès des principales parties prenantes, en tirant parti de leurs forces et de leurs idées pour créer des conditions propices à la transition. Ces dépendances sont exacerbées par les contraintes liées aux données et aux méthodes de calcul des émissions, en particulier celles des catégories 1 à 15 de la portée 3.

En raison de ces dépendances, nous parlons d'ambitions plutôt que de cibles, car elles échappent à notre contrôle direct.

➤ Pour en savoir plus : [Fondements](#)

Notre stratégie d'intervention

Faire entendre notre voix, seuls ou avec d'autres parties prenantes, constitue un moyen déterminant d'influencer les dépendances inhérentes à nos ambitions. Nos interventions représentent un volet essentiel de notre stratégie visant à promouvoir des conditions favorables à la transition des entreprises et des pays qui, à son tour, contribuera à la nôtre.

Nous continuerons d'intervenir auprès des gouvernements pour les encourager à fixer des objectifs ZéN juridiquement contraignants, à soutenir les objectifs ZéN par des plans de transition nationaux, à élaborer et affiner des

cadres de présentation de l'information sur la durabilité, à accorder des financements au secteur privé pour l'adaptation et la résilience, à intégrer le climat dans l'architecture financière internationale et à créer des plans pour atteindre les objectifs du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité.

➤ Pour en savoir plus : [Stratégie d'intervention](#)

Gouvernance, gestion des risques, analyse de scénarios et présentation de l'information

Le risque climatique est pris en compte dans l'ensemble de notre structure de gouvernance, que ce soit au niveau du conseil d'administration, de la direction ou des fonctions. Nous continuerons de revoir et de faire évoluer cette structure de sorte qu'elle reste adaptée à l'objectif.

Notre cadre de gestion des risques nous permet de cerner, de mesurer, de surveiller et de gérer les risques liés au climat et d'en rendre compte, en plus de nous aider à prendre des décisions éclairées.

Nous menons des analyses qualitatives et quantitatives des scénarios climatiques afin de vérifier la robustesse de notre stratégie. De plus, nous utilisons divers scénarios visant à évaluer les risques physiques, les risques liés à la transition et les risques de litige sur différentes périodes dans le cadre de la planification de nos activités.

Nous continuerons à évaluer régulièrement les progrès accomplis par rapport à nos ambitions et à en rendre compte de manière transparente, avec la conviction que chaque version ultérieure de notre Plan de transition devrait tirer parti de la précédente.

➤ Pour en savoir plus : [Gouvernance](#)

Les ambitions du Groupe

Réalisées

Fin 2024

64 %

de réduction de l'intensité carbone de portées 1 et 2 en fonction des revenus des actions cotées et des obligations de sociétés détenues dans nos fonds d'actionnaires et nos fonds avec participation aux bénéfices (par rapport à l'année de référence 2019), alors que notre ambition était de 25 %

8,7 G£

investis dans des actifs durables depuis 2019 contre un objectif de 6 G£

100 %

de l'électricité servant aux activités produite à partir de sources renouvelables

AR

Ambitions à moyen terme

2025-2030

70 %

de nos fournisseurs (selon les dépenses) se fixeront des cibles fondées sur les données scientifiques et validées d'ici la fin de 2025

Électrifier

notre parc automobile en Irlande et au Royaume-Uni d'ici la fin de 2025, et dans le reste du monde d'ici la fin de 2027

100 %

de l'électricité produite à partir de sources renouvelables, maintenue jusqu'à la fin de l'année 2025 et par la suite

Ambition à long terme

D'ici 2040

Groupe ZÉN

Assurer la transition

pour aider notre clientèle à se tourner vers les VÉ, en poursuivant l'élaboration de propositions

60 %

de réduction de l'intensité économique en carbone de portées 1 et 2 des actions, des obligations et prêts de sociétés, des infrastructures et des actifs immobiliers détenus dans les fonds d'actionnaires, les fonds avec participation aux bénéfices et les fonds d'assurés (lorsque nous en contrôlons le processus décisionnel et pour lesquels nous avons des données) d'ici la fin de 2029, par rapport à l'année de référence 2019

90 %

de réduction des émissions de GES de portées 1 et 2 d'ici la fin de 2030 (par rapport à l'année de référence 2019)

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de nos ambitions. D'autres ambitions et de plus amples renseignements sur l'étendue de chacune d'entre elles, y compris celles qui étaient réalisées à la fin de l'année 2024, figurent dans les sections correspondantes du présent rapport. Le contenu de cette page doit être lu conjointement avec le Rapport sur les critères de déclaration 2024 d'Aviva plc.

AR Cet indicateur a fait l'objet d'une mission indépendante d'assurance raisonnable réalisée par EY. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/2024-transition-plan.pdf>.



Fondements

- 10 Présentation d'Aviva
- 11 L'importance de la transition
- 14 L'étendue de notre ambition
- 15 Ambition stratégique
- 19 Dépendances et hypothèses
- 21 Planification financière



Présentation d'Aviva

Premier assureur diversifié du Royaume-Uni possédant des atouts uniques

Clientèle de premier plan
20 millions

de clientes et clients au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada

Répondre aux besoins en assurance, gestion de patrimoine et retraite de notre clientèle située au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada, tout au long de sa vie.

Efficiency d'échelle

407 G£

d'actifs sous gestion du Groupe

Tirer parti des économies d'échelle, des synergies avec notre gestionnaire d'actifs interne et des services partagés pour accroître le levier d'exploitation.

Avantage de la diversification

2,5 G£

Avantage de la diversification du capital¹

Bénéficiaire de la nature diversifiée de notre modèle qui contribue à l'obtention de résultats résilients, peu importe les conditions de marché.

Répondre aux besoins en assurance, en gestion de patrimoine et en retraite de notre clientèle



Protéger notre clientèle contre les risques



Aider notre clientèle à épargner pour l'avenir



Aider notre clientèle à gérer la retraite

1. La diversification du Groupe selon les marchés est mise en évidence par le fait que le capital de solvabilité requis (CSR) (diversifié), qui est égal à la somme du CSR de toutes les unités opérationnelles (p. ex., AGR, Assurance de dommages - R.-U. et Irlande, Assurance de dommages - Canada, Aviva Investors, Investissements internationaux [Inde, Chine et Singapour]), est plus élevé que le CSR global du Groupe.

Des résultats pour toutes les parties prenantes

Notre clientèle
29,3 G£

versés en prestations et en indemnités en 2024

Notre équipe
91 %

indice d'engagement de l'effectif en 2024

Nos actionnaires
Env. 951 M£

de dividendes en espèces intermédiaires et finaux en 2024

Nos collectivités
107 810

heures de bénévolat effectuées par nos collègues pour soutenir les collectivités locales en 2024

Nos fournisseurs
96 %

des factures des petites entreprises sont payées dans les 30 jours

➤ Pour en savoir plus : [Rapport annuel 2024](#) (en anglais seulement)



L'importance de la transition

L'ampleur du défi

Les données scientifiques montrent clairement que le réchauffement planétaire devrait être limité à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels afin de minimiser les risques et les conséquences des changements climatiques¹. Au moment de la publication du présent Plan de transition, le monde ne semble pas en voie d'atteindre cet objectif².

La fréquence et la gravité des effets physiques des changements climatiques augmentent.

La fréquence et la gravité des effets physiques des changements climatiques augmentent.

Les pertes économiques globales dues aux catastrophes naturelles dans le monde se sont chiffrées à 320 milliards de dollars américains en 2024, contre 268 milliards de dollars américains en 2023³.

Les pertes économiques globales dues aux catastrophes naturelles dans le monde se sont chiffrées à 320 milliards de dollars américains en 2024, contre 268 milliards de dollars américains en 2023³

En outre, les risques associés à la transition, comme l'instabilité géopolitique, sont de plus en plus élevés.

Le monde est à la croisée des chemins; il faut prendre des mesures décisives.

Le rôle d'Aviva dans la transition

Notre rôle en tant que propriétaire et gestionnaire d'actifs

En tant que propriétaire et gestionnaire d'actifs, nous savons qu'il est important de prendre en compte les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans notre stratégie d'investissement.

Nous pourrions éventuellement générer de meilleurs rendements pour notre clientèle en privilégiant des investissements qui favorisent la décarbonation et l'adaptation. À l'inverse, les investissements qui ne vont pas dans le sens de la transition ou de l'adaptation aux effets physiques des changements climatiques risquent d'être dévalués, en particulier à moyen et à long terme.

Nous pouvons jouer un rôle important, en affectant des capitaux aux solutions climatiques et en contribuant à la transition des secteurs et des entreprises de l'économie réelle, ainsi qu'à celle des pays.

Notre rôle en tant qu'assureur

En tant qu'assureur de dommages de premier plan au Royaume-Uni exerçant des activités en Irlande et au Canada, Aviva est déterminée à protéger sa clientèle et les collectivités contre les pertes engendrées par les phénomènes météorologiques, tout en offrant des propositions et des services qui répondent à leurs besoins.

Nous sensibiliserons notre clientèle aux risques et l'encouragerons à faire des choix durables afin de stimuler la demande d'options durables à haute intégrité qui appuient la transition, tout en luttant contre les perturbations prévues sur les marchés de l'assurance de dommages et de l'assurance vie.

Notre rôle en tant qu'entreprise citoyenne

Nous sommes attentifs à l'empreinte carbone de nos activités, en particulier en ce qui concerne nos immeubles de bureaux,

notre parc automobile et notre chaîne d'approvisionnement.

Conscients que nous devons prêcher par l'exemple, nous donnons la priorité à la réduction des émissions sur lesquelles nous avons un contrôle direct, c'est-à-dire celles générées par les activités d'Aviva.

En gérant ces aspects avec rigueur, nous pouvons atténuer les risques tout en saisissant les occasions d'améliorer l'efficacité énergétique et la résilience opérationnelle.

1. [Global Warming of 1.5 °C, IPCC, 2018](#) (en anglais seulement)
2. [As the climate crisis worsens, the warming outlook stagnates, 2024](#) (en anglais seulement)
3. [Insured Losses From Natural Disasters Hit \\$140B as Climate Change 'Shows Its Claws', 2025](#) (en anglais seulement)





L'importance de la transition

La nécessité d'une transition intégrée

Nous cherchons à soutenir la transition de l'ensemble de l'économie vers un avenir à faibles émissions de carbone, résilient aux changements climatiques et respectueux de la nature, cette transition devant être inclusive selon les principes de transition équitable.

Une transition respectueuse de la nature

L'objectif ZÉN ne peut pas être atteint sans tenir compte de la nature. L'activité humaine - notamment en agriculture et en foresterie - contribue à elle seule à environ un quart des émissions mondiales¹. En outre, les solutions fondées sur la nature pourraient engendrer, de façon économique, plus du tiers de l'atténuation des changements climatiques nécessaire d'ici 2030 pour stabiliser le réchauffement en deçà de 2 °C².

Intimement liées à la réponse mondiale à la crise climatique, la protection et la restauration de la nature sont vitales. Nous reconnaissons que notre société, nos économies et nos systèmes financiers sont ancrés dans la nature.

La prospérité de notre entreprise, de notre clientèle et de la société en général dépend donc de la santé et de la résilience de la nature et de la biodiversité. Cependant, la nature se détériore à l'échelle mondiale et la biodiversité diminue plus rapidement que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité, en partie à cause des changements climatiques³.

Par conséquent, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone doit également favoriser des résultats positifs pour la nature. À cette fin, il faut cesser les activités qui nuisent à la nature au profit de celles qui promeuvent son utilisation durable, sa protection et sa restauration⁴.

Une transition adaptative et résiliente

Parallèlement aux efforts visant à réduire les émissions de GES, l'adaptation est devenue un enjeu crucial en raison de l'accélération des effets des changements climatiques. La hausse des températures a rapidement entraîné des changements visibles dans le monde entier.

On s'attend à ce que les émissions passées et actuelles causent des perturbations durables et de plus en plus profondes du système climatique de la Terre, et ce, même si les émissions diminuaient rapidement et immédiatement⁵.

Par conséquent, l'adaptation aux changements climatiques⁶ et le renforcement de la résilience aux conséquences physiques⁷ sont essentiels au bon fonctionnement de l'économie et peuvent offrir des possibilités d'investissement et d'assurance. Le renforcement de la résilience peut ouvrir de nouveaux marchés, par exemple, en améliorant l'assurabilité dans les régions mal desservies. En revanche, l'absence d'adaptation ou une mauvaise adaptation sont susceptibles de nuire à l'ensemble de l'économie, y compris aux investissements.

Une transition équitable

Par « transition équitable », on entend le processus qui consiste à anticiper, évaluer et traiter les occasions et risques sociaux liés à la transition vers un développement à faibles émissions de GES et résilient aux changements climatiques, en plus de veiller à ce que les groupes concernés (main-d'œuvre, collectivités, chaînes d'approvisionnement, ménages, etc.) soient inclus dans le dialogue et participent pleinement à la planification de la transition⁸. Par exemple, il peut s'agir de contribuer à protéger les moyens de subsistance des personnes qui travaillent dans les secteurs à forte intensité carbone au fur et à mesure que les activités diminuent ou cessent.

Pour ce qui est de favoriser une transition intégrée, nous comprenons que nous devons cerner et gérer soigneusement les synergies et les compromis entre notre ambition en matière de durabilité et des priorités concurrentes. Cela nécessite une planification stratégique minutieuse, un dialogue avec les parties prenantes et un processus de prise de décision transparent.

1. [IPCC. AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023](#)
2. [Griscom et al. \(2017\) Natural climate solutions](#) (en anglais seulement)
3. [Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services, 2019](#) (en anglais seulement)
4. [What is nature positive](#) (en anglais seulement)
5. [Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability, IPCC](#) (en anglais seulement)
6. Définition de l'adaptation donnée par le GIEC : « Pour les systèmes humains et naturels, démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, de manière à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques. »
7. Définition de la résilience donnée par le GIEC : « [Traduction] la capacité d'un système et de ses composantes à anticiper ou à faire face aux effets d'un événement dangereux, ou à y répondre ou à se réorganiser en fonction d'un tel événement, promptement et efficacement, de façon à conserver, rétablir ou améliorer leur fonction et leur structure fondamentales. »
8. [Putting People at the Heart of Transition Plans: key steps and metrics for issuers, 2024, page 4](#) (en anglais seulement)





L'importance de la transition

Une approche itérative pour faire évoluer notre plan

Depuis la publication de notre premier Plan de transition en mars 2022, nous avons progressé vers la réalisation de nos ambitions. Nous avons mené un dialogue actif auprès d'associations sectorielles, d'organismes de réglementation, de gouvernements et d'entreprises de différents secteurs afin de promouvoir les programmes relatifs au climat et à la nature.

Les principaux jalons de notre parcours sont présentés dans la chronologie ci-dessous.

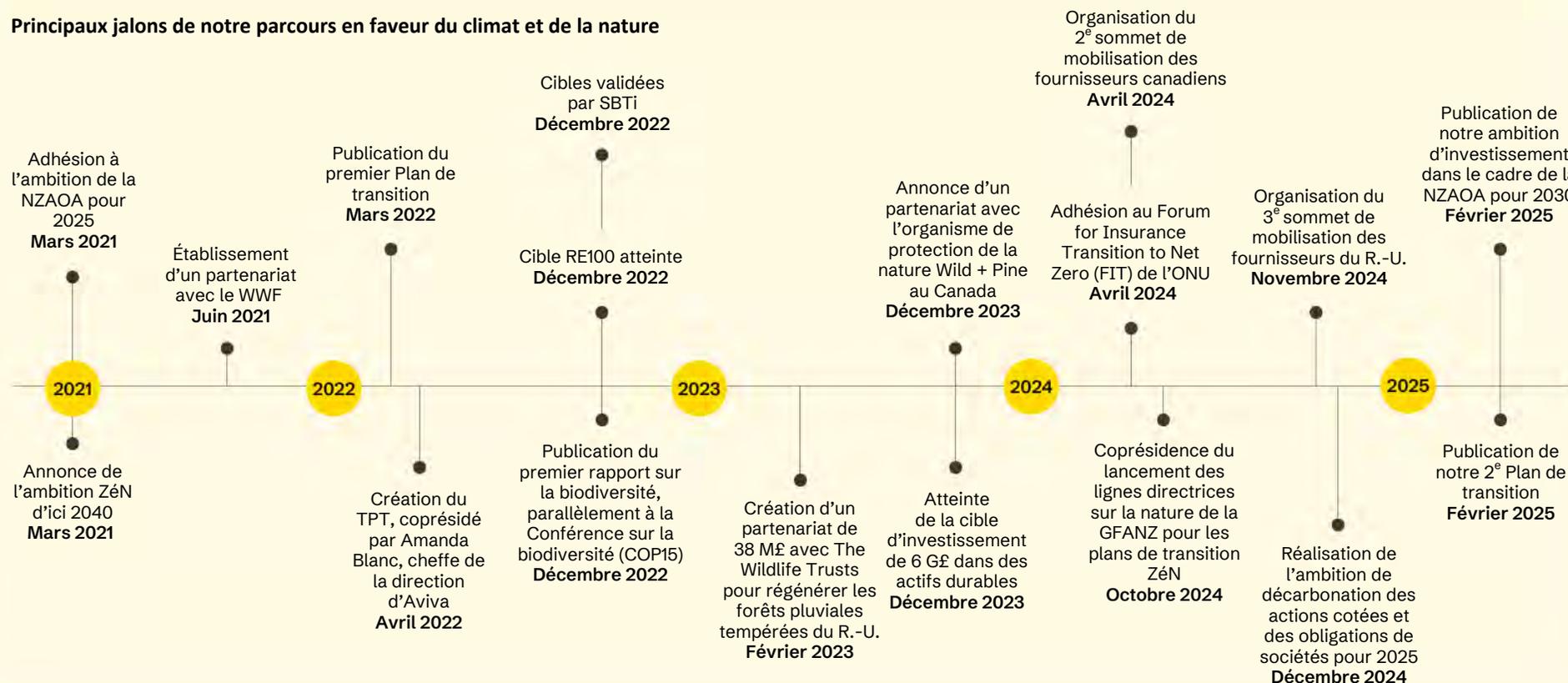
Nous nous engageons à revoir régulièrement notre stratégie, notre approche et nos actions afin de relever les nouveaux défis et de saisir les nouvelles occasions.

Nous présenterons nos progrès dans notre série de rapports annuels et dans les versions ultérieures de notre Plan de transition, aux fins de transparence et de reddition de compte de nos initiatives climatiques et en faveur de la nature.

« Nous nous engageons à revoir régulièrement notre stratégie, notre approche et nos actions. »

Claudine Blamey
Cheffe de la durabilité du Groupe

Principaux jalons de notre parcours en faveur du climat et de la nature



L'étendue de notre ambition

Les limites applicables à nos ambitions pour 2030 et 2040 présentées dans notre Plan de transition sont résumées ci-dessous. Ces ambitions sont décrites en détail dans les sections correspondantes du présent rapport.

		Fin 2024 : atteint			2030		2040		
Portée des émissions de GES	Catégories applicables à Aviva	Disponibilité des données	Importance des émissions	Niveau d'influence d'Aviva	Portée ou base		Ambition		
					Portée ou base	Ambition	Portée ou base	Ambition	
Activités d'Aviva									
Action directe	Portées 1 et 2	Activités du Groupe	Oui	Faible	Élevé	Portées 1 et 2	100 % de l'électricité produite à partir de sources renouvelables	Portées 1 et 2	Réduction de 90 % des émissions par rapport à l'année de référence 2019 ¹
	Portée 3	Cat. 1 : Biens et services achetés	Oui	Moyenne	Moyen			Intervention	70 % des fournisseurs (selon les dépenses) se fixeront des cibles fondées sur les données scientifiques et validées ²
		Cat. 2 : Biens d'investissement	Oui	Moyenne	Moyen				
		Cat. 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie	Partielle ³	Faible	Faible				Aucun déchet envoyé dans les sites d'enfouissement d'ici 2030, des ambitions supplémentaires devant être établies en 2026 pour les catégories 5 et 6
		Cat. 5 : Déchets générés par les activités	Partielle ³	Faible	Moyen				
		Cat. 6 : Voyages d'affaires	Partielle ³	Faible	Moyen/élevé				
		Cat. 7 : Navetage des employés	Partielle ³	Faible	Faible				
Investissements									
Action directe + influence et plaidoyer	Portée 3	Cat. 15 : Investissements	Oui	Élevée	Faible/moyen	Portée 3, cat. 15 (portées 1 et 2 des investissements uniquement)	Réduction de 25 % de l'intensité carbone des émissions de portées 1 et 2 par revenu des actions cotées et des obligations de sociétés détenues par les actionnaires et les fonds avec participation aux bénéfices, par rapport à l'année de référence 2019	Portée 3, cat. 15 (portées 1 et 2 des investissements uniquement)	Réduction de 60 % de l'intensité économique en carbone des émissions de portées 1 et 2 des actions, des obligations et des prêts de sociétés, des infrastructures et des actifs immobiliers ⁴ détenus par les actionnaires, les fonds avec participation aux bénéfices et les fonds d'assurés (pour lesquels nous disposons d'un contrôle sur les décisions ⁵ et de données) d'ici la fin de l'année 2029, par rapport à l'année de référence 2019
			Oui	Élevée	Faible/moyen	Actifs durables	Investissement de 6 G£ dans des actifs durables ⁶		
			Partielle ³	Élevée	Faible/moyen				
		Cat. 15 : Investissements (obligations souveraines et autres catégories d'actifs)	Partielle ³	Élevée	Faible/moyen				
Assurances									
	Portée 3	Cat. 11 : Émissions liées aux activités d'indemnisation (utilisation des produits vendus) ⁷	Partielle ³	Moyenne	Moyen			Intervention	70 % des fournisseurs (selon les dépenses) se fixeront des cibles fondées sur les données scientifiques et validées ²
		Cat. 15 : Production	Partielle ³	Élevée	Faible				

Groupe Zén⁸

1. Aviva compensera les émissions résiduelles des portées 1 et 2 jusqu'à concurrence de 10 % à partir de 2030.
2. Ambition globale du Groupe couvrant la chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation en assurance de dommages et la chaîne d'approvisionnement opérationnelle, une cible étant fixée pour la fin de l'année 2025.
3. La piètre qualité des données et les méthodes qui ne sont pas encore au point compliquent la prise de décision sur le plan commercial et la présentation de l'information.
4. Comprend l'ensemble des émissions opérationnelles des bâtiments pour les investissements immobiliers directs, les prêts hypothécaires commerciaux et les hypothèques rechargeables.
5. Aviva est considérée comme ayant le contrôle sur les décisions en matière d'investissement lorsqu'elle est responsable du mandat d'investissement, c'est-à-dire lorsqu'elle établit l'objectif d'investissement, les lignes directrices et l'appétit au risque, choisit l'indice de référence pour atteindre les objectifs de la clientèle et des actionnaires, et sélectionne les gestionnaires. Cela exclut les liens vers des fonds externes fournis sur les plateformes, les arrangements mixtes dirigés par un consultant et les mandats externes de la clientèle.
6. Il s'agit d'actifs verts et durables, de titres de créance liés à la durabilité, d'obligations sociales et de l'investissement de l'argent des assurés, d'un montant de 1,5 G£, dans les fonds de transition climatique d'Aviva Investors (disponibles à ce moment-là).
7. Au cours de la période, les émissions associées à la chaîne d'approvisionnement ont été reclassées dans la catégorie 11 de la portée 3 afin de mieux refléter l'emplacement de ces émissions dans la chaîne de valeur.
8. Notre ambition couvre tous les volets de l'entreprise, y compris les investissements (portée 3, catégorie 15), la production (portée 3, catégorie 15), la chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation (portée 3, catégorie 11), ainsi que les activités et la chaîne d'approvisionnement d'Aviva (portées 1 et 2; portée 3, catégories 1 à 14).





Ambition stratégique

Notre empreinte d'émissions de GES

Nous mesurons nos émissions de GES conformément aux normes du Protocole des GES¹. L'importance quantitative de nos émissions et les différents degrés d'influence que nous estimons avoir sur elles sont résumés dans le tableau de la page précédente.

➤ Pour en savoir plus : [Déclaration sur les changements climatiques 2024](#) (en anglais seulement)

Portées 1 et 2

Les émissions de portées 1 et 2 d'Aviva comprennent, respectivement, nos émissions directes et les émissions associées à l'énergie que nous achetons et consommons.

Par rapport à nos émissions de portée 3, nos émissions de portées 1 et 2 représentent une empreinte modeste et l'influence que nous exerçons sur elles est nettement plus grande. Bien qu'elles soient faibles comparativement à nos émissions de portée 3, elles restent importantes en valeur absolue et, par conséquent, nous nous efforçons de les réduire.

Portée 3

Les émissions de portée 3 d'Aviva comprennent les émissions indirectes de notre chaîne de valeur, c'est-à-dire les émissions attribuables à nos fournisseurs, à nos investissements (émissions financées) et à nos activités de production (émissions associées à l'assurance).

Puisque nous sommes une institution financière, la plupart de nos émissions de portée 3 se classent dans la catégorie 15. Nous mesurons et déclarons une partie des émissions attribuables à nos investissements, mais nous ne sommes pas en mesure, pour l'instant, de rendre compte de nos émissions attribuables à l'assurance.

➤ Pour en savoir plus : [Assurances](#)

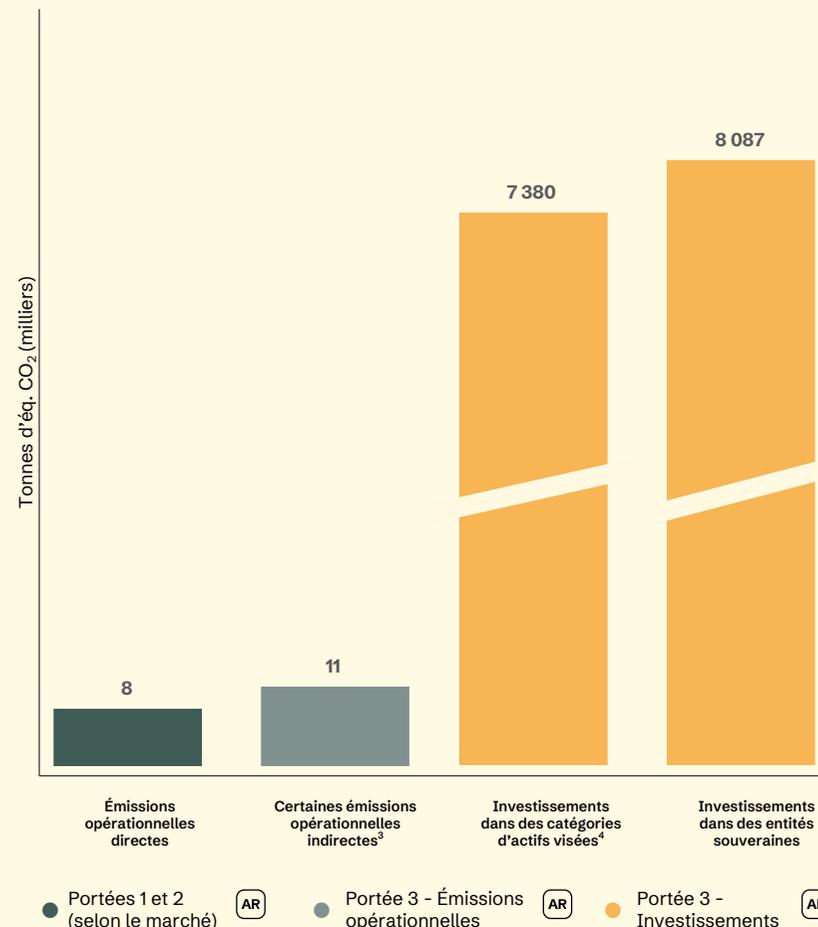
Nos émissions de portée 3 classées dans la catégorie 15 correspondent aux émissions de portées 1, 2 et 3 des sociétés dans lesquelles nous investissons et de notre clientèle d'assurance. Leurs émissions de portée 3 (« portée 3 de 3 ») comprennent les émissions générées par leurs fournisseurs et leur clientèle. Il est très difficile de mesurer précisément la portée 3 de 3. Alors que les données sur les émissions de GES de portées 1 et 2 se sont améliorées et sont de plus en plus répandues et fiables, l'information sur les émissions de portée 3 est souvent lacunaire et inégale.

➤ Pour en savoir plus : [Investissements](#)

1. Il s'agit des sept gaz à effet de serre visés par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)/le Protocole de Kyoto, à savoir le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃). Nous ne déclarons pas les émissions biogéniques de dioxyde de carbone (CO₂).
2. Aviva n'effectue pas toutes les activités visées par les catégories de la portée 3. En outre, nous sommes rendus à diverses étapes dans l'établissement de méthodes et de bases pour calculer les émissions de portée 3. Par conséquent, ce sommaire de l'empreinte des émissions d'Aviva est incomplet.
3. Inclut certaines catégories de portée 3, notamment les activités liées aux combustibles et à l'énergie (catégorie 3), les voyages d'affaires (catégorie 6) et le parc automobile « gris » (véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles) (catégorie 6) et les déchets (catégorie 5).
4. Comprend les obligations de sociétés, les actions cotées en bourse, les investissements immobiliers directs, les titres de créance liés aux infrastructures, les hypothèques rechargeables et les prêts hypothécaires commerciaux. Les investissements immobiliers directs englobent les émissions de l'ensemble des bâtiments. Les actifs gérés pour le compte de tiers (c'est-à-dire les actifs externes) ne sont actuellement pas pris en compte dans nos indicateurs climatiques.

AR Nos émissions absolues ont fait l'objet d'une mission indépendante d'assurance raisonnable réalisée par EY. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/2024-transition-plan.pdf>.

Empreinte de nos émissions absolues, à la fin de 2024² Tonnes d'éq. CO₂ (milliers)



AR Nos émissions absolues ont fait l'objet d'une mission indépendante d'assurance raisonnable réalisée par EY. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/2024-transition-plan.pdf>.



Ambition stratégique

Le contexte de notre ambition

En 2021, nous nous sommes donné l'ambition de devenir une entreprise ZÉN d'ici 2040¹ et nous poursuivons nos efforts afin de respecter les objectifs de l'Accord de Paris.

Lorsqu'elle a dévoilé nos ambitions à long terme, la cheffe de la direction du Groupe, Amanda Blanc, a déclaré : « Pour que le monde parvienne à zéro émission nette, il faudra faire preuve de leadership et d'une ambition audacieuse. » Selon les indicateurs de référence mondiaux de l'Accord de Paris, les économies avancées devront atteindre ZÉN avant 2050 pour que les marchés émergents et les pays en développement puissent y arriver après 2050. C'est ce que l'on appelle le principe des responsabilités communes, mais différenciées. Par conséquent, en tant qu'assureur de premier plan du Royaume-Uni, notre ambition de devenir une entreprise ZÉN d'ici 2040 concorde avec ce qui est attendu des économies avancées selon les objectifs de l'Accord de Paris.

Par alignement sur l'Accord de Paris, on entend l'alignement des flux financiers publics et privés sur les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. L'article 2.1c) le définit comme le fait de rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de GES et résilient aux changements climatiques. Cet alignement permettra d'augmenter les flux financiers nécessaires pour renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques. Pour concrétiser notre ambition, nous devons accroître l'alignement de notre portefeuille d'investissements et de nos activités de production sur des voies de décarbonation permettant de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

Notre ambition se fonde sur une série de dépendances et d'hypothèses concernant les changements requis à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. En tant qu'investisseur d'envergure mondiale,

nous reconnaissons que notre objectif d'atteindre ZÉN est ambitieux, et qu'il est réalisable uniquement si les pays respectent leurs engagements internationaux, les économies avancées progressant plus rapidement que les économies en développement. Nous reconnaissons également que nous ne serons pas à l'abri de la possible incidence des grandes tendances sur nos progrès. Ces grandes tendances, comme la généralisation et l'adoption rapides de l'intelligence artificielle, peuvent avoir des répercussions importantes sur le profil d'émissions actuel de nos activités ainsi que sur celui de notre clientèle, de nos placements et de nos fournisseurs.

Toutefois, bien que des progrès aient été réalisés depuis 2021, les bouleversements transformationnels indispensables tardent à se matérialiser. Le bilan mondial de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), publié lors de la COP28 en 2023, a révélé que les trajectoires actuelles des émissions mondiales et les ambitions énoncées dans les contributions déterminées au niveau national ne permettront pas d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

En outre, notre ambition ZÉN et les progrès réalisés dans ce sens seront influencés par l'expansion d'Aviva, notamment par les éventuelles fusions et acquisitions.

Bien que certaines dépendances échappent à notre contrôle, nous veillons à utiliser notre influence et nos ressources pour créer les conditions propices à la réalisation de notre ambition dans la plus grande mesure possible². Nous sommes et resterons transparents quant à nos progrès et aux stratégies visant à surmonter les obstacles que nous rencontrons. S'il nous est impossible de mener nos ambitions à bien, nous devons l'indiquer en toute transparence et en expliquer les raisons, car ce principe crucial de justification des échecs guide notre ambition.

➤ **Pour en savoir plus :** [Dépendances et hypothèses](#)

L'étendue de notre ambition

Notre ambition couvre tous les domaines d'activité clés : investissements, assurances et activités d'Aviva.

Investissements

Notre ambition climatique à long terme est d'aligner nos portefeuilles d'investissement sur les objectifs de l'Accord de Paris qui sous-tendent l'ambition ZÉN d'Aviva. Afin de suivre nos progrès, nous avons établi des ambitions intermédiaires. Nous avons réalisé celles que nous visions pour la fin 2024 et nous nous concentrons sur la réalisation de notre ambition pour 2030.

Les fonds et les catégories d'actifs concernés par notre ambition dans le domaine des investissements à l'horizon 2030 sont présentés dans la section consacrée aux investissements. Au fil du temps, nous pourrions intégrer d'autres catégories d'actifs dans le champ d'application de l'ambition 2040, dans la mesure où des méthodes sont élaborées et évaluées adéquatement pour mesurer les émissions financées et établir des cibles, où les critères d'importance s'appliquent et où la fiabilité des données s'améliore.

L'ambition d'Aviva dans le domaine des investissements englobe les actifs des actionnaires et de la clientèle pour lesquels nous disposons d'un contrôle sur les décisions et de données, mais exclut les actifs externes (p. ex., les actifs détenus par la clientèle et gérés par Aviva Investors et les fonds de tiers mis à la disposition de la clientèle du segment Assurance, Gestion de patrimoine et Retraite par l'intermédiaire de notre plateforme de placements). Cela constitue le fondement de nos ambitions climatiques externes, y compris nos ambitions à court terme établies selon les lignes directrices de l'initiative SBT et de la NZAOA.

Notre préférence pour l'intervention plutôt que le désinvestissement s'applique à tous nos investissements. Les décisions en matière d'investissement donnent la priorité aux résultats, pour la clientèle et les actionnaires, en tenant compte des risques et des rendements. Nous ne prendrons jamais la décision d'investir ou de désinvestir dans le seul but de réduire les émissions du portefeuille. Par contre, nous tenons compte des aspects relatifs au climat, à la nature et à la société dans nos interventions et nos décisions.

Nous suivons les émissions de nos investissements dans des titres souverains et en rendons compte chaque année dans notre Déclaration sur les changements climatiques. Pour comptabiliser les émissions de GES attribuables à nos investissements dans des titres souverains, nous utilisons la méthode du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Par contre, la NZAOA et l'initiative SBT n'ont toujours pas déterminé de méthode pour fixer des objectifs relativement aux titres souverains qui fasse consensus dans le secteur. Les titres souverains ne sont donc pas pris en compte dans nos ambitions de réduction des émissions. À la place, nous tentons d'influencer les politiques et privilégions le plaidoyer auprès des gouvernements afin de soutenir l'action climatique et en faveur de la nature. Nous continuerons de collaborer avec les organismes de normalisation et nos pairs en vue de définir les meilleures pratiques en matière de suivi des progrès et, le cas échéant, d'établissement de cibles.

➤ **Pour en savoir plus :** [Investissements](#)

1. [Aviva becomes the first major insurer worldwide to target Net Zero carbon by 2040](#) (en anglais seulement)
2. Notre engagement à titre de membre de la NZAOA repose sur le même principe : nous devons nous efforcer de réaliser notre engagement par le plaidoyer, tandis que les gouvernements respectent leurs propres engagements afin que les objectifs de l'Accord de Paris soient atteints. Pour en savoir plus, consultez le Commitment Document for Participating Asset Owners, publié par la NZAOA (en anglais seulement).

Ambition stratégique

Assurances

Notre ambition couvre nos activités de production en assurance de dommages et la chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation. Nous déployons aussi des efforts afin d'arrimer nos activités d'assurance santé au Royaume-Uni à nos ambitions ZÉN.

La création de normes ZÉN pour le secteur de l'assurance de dommages n'est pas terminée. Nous participons aux processus de consultation et, lorsque les normes seront finalisées, nous examinerons la manière dont elles peuvent orienter notre ambition de devenir une entreprise ZÉN.

En attendant, nous élaborons nos propres modèles pour évaluer les émissions engendrées par la production et utilisons les enseignements que nous en tirons lors des processus de consultation.

Par exemple, dans le secteur de l'assurance des entreprises au Royaume-Uni, nous cherchons à créer des modèles pour évaluer les émissions liées à la production, lorsque nous pouvons obtenir nos données de la clientèle. Notre objectif initial est d'élaborer un modèle permettant d'appliquer la méthode du PCAF en matière d'assurance automobile des particuliers à l'assurance des parcs automobiles d'entreprises.

Nous restons déterminés à soutenir la transition de notre clientèle, au moyen de produits et de services d'assurance pour les particuliers, les entreprises ou la santé. Nous continuerons d'étoffer nos propositions et nos services pour répondre aux besoins de notre clientèle au fur et à mesure que les technologies et les méthodes de construction évoluent.

Nous avons entrepris d'estimer les émissions liées à l'indemnisation pour l'ensemble de nos produits, afin de comprendre les solutions requises pour décarboner notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons revu en conséquence notre ambition d'avoir une chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation ZÉN d'ici 2030 afin de l'arrimer à l'ambition du Groupe de devenir une entreprise ZÉN d'ici 2040. Les technologies et matériaux à faibles émissions de carbone dont nous avons besoin ne sont pas aisément accessibles et se trouvent sur des marchés qui ne sont pas suffisamment matures. Le carburant d'aviation durable et le verre à faible empreinte carbone en sont des exemples. En outre, il n'existe pour le moment aucune solution de rechange à l'acier ni aucun procédé de fabrication de l'acier à faibles émissions de carbone. L'ajustement des horizons temporels découle des limites actuelles et du manque de maturité des marchés des solutions durables, des éléments qui échappent à notre contrôle direct.

➤ Pour en savoir plus: [Assurances](#)

Activités d'Aviva

Notre ambition couvre nos émissions de portées 1 et 2 ainsi que les catégories 1 à 14 de la portée 3.

Notre ambition englobe tous les marchés sur lesquels nous sommes présents, soit le Royaume-Uni, l'Irlande et le Canada. Nos filiales concernées sont Aviva India, Wealthify, Succession Wealth, Sesame Bankhall Group, AIG Life UK, Probitas et Solus, notre groupe spécialisé en réparation de véhicules. Le Groupe Aviva et ses filiales représentent plus de 90 % du total des émissions de portées 1 et 2 visées par notre ambition.

En mars 2021, parallèlement à l'ambition du Groupe à l'horizon 2040, nous nous sommes donné l'ambition de rendre nos activités et notre chaîne d'approvisionnement ZÉN d'ici 2030. Notre ambition reste de réduire de 90 % de nos émissions de portées 1 et 2 d'ici 2030. Nous compenserons les 10 % restants à partir de 2030 à l'aide de crédits de retrait de carbone.

Toutefois, comme les données permettent de mieux saisir la complexité de notre chaîne d'approvisionnement et que les lignes directrices du secteur sur l'établissement de cibles pour les émissions de portée 3 ont évolué, nous avons rajusté notre ambition de décarbonation à l'égard des catégories 1 à 14 de la portée 3 pour qu'elle concorde avec l'ambition du Groupe de devenir une entreprise ZÉN d'ici 2040.

Quoi qu'il en soit, nous sommes déterminés à décarboner les émissions des catégories 1 à 14 de la portée 3 et avons évalué celles qui s'appliquent à l'exploitation de notre entreprise. Nous continuerons de suivre de près l'élaboration des lignes directrices sur l'établissement de cibles pour les émissions de portée 3 lorsque nous chercherons à fixer des ambitions supplémentaires.

➤ Pour en savoir plus: [Activités d'Aviva](#)





Ambition stratégique

Une approche intégrée de notre ambition

Pour mener à bien notre ambition climatique, il nous faut une approche intégrée qui tienne compte de la nature, de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques, ainsi que de la transition équitable. Nous continuerons d'incorporer ces aspects à notre stratégie climatique, à mesure que les meilleures pratiques du secteur seront affinées.

Ambition

Nature

En 2021, Aviva a été l'une des premières sociétés d'assurance à publier une politique sur la biodiversité pour ses investissements, ses assurances et ses activités. Nous avons progressé dans la mise en œuvre des mesures énoncées à l'origine dans notre politique, tandis que les données, les outils, les méthodes et les cadres ont évolué. Compte tenu de cette évolution, ainsi que des changements sur le marché, et de ceux apportés aux politiques et à la réglementation, nous reconnaissons que pour être la plus efficace possible, nous devons parfaire notre approche stratégique à l'égard de la nature.

À cette fin, nous avons élaboré un cadre stratégique sur la nature à l'échelle du Groupe. Ce cadre, qui sera à la base de notre approche stratégique à l'égard de la nature, appuiera et orientera l'établissement des priorités parmi les activités et les mesures axées sur la nature qui touchent nos interventions, nos investissements, nos assurances et nos activités. Il vise à approfondir notre compréhension de l'interaction de notre entreprise avec la nature, afin que nous puissions déterminer les domaines d'intervention et les actions qui engendreront des résultats positifs pour la nature¹ et qui contribueront à la mise en œuvre du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité².

Notre cadre stratégique sur la nature sera mis en œuvre à l'échelle du Groupe par diverses activités et mesures. Nous l'utiliserons pour mieux cibler et harmoniser les activités concernant la nature dans l'ensemble de l'entreprise, par exemple, au moyen de la planification des affaires. Lorsque nos principales mesures seront achevées, nous avons l'intention de mettre à jour notre politique sur la biodiversité.

Adaptation et résilience

Dans le segment de l'assurance de dommages, nous aidons notre clientèle à renforcer sa résilience aux effets des risques liés au climat, dans le cadre de notre stratégie d'action climatique. Voici en quoi cela consiste : i) sensibiliser la clientèle au choix d'options durables; et ii) promouvoir la préparation et la prévention auprès de nos collectivités et de notre clientèle, et mettre sur pied une série d'initiatives portant sur la gestion des sinistres, en vue de renforcer la résilience à l'aide de nos offres de produits. Nos principales mesures nous aideront à déterminer comment, à titre d'assureur et d'investisseur, nous pouvons répondre de façon stratégique aux risques et aux occasions qui découlent de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques.

Transition équitable

Dans le cadre de nos activités actuelles axées sur le climat et la société, nous avons commencé à aborder un certain nombre d'enjeux relatifs à la « transition équitable ». Nous avons intégré les avantages pour les collectivités locales à notre action climatique; nous avons dialogué avec les entreprises de notre portefeuille d'investissement à propos des risques liés à la transition qui touchent la main-d'œuvre; et nous avons étudié la possibilité de créer de nouvelles propositions en assurance pour que notre clientèle puisse accéder plus facilement à des énergies renouvelables abordables. Nos principales mesures nous aideront à déterminer comment, en tant qu'entreprise, nous pouvons appuyer la transition équitable de façon stratégique.

Principales mesures à l'échelle du Groupe

- Évaluer les enjeux relatifs à la nature à l'échelle du Groupe**, afin de cerner et de mesurer les dépendances, les répercussions, les risques et les occasions liés à la nature dans l'ensemble de nos investissements, de notre production et de nos activités en 2025. Cet exercice s'appuiera sur nos précédents travaux d'évaluation et sur l'approche LEAP (localiser, évaluer, analyser, préparer) du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (TNFD, Taskforce for Nature related Financial Disclosure).
 - Former et informer nos équipes**, y compris la haute direction, afin de les sensibiliser et d'approfondir leur compréhension de la nature. Le public visé comprend les personnes qui occupent des postes de direction et de prise de décision, et nous avons l'intention d'offrir une formation approfondie sur la nature aux membres du conseil d'administration en 2025.
 - Accorder une place plus grande à la nature dans les considérations relatives à la planification, à la gouvernance et à l'appétit au risque**. L'évaluation relative à la nature que nous prévoyons réaliser à l'échelle du Groupe influencera notre appétit au risque lié à la nature et nos préférences en la matière dans les activités, les investissements et les assurances, ainsi que l'intégration de la nature dans notre cadre de gouvernance.
- Déterminer l'importance des enjeux d'adaptation et de résilience** dans le reste de nos activités, en tenant compte des constatations tirées de notre stratégie en assurance de dommages jusqu'à présent et de l'analyse de scénarios climatiques couvrant tous nos secteurs d'activité, afin de connaître les synergies et les compromis.
 - Comprendre les vulnérabilités** et évaluer l'adéquation des mesures d'adaptation et de résilience en améliorant nos capacités d'évaluation des risques physiques dans toutes les catégories d'actifs, en vue de prendre de meilleures décisions d'investissement et de mieux gérer les portefeuilles.
 - Élaborer une approche stratégique pour l'adaptation et la résilience à l'échelle du Groupe**.
- Sensibiliser nos équipes à la transition équitable**, en proposant une formation sur mesure, y compris aux personnes occupant des postes de direction et de prise de décision.
 - Approfondir notre compréhension des paramètres et indicateurs** concernant la transition équitable; identifier les principaux détenteurs de droits dans le contexte de nos activités commerciales, comme les collectivités locales et la main-d'œuvre de la chaîne de valeur, et déterminer les groupes de parties prenantes avec lesquels nous devrions dialoguer davantage.
 - Élaborer une approche stratégique de la transition équitable à l'échelle du Groupe**.

1. Des résultats positifs pour la nature constituent un objectif sociétal mondial qui consiste à « [Traduction] stopper et inverser la perte de nature d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2020, et parvenir à un rétablissement complet d'ici 2050 ». Voir Nature Positive Initiative | The Definition of Nature Positive (nov. 2023) (en anglais seulement).

2. Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité.

Dépendances et hypothèses

Légende **CT** Court terme (0 à 3 ans) **MT** Moyen terme (3 à 10 ans) **LT** Long terme (10 ans et plus)

Nos dépendances et hypothèses

Dans le cadre de notre processus de planification des affaires, nous évaluons les dépendances externes et les hypothèses pour chacune de nos ambitions, ainsi que l'horizon temporel prévu pour leur matérialisation.

Nos dépendances sont intrinsèquement liées les unes aux autres. Elles sont prises en considération pour déterminer les mesures d'atténuation.

Nous surveillons et gérons notre exposition à ces dépendances ainsi que les risques et occasions liés au climat au moyen de cadres rigoureux de gestion des risques et d'appétit au risque.

➤ **Pour en savoir plus:** [Gestion des risques](#)

La manière dont les risques liés au climat ont été pris en compte dans l'évaluation de nos

actifs et de nos passifs est décrite dans le Rapport annuel 2024 du Groupe (en anglais seulement).

Nos états financiers sont préparés conformément aux normes IFRS adoptées par le Royaume-Uni. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation comptable diffèrent des principales hypothèses sur lesquelles se fonde notre plan de transition.

Les hypothèses applicables au plan de transition reflètent une vision différente,

souvent plus ambitieuse, des changements externes qui doivent se produire pour que notre propre ambition se concrétise.

Le tableau ci-dessous présente les principales dépendances et hypothèses liées au climat et à la nature qui sont essentielles à la réalisation de notre plan de transition, ainsi que des exemples de mesures de gestion visant à atténuer ces dépendances et les horizons temporels connexes.

Nos dépendances externes

Facteur	Dépendance	Principales hypothèses essentielles à la réalisation de notre plan de transition	Exemples de mesures d'atténuation	Horizon
 Chaîne de valeur Dépendances externes de notre chaîne de valeur au sens large : sociétés dans lesquelles nous investissons, clientèle d'assurance et chaîne d'approvisionnement	Préférences de la clientèle : La demande de produits et de services durables est dictée par les préférences de la clientèle.	Les préférences de la clientèle évoluent et la demande de produits et de services axés sur la durabilité augmente.	Étoffer l'offre de produits pour combler les besoins de la clientèle et récompenser les actions responsables de la clientèle.	MT à LT
	Action des sociétés du portefeuille : Les sociétés dans lesquelles nous investissons doivent opérer une transition afin qu'Aviva puisse réaliser son ambition et offrir des occasions de placements dans des actifs durables à juste prix.	Les entreprises s'alignent sur les objectifs de l'Accord de Paris et l'offre de financement durable, comme les obligations liées à la durabilité, s'accroît.	Intervenir auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons pour appuyer leur transition et chercher à gérer les impacts des changements climatiques et les répercussions sur la nature.	CT à MT
	Action des fournisseurs : Nous dépendons de la transition de nos fournisseurs pour réaliser notre ambition relative à notre chaîne d'approvisionnement.	Les fournisseurs s'alignent sur les objectifs de l'Accord de Paris en établissant leurs propres objectifs et plans de transition.	Intervenir auprès de nos fournisseurs pour les encourager à se fixer des cibles fondées sur les données scientifiques. Inciter nos fournisseurs de services d'indemnisation à accroître le recours à des pratiques durables.	CT à MT
	Données exactes et fiables : Les données sont nécessaires pour mener à bien notre ambition et gérer les risques liés au climat et à la nature.	Des données fiables, exactes et normalisées sur les fournisseurs, les sociétés du portefeuille et la clientèle de l'assurance sont de plus en plus accessibles.	Plaider en faveur de la normalisation. Évaluer la qualité des données et la fiabilité des méthodes pour étayer nos processus de prise de décision.	CT à MT
	Retrait du carbone : Aviva doit avoir accès à des compensations qui répondent à ses exigences en matière d'impact sur la nature, la société, l'économie et les collectivités, en plus de respecter les critères techniques des normes applicables.	L'offre de crédits compensatoires de retrait de carbone qui respectent les exigences pertinentes est suffisante.	Investir dans des projets de retrait du carbone afin de soutenir l'accélération, l'expansion et la disponibilité des procédés de retrait de haute qualité.	MT
	Approvisionnement en énergie renouvelable : Nous dépendons des énergies renouvelables pour décarboner nos sites opérationnels et nos investissements immobiliers conformément à notre ambition.	Le réseau dans les régions où nous exerçons nos activités et investissons est progressivement décarboné.	Investir dans la production autonome en installant notre propre éolienne. Intervenir auprès de notre portefeuille immobilier pour promouvoir des mesures qui réduisent la consommation.	CT à MT





Nos dépendances externes

Facteur	Dépendance	Principales hypothèses essentielles à la réalisation de notre plan de transition	Exemples de mesures d'atténuation	Horizon
<p>Macroéconomie Dépendances externes à la conjoncture mondiale dans laquelle nous exerçons nos activités</p>	<p>Contexte géopolitique : Les différents acteurs s'efforcent de relever des défis mondiaux complexes (p. ex., intérêts nationaux concurrents et tensions à propos de la répartition des ressources).</p>	Les gouvernements effectuent leur transition conformément aux objectifs de l'Accord de Paris dans un contexte géopolitique mondial de coopération.	Plaider en faveur d'une plus grande ambition mondiale par des interventions bilatérales et multilatérales. Encourager les pays à fixer des cibles ambitieuses pour le climat et la nature.	MT à LT
	<p>Politique publique : La politique exerce une influence décisive sur la transition. Cependant, il n'existe pour le moment aucun cadre politique pour la faciliter.</p>	Les gouvernements prennent des mesures politiques pour stimuler la transition.	Intervenir auprès des gouvernements pour les inciter à adopter des politiques, des incitatifs fiscaux et des réglementations qui encouragent la transition.	MT à LT
	<p>Transition de l'économie réelle : Les entreprises qui produisent des biens et des services doivent adopter les nouvelles technologies, réduire l'utilisation des ressources et adopter des pratiques plus durables.</p>	L'économie réelle opère la transition conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et au Cadre mondial pour la biodiversité.	Faire entendre notre voix en intervenant auprès des gouvernements et en votant, ainsi qu'en prenant des décisions d'investissement, afin d'appuyer la recherche de solutions politiques et d'activités qui favorisent la transition de l'économie réelle.	MT à LT
	<p>Économie mondiale : L'impact physique des changements climatiques peut freiner la croissance économique et alimenter l'inflation (p. ex., en raison des dommages causés aux infrastructures et des pertes de productivité).</p>	Les pays et les entreprises continuent de s'adapter et de renforcer leur résilience aux changements climatiques.	Intervenir auprès des fournisseurs de services d'indemnisation de l'assurance de dommages afin qu'ils soient plus nombreux à prendre des mesures de résilience aux changements climatiques. Intervenir auprès de la clientèle des zones à risque en vue d'atténuer les effets des phénomènes météorologiques.	CT à MT
<p>Particularités du secteur Dépendances externes propres au secteur des services financiers</p>	<p>Réglementation du secteur financier : Le régime réglementaire actuel du secteur financier n'incite pas à investir dans certains marchés, actifs et produits d'assurance qui appuient la transition, et ne décourage pas les investissements dans des activités nuisibles à l'environnement.</p>	Les organismes de réglementation et de surveillance établissent des cadres permettant aux flux de capitaux de financer la transition.	Intervenir auprès des organismes de réglementation et des responsables politiques nationaux et internationaux pour créer des cadres réglementaires favorables.	MT
	<p>Évaluation des entreprises : Les impacts des changements climatiques ne sont pas toujours pris en compte dans les évaluations et les déclarations des entreprises.</p>	Les taxes sur le carbone ou les systèmes d'échange de quotas d'émission sont largement adoptés par les gouvernements et les organismes de réglementation.	Intervenir auprès des organismes de réglementation en vue de créer un régime réglementaire favorable, y compris des mécanismes tels que les taxes sur le carbone et les systèmes d'échange de quotas d'émission.	MT
	<p>Horizons de planification des entreprises : Les normes des marchés financiers tendent à donner la priorité aux résultats financiers à court terme, ce qui décourage les décisions relatives aux effets à long terme sur la durabilité.</p>	Les normes des marchés financiers intègrent la gestion des risques à court, moyen et long terme.	Diffuser au sein du secteur les pratiques exemplaires que les gestionnaires et les propriétaires d'actifs peuvent suivre pour la prise en compte des facteurs de risque systémique à long terme.	MT à LT
	<p>Méthodes et cadres : Les lignes directrices du secteur sur la définition d'ambitions fondées sur les données scientifiques et leur évaluation sont encore en cours d'élaboration.</p>	Les sociétés du secteur, et les organismes de normalisation et de réglementation poursuivent l'élaboration des méthodes.	Collaborer à l'élaboration de lignes directrices et de méthodes efficaces pour l'établissement de cibles, d'indicateurs et de cadres relatifs au climat et à la nature.	CT à MT

Planification financière

Intégrer la durabilité dans la planification des affaires et financier

Chaque année, le Groupe Aviva et ses divisions opérationnelles procèdent à la planification des affaires, qui définit pour les trois prochaines années les actions visant à mettre en œuvre la stratégie du Groupe. En 2024, nous avons affiné la présentation de la durabilité afin que notre stratégie de durabilité (qui englobe le climat, la nature et les aspects sociaux) soit adéquatement reflétée dans les plans opérationnels. L'objectif est de réaliser nos ambitions intermédiaires et de créer les conditions propices à l'atteinte de nos ambitions stratégiques à moyen et à long terme. À l'avenir, nous chercherons toujours à mieux harmoniser nos processus de planification financière et nos processus de planification des affaires pour la durabilité.

Dans le cadre de notre processus de planification des affaires, nous effectuons également une analyse qualitative des scénarios climatiques afin de tester la résistance de notre stratégie dans différents scénarios et selon différents horizons temporels. Nous cernons les risques et les occasions découlant de ces scénarios ainsi que les mesures de gestion associées afin d'assurer la solidité de notre stratégie.

➔ **Pour en savoir plus :** [Analyse des scénarios climatiques](#)

Financement de notre plan de transition

Un élément clé de la planification des affaires consiste à documenter les principales ambitions et les mesures requises pour les réaliser. Parallèlement, nous veillons à déterminer les ressources à affecter aux mesures prévues, tant sur le plan des dépenses d'exploitation et des investissements que sur le plan des effectifs. Cela permet de repérer les éventuelles insuffisances et d'intégrer les coûts

qu'engendre notre ambition de durabilité des trois années suivantes.

Par exemple, nous avons inclus dans nos plans d'affaires allant jusqu'en 2030 le coût total potentiel des changements à apporter, selon notre stratégie ZÉN, aux bâtiments dont nous sommes les propriétaires directs.

Nous continuerons, dans la mesure du possible, à intégrer le coût de notre ambition en matière de durabilité dans notre planification des affaires. Nous nous efforçons de prendre en considération les synergies et les compromis entre notre plan d'affaires pour la durabilité et notre plan financier.

À l'avenir, nous chercherons toujours à mieux harmoniser nos processus de planification financière et nos processus de planification des affaires pour la durabilité.

Incidence financière de notre plan de transition

Dans le cadre de notre processus de planification des affaires, nous évaluons également tout lien susceptible d'exister entre les mesures que nous prenons et nos résultats commerciaux, comme contribuer au rendement des investissements et attirer de nouveaux clients.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de distinguer et de quantifier séparément l'incidence financière prévue de certaines mesures décrites dans notre Plan de transition de l'incidence du processus global de planification financière. Toutefois, lorsque nous estimons qu'une mesure a un lien

évident avec les résultats commerciaux, nous documentons l'incidence attendue sur notre performance financière à court, moyen et long terme. Cette incidence a été évaluée à l'aide d'exemples propres à chaque secteur d'activité ci-dessous.

Investissements

Nos plans d'affaires visent à améliorer nos processus de prise de décision en matière d'investissement afin d'obtenir les résultats escomptés tout en continuant de décarboner les portefeuilles et en repérant les possibilités d'appuyer la transition. Nous avons recours à diverses mesures (décrites dans la section sur les investissements) qui visent à répondre aux objectifs spécifiques de nos portefeuilles diversifiés.

Prenons l'exemple des produits My Future Focus et My Future offerts par le secteur Assurance, Gestion de patrimoine et Retraite (AGR). Il s'agit de solutions de retraite collectives de base proposées par défaut. Elles permettent à notre clientèle d'investir dans des solutions diversifiées, à frais modiques et à faible erreur de répliation, qui intègrent les facteurs ESG et l'optimisation de l'intensité carbone, le cas échéant. La création de propositions de fonds optimisés pour limiter les émissions et l'augmentation des actifs gérés dans ces fonds témoignent de notre engagement à décarboner les portefeuilles tout en générant les rendements que notre clientèle attend¹.

En outre, nous recherchons sans cesse des occasions d'augmenter nos placements en actifs durables, conformément à notre engagement d'offrir des placements qui produisent des rendements financiers et qui contribuent réellement à la réalisation de nos ambitions sociales ou en matière de décarbonation.

Assurances

Dans le secteur de l'assurance de dommages, nous étoffons notre offre liée aux énergies renouvelables et aux VÉ afin de permettre à notre clientèle de contribuer à la transition. Dans le domaine des énergies renouvelables, nous cherchons à augmenter nos primes émises brutes dans un portefeuille qui a connu une forte croissance et qui couvre l'éolien, le solaire et le stockage par batterie. Nous étudions la possibilité d'étendre notre offre d'assurance à d'autres activités de transition telles que les éoliennes flottantes. En ce qui concerne les VÉ, nous aidons notre clientèle à faire l'acquisition d'un VÉ en poursuivant l'élaboration de propositions. Au Canada, nous investissons également dans un programme de subventions qui encourage le passage des véhicules à combustion interne aux VÉ.

Activités d'Aviva

Nous avons estimé que les mesures d'efficacité énergétique mises en place dans nos bâtiments peuvent engendrer diverses économies. Nous avons calculé que nous pourrions réaliser d'importantes économies sur les dépenses d'exploitation grâce à la mise en œuvre de notre stratégie de bâtiments ZÉN de 2025 à 2030. En outre, nous prévoyons des économies sur les achats de carburant au fur et à mesure de la transition de notre parc automobile vers un parc 100 % électrique.

1. Nous comparons le rendement des fonds avec celui d'indices et cherchons donc à créer des propositions présentant une faible erreur de répliation par rapport à ces indices de référence, tout en visant la diversification et des frais modiques.



Stratégie d'intervention

- 23 Intervenir pour impulser des changements systémiques
- 24 Intervenir auprès des organes directeurs
- 25 Intervenir auprès des acteurs du secteur et de notre chaîne de valeur

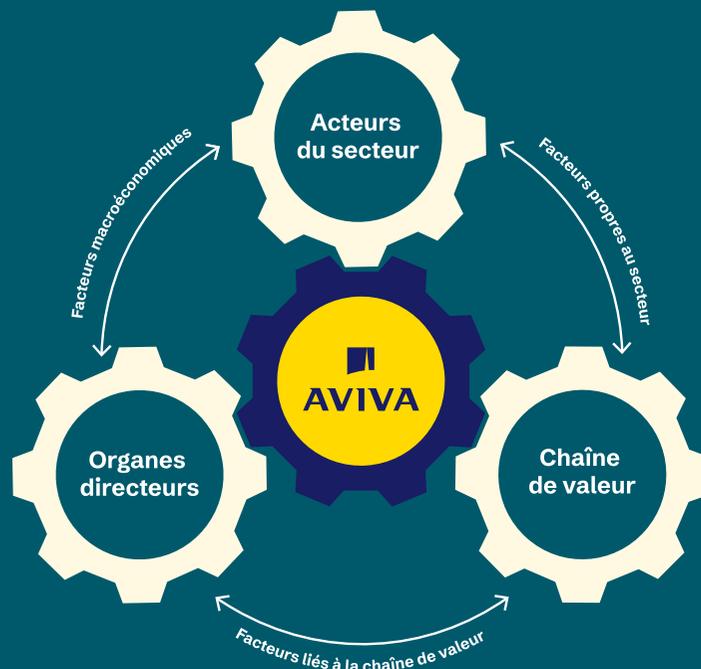


Intervenir pour impulser des changements systémiques

Notre approche

Les changements climatiques constituent un risque systémique pour le système financier et nécessitent une action collective pour faire bouger les choses. La nature systémique des risques posés par les changements climatiques résulte des liens et des interdépendances entre les différents éléments du système financier, d'une part, et les impacts physiques et transitoires des changements climatiques observés à l'échelle mondiale, d'autre part. Nous faisons entendre notre voix pour obtenir les cadres politiques, la réglementation et les normes du marché des capitaux dont nous avons besoin pour offrir un avenir plus sûr et plus stable à notre clientèle et à nos actionnaires. Nous ne nous contentons pas d'intervenir auprès des responsables politiques; nous collaborons avec toutes les parties prenantes, notamment nos fournisseurs et les sociétés dans lesquelles nous investissons, afin de les aider à repérer et à mettre en œuvre les changements requis au sein de leurs organisations. Notre plan de transition repose sur de nombreux facteurs macroéconomiques, propres au secteur et liés à la chaîne de valeur. Pour surmonter leurs dépendances, ces groupes de parties prenantes doivent collaborer et agir. C'est pourquoi l'intervention est un levier essentiel à la réalisation de notre ambition à long terme.

➤ **Pour en savoir plus :**
[Dépendances et hypothèses](#)



Nous classons nos parties prenantes en trois groupes, en fonction de la contribution qu'elles peuvent apporter aux changements systémiques.

Organes directeurs

Ce groupe comprend les responsables politiques, les organismes de réglementation et de normalisation, ainsi que des organisations multilatérales.

Acteurs du secteur

Ce sont les organismes sectoriels et les associations professionnelles, les organisations de la société civile, les gestionnaires de fonds et d'actifs, et les courtiers.

Membres de la chaîne de valeur

Il s'agit de la clientèle institutionnelle, des émetteurs et des sociétés en portefeuille, de la chaîne d'approvisionnement, de la clientèle de l'assurance des particuliers, des épargnants, et des titulaires de régimes de retraite.

Ce que nous demandons sur le plan politique

Pour que notre plan de transition puisse être mené à bien, il faut que nos principaux marchés aient des cadres politiques, réglementaires et juridiques qui promeuvent et facilitent la transition.

Nous encourageons les gouvernements du monde entier à prendre les mesures suivantes :

Fixer des engagements ZÉN juridiquement contraignants, conformes à un objectif de réchauffement limité à 1,5 °C, afin de réduire considérablement les émissions de GES.

Soutenir les engagements ZÉN par un plan de transition national qui énonce les mesures politiques, les incitatifs fiscaux, la réglementation et les mécanismes de reddition de compte pour tous les pans des gouvernements.

Demander l'intégration des considérations climatiques dans l'architecture financière internationale aux institutions membres de cette architecture, comme le Fonds monétaire international.

Imposer aux entreprises des exigences de déclaration sur la durabilité qui réduisent au minimum la fragmentation, allègent le fardeau lié à la présentation de l'information et permettent une meilleure comparaison des données.

Débloquer des fonds privés pour l'adaptation aux changements climatiques afin de renforcer la résilience, intégrer cette adaptation au plan de transition national et à l'évolution des besoins en financement.

Élaborer et publier des plans nationaux visant à atteindre les cibles et objectifs du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, qui reposent sur des trajectoires sectorielles favorables à la nature.



Intervenir auprès des organes directeurs

Intervenir auprès des organes directeurs

Les gouvernements, les organismes de réglementation et de normalisation et les autres organismes publics disposent de multiples leviers pour orienter les économies nationales vers ZÉN. Ces organes doivent harmoniser leurs directives afin d'obtenir de meilleurs résultats en évitant les incohérences dans les incitatifs et une hausse des risques.

Pour en savoir plus sur les processus et les normes qui encadrent nos interventions auprès des gouvernements, veuillez consulter notre politique de collaboration avec les gouvernements.

Organisations multilatérales

Nous sommes membres de plusieurs organisations multilatérales afin d'appuyer l'ambition mondiale et l'harmonisation des objectifs sur le climat et la nature à l'échelle de la planète.

Depuis plusieurs années, Aviva participe aux COP de la CCNUCC et, depuis 2022, nous participons aux COP de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique.

Nous intervenons auprès des responsables politiques et des personnes chargées des négociations, plaidant en faveur d'engagements et d'actions ambitieux de la part des parties, ainsi que d'une réforme significative du système financier afin de soutenir la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité.

En amont de la COP29 en Azerbaïdjan, nous avons appelé les pays développés à harmoniser leurs incitatifs visant la mobilisation de capitaux au profit des pays en développement.

Nous avons également demandé que les pays développés s'engagent à arrimer la réglementation de leurs institutions financières aux objectifs de transition.

En outre, nous présentons nos points de vue sur la finance et l'investissement durables lors des sommets du G7 et du G20 et, ces dernières années, nous avons été invités à parler de la réforme du système financier international devant plusieurs groupes de travail du G20.

Décideurs politiques et organismes de réglementation et de normalisation

Nous intervenons à propos de politiques et d'initiatives particulières susceptibles de contribuer à la réalisation de l'ambition de durabilité de notre Groupe et à l'atténuation des dépendances inhérentes à notre programme de durabilité.

Voici les principales activités dans ce domaine :

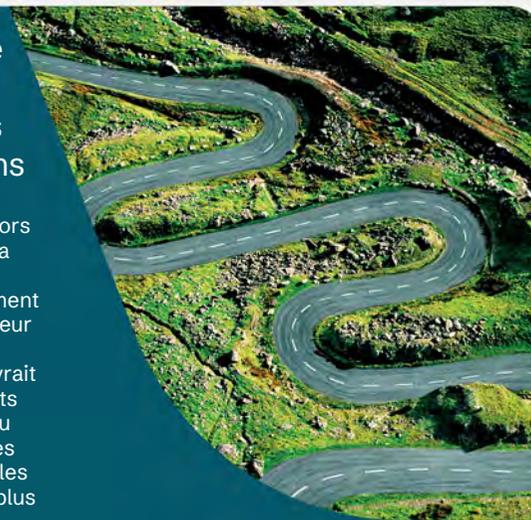
- Interactions directes et participation à des événements comme des tables rondes ou les Conférences des parties.
- Investissements en obligations souveraines, qui sont l'occasion d'intervenir auprès des gouvernements sur nos priorités en matière de durabilité en écrivant chaque année aux ministres des Finances et aux gouverneurs des banques centrales.
- Participation à des initiatives gouvernementales sur la finance et l'investissement durables, notamment au Groupe de travail sur le fonds souverain du Royaume-Uni (National Wealth Fund Taskforce) et à la Transition Finance Market Review, où Aviva était représentée au sein du groupe d'experts.
- Publication de documents d'orientation, par exemple, la feuille de route pour une politique favorisant les investissements dans les projets à faibles émissions et le rapport Building Future Communities.
- Réponse aux demandes de commentaires des gouvernements et des organismes de réglementations sur des questions clés.

Feuille de route pour une politique favorisant les investissements dans les projets à faibles émissions

Aperçu : En juillet 2024, Aviva Investors a élaboré une feuille de route qu'elle a transmise aux principaux partis politiques du Royaume-Uni. Le document présente son point de vue d'investisseur du secteur privé sur les principales priorités que la politique publique devrait viser pour stimuler les investissements dans les projets à faibles émissions au cours des cinq prochaines années. Les recommandations visent à améliorer les conditions du marché afin de rendre plus accessibles les occasions d'investissement dans des projets à faibles émissions et de procurer du financement abordable aux promoteurs de projets et à la société.

Résultats : Au cours des six derniers mois, nous avons utilisé la feuille de route pour répondre à trois demandes de commentaires sur des politiques publiques relatives à l'investissement. Bien que nous ne soyons que l'une des nombreuses parties prenantes à avoir donné un avis, le nouveau gouvernement a déjà pris un certain nombre de décisions en fonction des recommandations de la feuille de route, l'une d'entre elles étant la confirmation du financement public de projets de captage et de stockage du carbone.

➤ **Pour en savoir plus :** [rapport intégral](#) (en anglais seulement)



Intervenir auprès des acteurs du secteur et de notre chaîne de valeur

Intervenir auprès des acteurs du secteur participants

Pour bon nombre de ses dépendances macroéconomiques et sectorielles, notre Plan mise sur l'intervention auprès d'organismes sectoriels et d'associations professionnelles pour influencer le débat politique concernant le climat et la nature, et pour convenir d'une position et d'objectifs communs.

Notre stratégie d'intervention comprend de nombreuses facettes et repose sur notre capacité à influencer les résultats. Un cadre guide nos décisions d'adhérer à ces organismes sectoriels et associations professionnelles. Ce cadre évalue la mesure dans laquelle une initiative s'arrime aux objectifs de la stratégie et au plaidoyer d'Aviva et contribue à leur réalisation. Il analyse les engagements et les mesures de l'initiative, ainsi que les éventuels risques et occasions associés à notre adhésion.

Nous collaborons étroitement avec ces initiatives et organisations par l'intermédiaire de notre forum de plaidoyer pour la durabilité¹.

Organismes sectoriels

Nos interventions auprès des organismes sectoriels sont priorisées en fonction de l'influence de ces organismes et de leur capacité à façonner le marché et le contexte politique, ainsi qu'en fonction de notre rôle et de notre influence au sein des organisations.

Les organismes sectoriels suivants sont ceux que nous privilégions, mais nous sommes actifs au sein d'un large éventail d'alliances².



Net Zero Asset Owner Alliance

Membre participant des groupes de travail sur la surveillance, la présentation et la vérification de l'information, le financement de la transition, l'intervention et le suivi des politiques. Présidence du groupe de travail sur la déforestation.

Pour connaître les ambitions que nous avons établies par l'intermédiaire de la NZAOA, veuillez consulter la section sur les investissements.



Signataire des PRI, présence à plusieurs comités consultatifs et groupes de travail, dont le groupe Collaborative Sovereign Engagement on Climate Change.

Collaboration en vue de créer des conditions propices à l'investissement durable.



Membre participant du groupe de travail sur les politiques et du conseil consultatif, pour promouvoir des mesures qui arriment les flux financiers au Cadre mondial pour la biodiversité.



Membre participant du Chief Risk Officers (CRO) Forum. Le forum vise à définir des pratiques sectorielles exemplaires pour la gestion des risques, y compris les risques nouveaux et à long terme.



Membre du groupe de travail sur les données climatiques.

Membre participant de cinq groupes de travail sur la publication de nouvelles lignes directrices destinées à accroître la fiabilité de la comptabilisation des émissions attribuables aux investissements et aux assurances.



Membre fondateur, coprésidence des groupes de travail sur la nature et la politique, participation au groupe de travail sur la mobilisation des capitaux.

Utilisation de la plateforme pour résoudre nos dépendances propres au secteur, y compris pour élaborer des méthodes et influencer la politique gouvernementale.



Membre participant du CFRF pour appuyer la création de lignes directrices permettant aux institutions financières de cerner et d'évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques.



Membre participant du Chief Financial Officers (CFO) Forum, qui a pour mission d'influencer la présentation de l'information financière et les changements apportés à la réglementation.



Coprésidence et membre participant du groupe de travail sur les feuilles de route sectorielles, qui prépare des lignes directrices visant à aider les investisseurs à gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques.



Principles for Sustainable Insurance

Signataire et participation au groupe de travail sur la nature.

Membre du conseil d'administration (à compter de janvier 2025) contribuant à l'élaboration du programme PSI et aux actions des assureurs.



Participation au FIT et membre du groupe de travail sur le plan de transition du FIT.

Net Zero Asset Managers Initiative

Membre fondateur.

Dialogue avec des gestionnaires d'actifs déterminés à appuyer l'objectif ZéN d'ici 2050 afin d'atténuer les risques et de maximiser la valeur des actifs à long terme.

Pour connaître les ambitions que nous avons établies par l'intermédiaire de la NZAMI, veuillez consulter la section sur les investissements.



1. Le forum de plaidoyer pour la durabilité coordonne les activités de plaidoyer du Groupe Aviva sur les enjeux de durabilité.

2. Ces affiliations consistent à échanger de l'information; elles respectent la législation antitrust et la législation sur la concurrence, afin d'éviter toute collusion entre concurrents, ainsi que la réglementation du marché pertinente, afin d'assurer le bon fonctionnement des marchés réglementés. Bien qu'Aviva prenne toujours ses décisions d'investissement de manière indépendante, en tenant compte de l'intérêt de ses investisseurs, elle considère que ce type de collaboration sert son objectif principal, à savoir préserver et accroître la valeur pour sa clientèle et ses bénéficiaires.



Intervenir auprès des acteurs du secteur et de notre chaîne de valeur

Associations professionnelles

Nous intervenons auprès d'associations professionnelles sur des questions sectorielles et politiques, notamment sur les changements climatiques, la nature et la finance durable. Dans certains cas, nous acceptons de jouer un rôle particulier dans des groupes de travail visant à exercer une influence sur ces enjeux. Nous donnons aussi notre avis sur des positions politiques ou en réponse à des demandes de commentaires des gouvernements. Nous discutons régulièrement avec ces associations sur les questions politiques et suivons les positions qu'elles adoptent¹.



Membre du conseil d'administration et membre participant du sous-groupe du Conseil et du groupe de travail sur les changements climatiques. L'ABI exerce une influence considérable sur l'approche de durabilité du secteur de l'assurance.

TheCityUK

Membre participant du conseil de leadership et du groupe sur la finance verte et durable (Green and Sustainable Finance Group). TheCityUK influence le contexte politique de la finance durable et la création de cadres réglementaires.



Membre du conseil d'administration, membre du comité sur la durabilité et l'investissement responsable et du groupe de travail sur les changements climatiques. L'Investment Association et ses membres discutent des changements réglementaires dans le domaine de l'investissement durable.

Organismes de la société civile

Nous intervenons auprès de la société civile (groupes de réflexion, organismes non gouvernementaux [ONG], universités et autres organismes tiers), en vue de contribuer à l'atteinte de notre objectif commun : un avenir à faibles émissions de carbone, résilient aux changements climatiques et respectueux de la nature.

En établissant ces partenariats, notre but est de faire progresser la recherche sur la durabilité, le leadership éclairé et l'éducation en finance durable, en plus d'avancer vers les objectifs de plaidoyer sur des enjeux clés.

La Green Alliance Adaptation Taskforce rassemble des entreprises de premier plan pour accélérer l'adoption de politiques d'adaptation aux changements climatiques et promouvoir des solutions intégrées afin d'améliorer la résilience du Royaume-Uni.

Au Kings College de Londres, nous parrainons un cours de la Financial Conduct Authority sur les obligations envers le public afin d'aider les conseillers financiers, les paraplannificateurs et les responsables de la conformité à mieux comprendre les facteurs ESG et la durabilité, et à gagner en confiance dans ces domaines.

Le Forum for the Future organise chaque année le cours de la School of System Change in Finance, qui forme les professionnels de la finance à l'évolution des systèmes. Nous le parrainons afin de promouvoir, à l'échelle locale, une transformation du domaine de la finance vers une économie résiliente, équitable et régénératrice.

Les autres ONG partenaires sur nos principaux marchés comprennent The Wildlife Trusts, The Woodland Trust, WWT (un organisme de bienfaisance qui travaille à la protection des terres humides et de la faune), The Nature Trust et Conservation de la nature Canada.

Intervenir auprès de notre chaîne de valeur et de notre clientèle

Nous intervenons auprès de nos fournisseurs, des sociétés dans lesquelles nous investissons et de notre clientèle, en vue de repérer les possibilités de gérer nos impacts sur le climat et la nature dans notre chaîne de valeur. Compte tenu de la diversité de nos activités, ces stratégies d'intervention sont gérées par les divisions opérationnelles concernées.

Nos stratégies d'intervention auprès des parties prenantes de la chaîne de valeur sont décrites dans la section Stratégie de mise en œuvre du présent rapport.

➤ Pour savoir plus : [Investissements](#)

➤ Pour savoir plus : [Assurances](#)

➤ Pour savoir plus : [Activités d'Aviva](#)

1. Nous participons à plusieurs autres comités et groupes de travail en tant que membre de ces organismes. Seuls les rôles liés à la gouvernance et la participation à des groupes axés sur la durabilité sont indiqués ici.

Partenariat avec WWF-UK

En 2021, nous avons noué un partenariat avec WWF-UK pour contribuer à la restauration des paysages britanniques, bâtir des collectivités plus saines et plus résilientes, et mener conjointement des activités de plaidoyer sur les changements climatiques, la nature et la finance durable. Nous avons collaboré pour demander au gouvernement britannique de respecter son engagement ZéN en adoptant des plans de transition crédibles fondés sur des données scientifiques. Nous avons réfléchi ensemble aux trajectoires respectueuses de la nature et soutenu l'intégration des facteurs liés à la nature et à la résilience dans les changements de politiques.

Pour en savoir plus sur les retombées de ce partenariat, voir notre rapport [Acting on climate change to build a better tomorrow](#) (en anglais seulement).



Stratégie de mise en œuvre

- 28 Investissements
- 37 Assurances
- 43 Activités d'Aviva
- 48 Méthodes de compensation et d'élimination du carbone



Investissements

À titre de gestionnaire à long terme des actifs de notre clientèle et de nos actionnaires, nous devons atténuer l'exposition des investissements aux risques climatiques et investir pour l'avenir.

Principales mesures

1 Investir en tenant compte des considérations climatiques et créer des cadres pour les investissements

Utiliser un éventail d'indicateurs climatiques pour étayer la prise de décision tout en créant des cadres qui appuient notre ambition ZÉN.

2 Proposer des solutions durables à notre clientèle

Mettre au point des produits et des services qui renforcent nos pratiques d'investissement durable

3 Financer la transition

Chercher simultanément à décarboner nos portefeuilles et à mieux les arrimer aux objectifs de l'Accord de Paris.

4 Exercer une gérance globale

Intervenir à tous les niveaux du système pour promouvoir la transition.

5 Procéder à certains désinvestissements

Céder nos investissements lorsque les risques pour la durabilité sont fondamentalement incompatibles avec notre approche d'investissement durable.

Réalisé à la fin de 2024

64 %

de réduction de l'intensité carbone de portées 1 et 2 en fonction des revenus des actions cotées et des obligations de sociétés détenues dans nos fonds d'actionnaires et nos fonds avec participation aux bénéfiques (par rapport à l'année de référence 2019¹), alors que notre ambition était de 25 %

8,7 G£

investis dans des actifs durables depuis 2019² contre un objectif de 6 G£

2025-2030

60 %

de réduction de l'intensité économique en carbone de portées 1 et 2 des actions, des obligations et prêts de sociétés, des infrastructures et des actifs immobiliers détenus dans les fonds d'actionnaires, les fonds avec participation aux bénéfiques et les fonds d'assurés (lorsque nous en contrôlons le processus décisionnel et pour lesquels nous avons des données) d'ici la fin de 2029, par rapport à l'année de référence 2019³

D'ici 2040

Groupe ZÉN

1. Est visée l'intensité carbone moyenne pondérée de portées 1 et 2 en fonction des revenus des actions cotées et des obligations de sociétés détenues dans les fonds d'actionnaires et les fonds avec participation aux bénéfiques.
2. Il s'agit d'actifs verts et durables, de titres de créance liés à la durabilité, d'obligations sociales et de l'investissement de l'argent des assurés, d'un montant de 1,5 G£, dans les fonds de transition climatique d'Aviva Investors (disponibles à ce moment-là).
3. Est visée l'intensité économique de portées 1 et 2 des actions, des obligations et prêts de sociétés, des infrastructures et des actifs immobiliers détenus dans les fonds d'actionnaires, les fonds avec participation aux bénéfiques et les fonds d'assurés lorsque nous en contrôlons le processus décisionnel et pour lesquels nous avons des données sur les marchés du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Canada et de l'Inde. Aviva est considérée comme ayant le contrôle sur les décisions en matière d'investissement lorsqu'elle est responsable du mandat d'investissement, c'est-à-dire lorsqu'elle établit l'objectif d'investissement, les lignes directrices et l'appétit au risque, choisit l'indice de référence pour atteindre les objectifs de la clientèle et des actionnaires, et sélectionne les gestionnaires. Cela exclut les liens vers des fonds externes fournis sur les plateformes, les arrangements mixtes dirigés par un consultant et les mandats externes de la clientèle.





Investissements

Nos activités

Nos activités d'investissement

Aviva est un investisseur universel. Autrement dit, nous investissons dans tous les pans de l'économie. C'est pourquoi nous tenons à promouvoir des changements concrets, en intervenant à propos des politiques nationales et internationales, en exerçant une gérance globale et en aidant les gouvernements et les sociétés dans lesquels nous investissons à atteindre leurs objectifs.

Le Groupe Aviva est composé de propriétaires d'actifs, notamment des compagnies d'assurance, et d'un gestionnaire d'actifs interne, Aviva Investors, qui agissent comme gestionnaires à long terme des actifs de la clientèle et des actionnaires. Les considérations climatiques sont prises en compte dans les décisions d'investissement, les produits et les services que nous proposons, ainsi que dans les mandats et la surveillance des gestionnaires d'actifs. Nous cherchons à renforcer la cohérence de nos portefeuilles d'investissement aux objectifs de l'Accord de Paris et aux ambitions d'Aviva relatives au climat, à la nature et à l'action sociale.

Propriétaires d'actifs

Les propriétaires d'actifs au sein d'Aviva plc sont AGR, Assurance de dommages au Royaume-Uni, Aviva Irlande, Aviva Canada, Aviva India et Aviva Capital Partners.

AGR est le plus grand propriétaire d'actifs au sein du Groupe Aviva. Voici ses activités :

- Fournisseur de produits et de solutions de fonds qui combinent les besoins de la clientèle en matière d'épargne et de retraite. Cette division englobe les régimes de retraite d'employeur, les produits d'épargne, les conseils, la gestion de patrimoine en direct et une plateforme pour les conseillers.
- Fournisseur d'assurance, y compris de rentes, en veillant à ce que les flux de trésorerie des passifs, généralement à long

terme dans le cas des rentes, correspondent à ceux des actifs. Nos activités d'assurances englobent la protection et la santé, tandis que nos solutions de retraite comprennent l'achat de rentes en bloc, les rentes individuelles et les hypothèques rechargeables.

Les actifs de la clientèle et des actionnaires sont gérés par plusieurs gestionnaires d'actifs dans le cadre de mandats conformes aux objectifs des différents portefeuilles d'investissement, Aviva Investors gérant la majorité d'entre eux.

Aviva Capital Partners (ACP) déploie les capitaux au bilan d'Aviva pour investir dans des projets locaux en démarrage axés sur la régénération urbaine, la construction de logements, les infrastructures locales, la mobilité et la connectivité, qui soutiennent une croissance durable à long terme au Royaume-Uni et en Irlande.

Gestionnaire d'actifs

Aviva Investors est le gestionnaire d'actifs interne d'Aviva plc et de ses différentes divisions opérationnelles. La majorité des actifs sous gestion d'Aviva Investors sont gérés pour le compte d'AGR, de l'Assurance de dommages et d'autres divisions du Groupe.

Aviva Ventures (AV), le fonds de capital-risque d'Aviva plc créé en 2015, comprend des investissements dans trois fonds de capital-risque axés sur la transition. AV a également investi directement dans des entreprises du domaine de la durabilité. En 2024, AV a été intégré à Aviva Investors Private Markets pour créer une capacité d'investissement en capital-risque et en capital stratégique à l'appui des nouvelles technologies et de l'innovation.

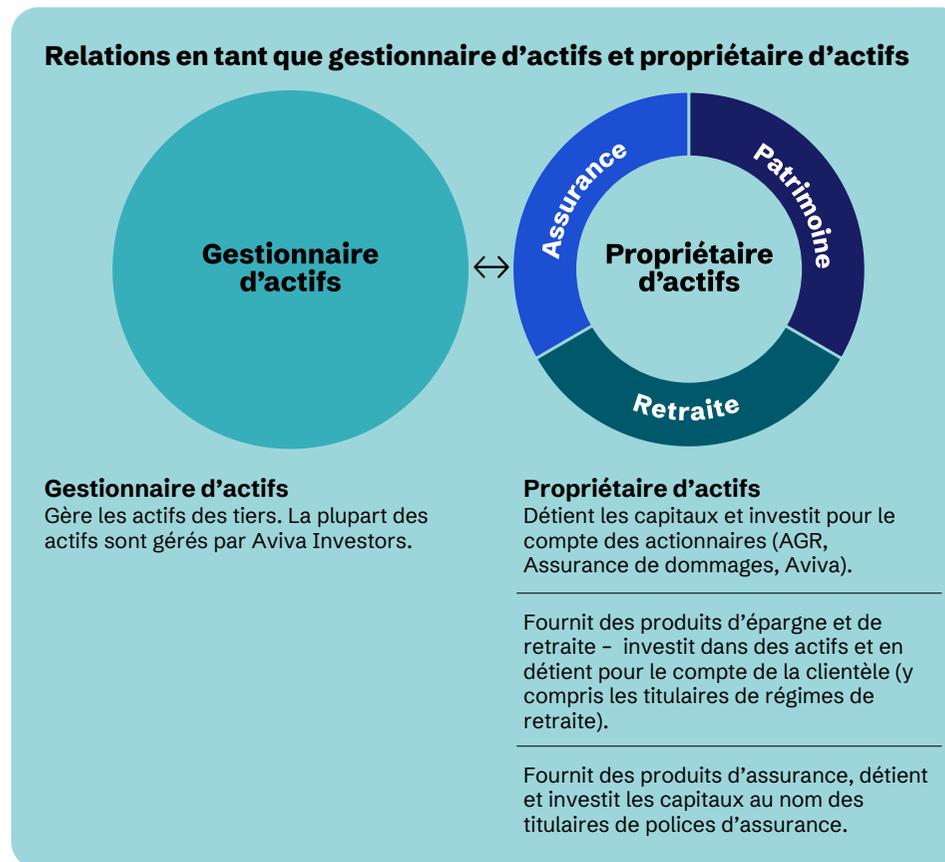
Surveillance des gestionnaires

Pour obtenir les résultats que nos actionnaires et notre clientèle diversifiée attendent de leurs placements, tout en respectant nos convictions en matière d'investissement à

long terme, nos processus de recherche, de sélection et de surveillance des gestionnaires d'actifs tiennent compte de la durabilité, y compris des considérations climatiques.

Dans le cadre de notre processus de recherche et de sélection de gestionnaires, nous déterminons dans quelle mesure leurs politiques de gérance et leurs ambitions sont semblables aux nôtres. En 2023, nous avons mis en place un cadre autonome de surveillance des gestionnaires pour évaluer le niveau d'intégration de la durabilité dans les stratégies.

Nous attachons une grande importance aux examens qualitatifs des stratégies à gestion active et effectuons chaque année des examens administratifs des indicateurs climatiques et de durabilité, et ce, pour l'ensemble de nos gestionnaires.





Investissements

Nous surveillons activement les pratiques d'intervention de nos gestionnaires, en rencontrant périodiquement leurs équipes de durabilité afin d'examiner les mesures mises en œuvre dans les portefeuilles et les tendances du secteur. Si un gestionnaire d'actifs externe n'est pas en mesure de respecter pleinement notre stratégie de gestion, nous en tenons compte dans notre évaluation globale.

Lorsque nous repérons des possibilités d'amélioration, nous en faisons part aux gestionnaires, en précisant clairement nos attentes. Si notre surveillance soulève des doutes importants sur les résultats futurs, nous envisageons d'autres mesures, comme changer de gestionnaire, fermer le fonds ou réduire nos placements avec ce gestionnaire, selon la situation.

Pour en savoir plus, voir le [UK IWR's Responsible Investment Report 2023](#) (en anglais seulement). L'approche est très similaire pour Aviva Irlande et Aviva Canada, mais adaptée à la nature, et à la taille et la complexité moindres de leurs portefeuilles d'investissements.

Ambitions intermédiaires

L'ambition d'Aviva dans le domaine des investissements englobe les actifs des actionnaires et de la clientèle d'Aviva lorsque nous en contrôlons le processus décisionnel et pour lesquels nous disposons de données, mais exclut les actifs externes de la clientèle gérés par Aviva Investors ainsi que les fonds de tiers mis à la disposition de la clientèle d'AGR par l'intermédiaire de notre plateforme de placement¹.

En vue de réaliser notre ambition à long terme, nous avons défini des étapes intermédiaires pour 2025 et 2030, conformément aux lignes directrices de la NZAOA sur l'établissement de cibles pour les propriétaires d'actifs.

La réalisation des ambitions intermédiaires nécessite un contexte politique national et international favorable et des interventions auprès de diverses parties prenantes afin d'appuyer des changements à l'échelle de l'économie, en plus d'augmenter les possibilités d'investissement conformes aux cibles.

Notre préférence pour l'intervention plutôt que le désinvestissement s'applique à tous nos investissements. Nous tenons compte des aspects relatifs au climat, à la nature et à la société dans nos interventions et nos décisions, mais nous ne prendrons jamais la décision d'investir ou de désinvestir dans le seul but de réduire les émissions du portefeuille. Les décisions en matière d'investissement donnent la priorité aux résultats, en tenant compte des risques et des rendements.

Première étape intermédiaire : 2025

En 2021, nous avons fixé deux ambitions dans le domaine des investissements pour la fin de 2024 (conformément aux lignes directrices du protocole sur l'établissement de cibles de la NZAOA) : l'une sur les émissions du portefeuille et l'autre sur les investissements dans les solutions climatiques. Les deux cibles ont été atteintes (voir tableau).

1. Notre plateforme donne accès à des fonds Aviva et à des fonds externes. Les fonds externes ne sont pas inclus dans notre ambition, car nous n'en contrôlons pas le processus décisionnel relatif aux investissements.
2. Disponibles à ce moment-là.
3. Par rapport à une référence de 157 tonnes d'éq. CO₂/M\$ de recettes.

Les ambitions d'Aviva dans le domaine des investissements pour la fin de 2024	Méthodes sous-jacentes et validation externe	Unité	Résultat à la fin de 2024
Pour la fin de 2024, réduire de 25 % l'intensité carbonique de portées 1 et 2 en fonction des revenus des actions cotées et des obligations de sociétés détenues dans nos fonds d'actionnaires et nos fonds avec participation aux bénéficiaires, par rapport à l'année de référence 2019.	Selon les lignes directrices de la NZAOA sur l'établissement de cibles pour la réduction des émissions des portefeuilles. Selon un scénario de réchauffement limité à 1,5 °C.	Tonne d'éq. CO ₂ /M\$ de revenus	Réduction de 64 % ³
Investir 6 G£ dans des actifs durables, c'est-à-dire des actifs verts et durables, des titres de créance liés à la durabilité, des obligations sociales et un investissement de l'argent des assurés, d'un montant de 1,5 G£, dans les fonds de transition climatique d'Aviva Investors ² , par l'entremise des fonds d'actionnaires, des fonds avec participation aux bénéficiaires et des fonds d'assurés, entre la fin de 2019 et la fin de 2024.	Selon les lignes directrices de la NZAOA sur l'établissement de cibles pour les investissements dans les solutions climatiques.	G£	8,7 G£



Investissements

Prochaine étape intermédiaire : 2030

Dans notre premier Plan de transition, nous avons présenté l'ambition de réduire l'intensité carbonique de notre portefeuille d'investissements de 60 % d'ici 2030. Dans le présent Plan, nous définissons comme suit les limites de cette ambition :

L'ambition d'Aviva plc relativement à la durabilité de ses investissements à l'horizon 2030 est de réduire de 60 % d'ici la fin de 2029, par rapport à l'année de référence 2019, l'intensité économique en carbone des actifs détenus dans les fonds d'actionnaires, les fonds avec participation aux bénéficiaires et les fonds d'assurés, dont Aviva contrôle le processus décisionnel relatif aux investissements et pour lesquels Aviva dispose de données.

L'ambition intermédiaire pour 2030, calculée à l'échelle d'Aviva plc, englobe les actifs des investissements des divisions du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Canada et de l'Inde d'Aviva, que ces actifs soient gérés directement, par Aviva Investors ou par un autre gestionnaire d'actifs, et plus précisément :

- Les émissions de GES financées de portées 1 et 2 des actions cotées, des obligations de sociétés, des titres de créance privés de sociétés (y compris les placements privés), des infrastructures (investissements directs et prêts, y compris le financement de projets, le financement d'infrastructures du secteur public et le financement avec garanties);
- Les émissions de GES financées des bâtiments entiers (opérationnels) des investissements immobiliers (investissements immobiliers directs, revenu immobilier à long terme, hypothèques commerciales et hypothèques rechargeables).

Aviva est réputée avoir le contrôle sur le processus décisionnel relatif aux investissements lorsqu'elle est responsable du mandat d'investissement, c'est-à-dire lorsqu'elle établit l'objectif d'investissement, définit les lignes directrices et l'appétit pour le risque, choisit l'indice de référence pour

atteindre les objectifs de la clientèle et des actionnaires, et sélectionne les gestionnaires. Cela exclut les liens vers des fonds externes fournis sur les plateformes, les arrangements mixtes dirigés par un consultant et les mandats externes de la clientèle¹.

Le calcul se fonde sur l'intensité économique en carbone (IEC) par montant nominal prêté ou investi pour les titres de créance ou selon la valeur de marché pour les actions, en livres sterling.

À la fin de 2024, nous avons atteint une réduction de 58 %^(AR) par rapport au niveau de référence 2019 de 96 tonnes d'éq. CO₂/M£^(AR) investi. Ce niveau de référence pourrait être mis à jour et présenté à nouveau étant donné que la portée des rapports, des données et des méthodes continuera d'évoluer d'ici l'année fixée pour la réalisation de notre ambition.

L'établissement de l'ambition 2030 à l'échelle d'Aviva plc prend en considération le fait que la vitesse de décarbonation variera selon les catégories d'actifs et les fonds. Cependant, l'ambition globale d'Aviva, en tant qu'investisseur universel, est de favoriser la transition de l'ensemble de l'économie.

Bien que l'ambition touche les fonds des assurés, les résultats des investissements pour la clientèle constituent le principal critère pour la prise de décision. Le champ d'application de l'ambition est également élargi de façon à inclure les marchés privés (infrastructures, hypothèques commerciales, titres de créance privés) conformément au protocole sur l'établissement de cibles de la NZAOA, ainsi que les hypothèques rechargeables. L'indicateur utilisé est l'IEC, c'est-à-dire les émissions de GES financées par million de livres sterling investi, parce qu'il permet de regrouper les différentes catégories d'actifs et qu'il se fonde sur le montant nominal afin de réduire la volatilité. Depuis la fin de l'année 2022, l'IEC mesurée selon la valeur de marché est présentée dans les rapports annuels conformes aux exigences du GIFCC.

Le fait d'inclure les émissions de portées 1 et 2 des entreprises de tous les secteurs et situées partout dans le monde permet de dresser un portrait assez précis des émissions de l'ensemble de la chaîne de valeur, en mettant l'accent sur celles que les entreprises contrôlent directement. L'inclusion des émissions de portée 3 des investissements (« portée 3 de 3 ») dans l'ambition du Groupe entraînerait un double comptage, en raison des chevauchements dans les chaînes de valeur.

Nous prenons en compte les émissions de la chaîne de valeur des sociétés dans lesquelles nous investissons lorsque nous décidons d'investir ou non dans un actif (mesures décrites ci-dessous), en plus des émissions directes, le cas échéant. Afin de mieux comprendre les émissions de portée 3 des sociétés, la NZAOA a demandé que la présentation de l'information sur la chaîne de valeur soit améliorée².

Outre l'ambition 2030 visant les investissements à l'échelle du Groupe, notre division canadienne prévoit investir 150 M\$ CA par an dans des actifs durables jusqu'en 2029. Cette ambition comprend les investissements dans des actifs verts et durables, des titres de créance liés à la durabilité, des obligations sociales et l'argent des actionnaires investi dans les fonds de transition climatique d'Aviva Investors (disponibles à ce moment-là), ainsi que l'initiation de tels actifs et titres.

1. Par arrangements mixtes dirigés par un consultant, on entend les cas où un consultant en investissement choisit les investissements pour un régime de retraite, de sorte qu'Aviva n'a pas le contrôle sur le processus décisionnel relatif aux investissements.
2. [Net-Zero Asset Owner Alliance, Tackling Hidden Emissions for a Net-Zero Transition: A discussion paper on Scope 3 mitigation](#) (en anglais seulement).

^(AR) Ces indicateurs ont fait l'objet d'une mission indépendante d'assurance raisonnable réalisée par EY. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/2024-transition-plan.pdf>.





Investissements

Ambitions supplémentaires concernant les investissements

Nous avons défini des ambitions supplémentaires par l'intermédiaire de la SBTi et de la NZAOA, qui soutiennent l'ambition globale d'Aviva relative aux investissements. Le tableau ci-contre présente nos mesures de suivi et les progrès réalisés à ce jour vers ces ambitions.

Conformément à la version 4 du protocole de la NZAOA sur l'établissement de cibles, nous retirerons les cibles propres aux catégories d'actifs et applicables aux sous-portefeuilles, pour fixer une cible combinée par sous-portefeuille pour 2030 qui reflète notre ambition 2030 décrite plus haut.

Suivi et surveillance

Les investissements que nous réalisons pour notre clientèle et nos actionnaires représentent la majorité de notre empreinte carbone globale et contribuent aux émissions d'Aviva dans la catégorie 15 de la portée 3. En comprenant l'empreinte carbone liée à nos investissements et en définissant un niveau de référence, nous pouvons déterminer les mesures de gestion qui nous permettront de réaliser notre ambition de durabilité.

Nos ambitions de décarbonation du portefeuille et celles visant les actifs durables se fondent sur l'année de référence 2019. Notre modèle de calcul pour les différentes ambitions est conforme aux méthodes disponibles, en particulier celles mises au point par la NZAOA et le PCAF. Nous faisons le suivi de la part des actifs visés pour lesquels des données sont disponibles et de la qualité des données en utilisant l'approche de notation de la qualité des données du PCAF. Nous pouvons ainsi rester informés des améliorations de la couverture et de la qualité des données.

En plus des catégories d'actifs visées par les ambitions de décarbonation du portefeuille, nous suivons les indicateurs d'émissions des titres souverains détenus dans nos portefeuilles d'investissement.

➤ **Pour en savoir plus : Déclaration sur les changements climatiques 2024** (en anglais seulement)

Outre les indicateurs d'émissions, nous utilisons de plus en plus des indicateurs prospectifs pour mesurer l'alignement sur les scénarios de réchauffement et établir des comparaisons avec les trajectoires sectorielles. Grâce à ces analyses, nous pouvons déterminer directement la mesure dans laquelle notre portefeuille d'investissement est arrimé aux principaux

objectifs de l'Accord de Paris et repérer des occasions d'investissement qui sont arrimées aux trajectoires sectorielles de décarbonation visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C ou qui tendent vers ces trajectoires.

Nous cherchons à étendre les indicateurs et l'analyse de scénarios prospectifs sur le risque lié à la transition et le risque physique à toutes les catégories d'actifs afin de renforcer notre gestion des risques et des occasions liés au climat, en adoptant de nouveaux indicateurs lorsque les données et les processus le permettent. Nous avons l'intention d'adopter des analyses et des indicateurs relatifs à la nature en temps voulu.

1. Le processus d'établissement de cibles fondées sur les données scientifiques et conformes aux exigences de la SBTi nous a conduits à inclure des actifs externes sous mandat discrétionnaire d'Aviva Investors, aux côtés des actifs comptabilisés dans l'état de la situation financière du Groupe. En raison de la nature des mandats externes de la clientèle, des limites des données et des lacunes méthodologiques, nous ne sommes actuellement pas en mesure de rendre compte de la couverture du portefeuille ou des émissions financées associées aux investissements gérés dans le cadre de mandats discrétionnaires externes. Par conséquent, les progrès présentés ont été calculés en excluant ces mandats du niveau de référence et des résultats de 2024.
2. Actifs détenus par les divisions AGR ou Assurance de dommages du R.-U. et gérés par Aviva Investors.
3. Par rapport à un niveau de référence de 52 kg d'éq. CO₂/m². Ce niveau de référence pourrait être mis à jour et présenté à nouveau étant donné que la portée des rapports, des données et des méthodes continuera d'évoluer d'ici l'année fixée pour la réalisation de notre ambition.

Cibles supplémentaires conformes à celles de la NZAOA ou aux exigences de la SBTi	Méthodes sous-jacentes et validation externe	Unité	Progrès réalisés à la fin de 2024
SBTi/couverture du portefeuille : D'ici la fin de 2025, au moins 33 % des investissements en actions, et en obligations et prêts de sociétés de notre portefeuille doivent être effectués dans des entreprises dont les cibles ont été validées par la SBTi ¹ .	Conforme au cadre de la SBTi et validé par la SBTi. Conforme au scénario de réchauffement limité à 1,5 °C.	% de couverture (par montant investi)	39 % des ASG du portefeuille
SBTi/investissements immobiliers directs : Réduire les émissions de GES attribuables aux investissements immobiliers directs de 57 % d'ici la fin de 2030 par rapport à l'année de référence 2019 ¹ .	Conforme au cadre de la SBTi et validé par la SBTi. Conforme à l'approche sectorielle de décarbonation pour l'immobilier.	Intensité carbone par mètre carré (kg d'éq. CO ₂ /m ₂)	Réduction de 12 % ³
SBTi/production d'électricité : Continuer à financer des projets de production d'électricité pour consommer seulement de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable d'ici 2030 ¹ .	Conforme au cadre de la SBTi et validé par la SBTi. Conforme à la production d'électricité nécessaire pour maintenir la hausse des températures nettement en deçà de 2 °C.	Nombre de projets de production d'électricité non renouvelable financés	Aucun projet de production d'électricité non renouvelable financé
NZAOA/investissements immobiliers directs : Réduire l'intensité carbonique des émissions de portées 1 et 2 de notre portefeuille d'investissements immobiliers directs détenus dans les fonds d'assurés et les fonds avec participation aux bénéficiaires de 25 % d'ici la fin de 2024 par rapport à l'année de référence de 2019 ² .	Conforme aux lignes directrices de la NZAOA sur l'établissement de cibles de réduction des émissions pour les portefeuilles. Conforme au scénario de réchauffement limité à 1,5 °C.	Intensité carbone par mètre carré (kg d'éq. CO ₂ /m ₂)	Réduction de 12 % ³

Investissements

Principales mesures

1 Investir en tenant compte des considérations climatiques et élaborer des cadres pour les investissements

Nous intégrons des considérations et des indicateurs relatifs au climat et à la durabilité dans nos processus d'investissement afin d'étayer nos analyses des risques et des investissements ainsi que nos décisions. Ainsi, nous pouvons cerner les risques importants susceptibles de se poser durant notre processus décisionnel. Nous nous attendons à ce que cette démarche contribue à la décarbonation du portefeuille à long terme, dans la mesure où nous cédonc des actifs potentiellement délaissés ou privilégions les investissements dans des entreprises et des pays qui gèrent proactivement les risques climatiques et investissent dans des pratiques durables.

Nous sommes conscients que la décarbonation progressera à des rythmes variables selon les pays, les secteurs et les entreprises, et que les impacts physiques évolueront lentement et dépendront des régions. Il n'y a donc pas d'approche universelle pour gérer les risques climatiques et décarboner nos portefeuilles d'investissements. En intégrant les considérations climatiques dans la gestion des portefeuilles, tout en respectant les objectifs d'investissement, nous visons à créer des portefeuilles résilients qui s'adaptent à la transformation économique et physique de la planète.

Cette approche sert les intérêts financiers de la clientèle et des actionnaires, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de durabilité et de protection de l'environnement plus larges de la société. Lorsque l'objectif d'investissement d'un mandat s'accompagne d'une cible de décarbonation ou ZÉN, nous élaborons un cadre qui équilibre les rendements de l'investissement et l'incidence sur le monde réel.

L'adaptation et la résilience sont également prises en compte dans notre approche de gestion des risques liés aux investissements. Nous continuerons d'accroître nos capacités d'évaluation prospective pour les catégories d'actifs afin d'améliorer notre approche de l'adaptation, de la résilience et des autres risques liés au climat.

Pour en savoir plus sur nos activités de gestion d'actifs, nous vous invitons à consulter les rapports suivants : [Aviva Investors Annual Sustainability Review 2023](#). Pour de plus amples renseignements sur nos entreprises propriétaires d'actifs, voir [Aviva UK Life Responsible Investment Report 2023](#) et [UK IWR Corporate Client Sustainability Statement](#) (en anglais seulement).

2 Proposer des solutions durables à notre clientèle

Nous continuons de mettre au point des produits et services qui améliorent nos pratiques d'investissement durable et décarbonent les portefeuilles d'actifs afin de produire des rendements ajustés au risque pour notre clientèle.

La communication avec notre clientèle est essentielle afin que nos stratégies d'investissement répondent à ses priorités. Nos activités d'intervention comprennent le financement d'une recherche de grande qualité dans le but de fournir des solutions de pointe, des consultations pour connaître les préférences de la clientèle et les résultats souhaités, des rapports sur le rendement des placements, et la sensibilisation aux changements climatiques et aux enjeux ESG plus généraux afin d'aider la clientèle à prendre des décisions.

AGR fournit des produits d'assurance, de gestion de patrimoine et de retraite à 12,4 millions de personnes. Dans le domaine de la retraite, AGR est le premier fournisseur de régimes de retraite collectifs d'employeur au Royaume-Uni. Nos solutions de placement

de base proposées par défaut, My Future Focus et My Future, permettent à notre clientèle d'investir dans des solutions diversifiées à frais modiques. Le volet en actions de ces solutions est optimisé de façon à afficher une note ESG plus élevée et une intensité carbonique plus faible que leur indice de référence respectif; il est assorti d'objectifs de réduction de l'intensité carbonique, sous réserve de la réalisation des rendements attendus.

Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons pris des mesures pour augmenter sensiblement la pondération de ces solutions optimisées à faibles émissions de carbone dans les mandats de notre clientèle. La création de fonds optimisés à faible intensité carbonique et l'augmentation des actifs gérés dans ces fonds témoignent de notre approche visant à aligner notre portefeuille sur notre ambition tout en veillant aux rendements des investissements pour notre clientèle. À ce jour, nous avons affecté plus de 60 G£ à des solutions optimisées à faible intensité carbonique, une partie étant investie dans de nouvelles solutions dont nos indicateurs climatiques ne tiennent pas pleinement compte pour le moment.

À ce jour, nous avons affecté plus de 60 G£ à des solutions optimisées à faible intensité carbonique.

Dans le domaine de l'épargne, AGR propose un outil de profilage ESG sur la plateforme des conseillers financiers, afin que ceux-ci puissent analyser les placements de leur clientèle selon des critères ESG ou climatiques. Cet outil améliore la transparence des fonds, en aidant les conseillers ainsi que leur clientèle à déterminer si un fonds répond à leurs besoins en placement et à leurs objectifs ESG.

3 Financer la transition

Le financement de la transition peut différer selon qu'il s'agit d'investissements pour la clientèle (épargne et régimes de retraite) ou d'investissements pour les actionnaires (pour soutenir nos activités de rentes et d'assurance).

Lorsque les fonds se dotent d'attentes précises en matière de climat ou de durabilité, nous pouvons prendre des mesures de gestion directes. Toutefois, même en l'absence d'objectif climatique ou de durabilité précis, nous avons l'obligation fiduciaire de gérer le risque lié aux investissements. C'est pourquoi nous intégrons les considérations climatiques et autres considérations de durabilité dans la gestion des risques liés aux investissements, nos interventions et les propositions de placement.

Les fonds optimisés à faible intensité carbonique mentionnés précédemment sont un exemple de la manière dont nous intégrons la décarbonation dans nos propositions de placement. Dans le même ordre d'idées, un fonds d'investissement durable d'Aviva Investors vise des cibles fondées sur les données scientifiques à court terme pour 90 % de son portefeuille d'ici 2030. Nous avons également investi 8,7 G£ dans des actifs durables (tant sur les marchés publics que privés) au cours des cinq dernières années.

Pour favoriser la décarbonation de notre portefeuille d'investissement pour les rentes, nous tenons compte de l'IEC actuelle et des perspectives de transition de chaque investissement dans la prise de décision, moyennant des seuils différenciés pour l'initiation d'actifs privés et les investissements sur le marché public. Notre portefeuille d'actifs privés affiche déjà une forte pondération en infrastructures¹ à faibles émissions de carbone, telles que la production d'énergies renouvelables et le transport ferroviaire de passagers, ainsi que des propriétés immobilières écoénergétiques.

1. Infrastructures et propriétés qui répondent aux critères de la catégorie d'actifs verts ou durables soutenant notre indicateur d'investissement dans des actifs durables (que nous avons utilisé pour suivre les progrès par rapport à notre objectif d'initiation d'actifs durables d'une valeur de 6 G£ d'ici la fin de 2024).



Investissements

Le cas échéant, pour nos investissements dans le logement social, l'éducation, les soins de santé et les services d'urgence, nous suivons à la fois des références sociales et environnementales.

En 2024, AGR a instauré des principes d'investissement durable pour l'initiation d'actifs privés. Ces principes reflètent une préférence pour les investissements alignés sur des trajectoires de décarbonation fondées sur des données scientifiques afin de limiter le réchauffement à 1,5 °C, ainsi que pour les actifs à faibles émissions.

Pour que le financement de la transition privilégie des entreprises et des activités qui réduisent leurs émissions à un rythme soutenu, nous avons modifié nos processus d'initiation d'actifs privés, d'investissement sur les marchés publics et de gestion des investissements de façon à évaluer les actifs, les activités et les entreprises par rapport aux trajectoires sectorielles visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C (et dans quelques cas, à 2 °C). Ce changement s'ajoute aux critères définissant la catégorie d'actifs durables pour notre indicateur d'investissement dans des actifs durables (que nous avons utilisé pour suivre les progrès par rapport à notre objectif d'initiation d'actifs durables d'une valeur de 6 G£ d'ici la fin de 2024). À cette fin, nous nous appuyons sur les trajectoires de l'approche sectorielle de décarbonation recommandée par la SBTi et utilisées pour évaluer les fondements scientifiques des cibles ZÉN et intermédiaires des entreprises et des catégories d'actifs, ainsi que sur les évaluations des entreprises produites par la Transition Pathway Initiative.

Nos critères englobent également les activités liées à la nature et les solutions fondées sur la nature.

Nous utilisons la taxonomie et les critères sectoriels, les méthodes d'évaluation des obligations et des entités, et les lignes directrices sur le financement de la transition de la Climate Bonds Initiative (CBI), ainsi que son outil de sélection des titres de créance.

Nous adapterons notre démarche en fonction de l'évolution des approches relatives aux critères, des cadres pour les politiques et les déclarations de la CBI et, éventuellement, d'autres critères externes.

Pour financer la transition des secteurs polluants et appuyer la transition des pays en vue de produire un réel changement, nous pourrions envisager d'augmenter les émissions du portefeuille à court terme en sachant qu'elles diminueront à l'avenir ou parce que cela favorise l'adaptation aux changements climatiques ou une transition équitable.

Investissements dans les marchés émergents

Nous investissons dans les marchés émergents, car cela peut contribuer à une transition équitable. Nous accordons des prêts liés à des objectifs climatiques et sociaux précis à des pays dont la cote de crédit est modeste, en utilisant des garanties d'entités souveraines et supranationales. Par exemple, nous avons financé des projets de construction de chemin de fer en Tanzanie et en Turquie, de mise à niveau du réseau électrique en Afrique du Sud et d'infrastructures, notamment des installations de traitement des eaux usées en Côte d'Ivoire.

Nous avons également lancé un mandat d'obligations des marchés émergents en 2020. L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements font partie des critères d'évaluation et du cadre de gestion des risques élaborés pour ce mandat.

Investissements de proximité

Aviva Investors et Aviva Capital Partners effectuent des investissements à faibles émissions de carbone qui ont une valeur sociale pour les personnes, les localités et les collectivités. Voici quelques exemples :

- Régénération de grands sites, réaménagement de centres-villes ou reconversion d'actifs importants

- Construction de logements locatifs, abordables ou destinés à la vente
- Partenariat avec des universités et le secteur public pour soutenir la recherche et l'innovation
- Construction d'infrastructures locales, comme des réseaux locaux de chauffage ou d'électricité
- Réseaux intelligents, et solutions de mobilité et de connectivité favorisant la décarbonation

Aviva Capital Partners déploie les capitaux au bilan d'Aviva pour investir dans des projets en démarrage susceptibles de créer une grande valeur et de favoriser les changements à long terme.

Aviva Investors crée des solutions de fonds, dont certaines présentent des caractéristiques ou des objectifs de durabilité. Il s'agit notamment de fonds qui cherchent à investir dans des sociétés et des actifs qui contribuent à la transition.

Aviva Ventures a investi dans trois fonds de capital-risque axés sur la transition ainsi que directement dans des entreprises du domaine de la durabilité.

4 Exercer une gérance globale

En tant que propriétaire et gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale, nous cherchons à promouvoir le changement au sein des émetteurs dans lesquels nous investissons et auxquels nous prêtons, grâce à des interventions, au vote et aux décisions d'investissement.

Notre approche, qui est coordonnée sur six niveaux d'influence, tire parti de notre capacité à agir, de notre expertise et des possibilités d'apporter des changements. Cette approche multidimensionnelle de l'intervention est appelée « gérance globale ».

Exercer une gérance globale

Intervenir à différents niveaux du système pour soutenir la transition

Institutions internationales

Intervention auprès des responsables politiques, des organismes de réglementation et des institutions multilatérales

Pays

Intervention auprès des gouvernements à titre de détenteurs d'obligations souveraines

Chaîne de valeur

Collaboration avec différents secteurs pour optimiser les chaînes de valeur

Secteur

Dialogue avec des sociétés du même secteur

Émetteur

Influence exercée grâce à nos investissements sur les marchés publics et privés

Direct

Interactions structurées avec la clientèle (emprunteurs, occupants, fournisseurs et collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités)



Investissements

La gérance globale nous permet de comprendre les défaillances du marché auxquelles il faut remédier et d'avoir une vision globale de l'évolution des politiques et des réglementations dans les différents secteurs. Ces perspectives orientent notre plaidoyer auprès des autres investisseurs, des organismes de réglementation et des responsables politiques, renforcent nos interventions auprès des sociétés et aident nos équipes d'investissement à positionner nos portefeuilles de manière stratégique.

Il s'agit de notre principal catalyseur de changement. Selon nous, c'est aussi le moyen le plus efficace de générer des résultats d'investissements positifs pour notre clientèle et de contribuer aux changements requis pour que notre clientèle puisse atteindre ses objectifs de durabilité.

➤ **Pour en savoir plus :** [Rapport annuel sur la durabilité](#) (en anglais seulement)

➤ **Pour en savoir plus :** [Rapport annuel sur l'investissement responsable](#) (en anglais seulement)

Intervention auprès des sociétés

En tant que gestionnaire d'actifs, nous élaborons des plans annuels d'intervention afin de dresser la liste des sociétés auprès desquelles nous pourrions intervenir, en utilisant des données quantitatives et qualitatives, y compris des notes ESG exclusives et des recherches sectorielles et thématiques internes. En 2023, nous avons encore parfait nos évaluations des interventions, en tirant parti, entre autres, des lignes directrices établies grâce à la collaboration des membres de la NZAOA.

Gérance climatique 2030

En 2024, nous avons mis en place notre programme de gérance climatique 2030 afin d'intervenir auprès des entreprises qui

représentent une part importante des émissions financées du Groupe Aviva dans des secteurs cruciaux. Conformément à notre approche de gérance globale, nous concentrons notre intervention sur trois niveaux où nous pouvons réellement promouvoir des changements : les émetteurs, les secteurs et la chaîne de valeur. Chaque niveau fait l'objet d'un programme d'intervention phare sur les enjeux climatiques (voir le tableau Gérance climatique 2030).

Programme d'intervention en faveur de la transition climatique

Ce programme vise des sociétés liées à certains fonds, pour les inciter à définir et à faire valider des cibles de réduction des émissions fondées sur les données scientifiques et conformes aux critères de la SBTi. Ce programme nous a permis de réaliser notre ambition relative à la part du portefeuille visée par les cibles de la SBTi pour 2025. Les sociétés sont également encouragées à publier chaque année leurs réponses au questionnaire sur les changements climatiques du Carbon Disclosure Project et à s'efforcer d'améliorer continuellement leurs résultats.

Le programme se termine début 2025. Nous prévoyons évaluer les enseignements que nous en avons tirés au cours des trois dernières années pour le remanier afin de mieux soutenir les objectifs d'investissement durable des fonds.

Interventions auprès des actifs privés

Nous intervenons régulièrement auprès de notre clientèle, y compris les emprunteurs, les occupants, les fournisseurs et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités, lors d'interactions structurées sur les enjeux environnementaux, ainsi que dans le cadre du processus des opérations et de la gestion courante des actifs. Dans le cas des titres de créance privés, nous intervenons activement dans les opérations, en établissant des clauses restrictives et des incitatifs qui favorisent des retombées positives sur les plans environnemental et social.

Nous continuerons d'approfondir nos partenariats actuels avec des fournisseurs durables dans tous nos investissements, en plaidant en faveur de l'adoption de nouvelles technologies qui génèrent un revenu pour notre clientèle tout en renforçant la résilience pour les occupants, comme les panneaux solaires installés sur les toits. En collaboration avec notre partenaire Buro Happold, nous entreprenons des audits ZÉN à l'égard des nouvelles acquisitions et de certains actifs existants. Ces examens permettent de définir la trajectoire vers l'objectif ZÉN avec une idée précise des coûts, cette trajectoire pouvant être ensuite mise en œuvre dans les plans de gestion des actifs.

Mesures de redressement

Aviva Investors estime que l'intervention est plus efficace que le désinvestissement pour obtenir des changements et des résultats positifs pour la clientèle et la société, une position que soutient Aviva. Cependant, il peut arriver que des mesures plus énergiques soient nécessaires pour encourager une société à prendre nos préoccupations en considération. La politique est appliquée au cas par cas, en tenant compte de l'historique des interventions et des conditions dans lesquelles chaque émetteur exerce ses activités.

Voici quelques exemples de mesures de redressement :

- **Intensification du dialogue (actifs privés) :** Intensification du dialogue avec l'entreprise, directement ou en collaboration avec un groupe autonome d'investisseurs, une coalition officielle d'investisseurs ou une association d'investisseurs et d'ONG.
- **Intensification du dialogue (actifs publics) :** Présentation des préoccupations à d'autres investisseurs ou parties prenantes selon des méthodes publiques (p. ex., déclarations, commentaires dans la presse, rédaction et publication de lettres officielles, participation aux AGA,

Gérance climatique 2030

Programme	Résumé
Programme d'intervention fondamentale	Intervention auprès des entreprises qui représentent une part importante des émissions financées du Groupe Aviva dans des secteurs cruciaux, afin de cibler des objectifs non personnalisés selon nos attentes minimales en matière d'action climatique.
Programme sur les émetteurs prioritaires	Programme d'intervention renforcée auprès des émetteurs prioritaires, de secteurs dans lesquels la réduction des émissions est difficile et où nous détenons suffisamment d'actifs pour transformer à la fois l'offre et la demande d'énergie.
Programme d'intervention auprès de la chaîne de valeur	Tenue de tables rondes qui mobilisent les chaînes de valeur associées aux principales activités de l'économie mondiale qui génèrent des émissions de GES, afin de cerner les principaux obstacles à l'atteinte de la cible ZÉN et de saisir les occasions d'un meilleur alignement sur cette cible.



Investissements

soumission de questions et déclarations d'intention lors des AGA).

- **Exercice de nos droits de vote et d'actionnaire** : Toutes nos décisions de vote se fondent sur notre politique mondiale de vote. Les décisions de vote prennent en considération les ambitions climatiques des entreprises dans le cadre de leur stratégie globale, en particulier pour les entreprises de secteurs à fort impact. Nous attendons des sociétés qu'elles fassent état de progrès suffisants par rapport aux principaux paramètres de l'ambition climatique et de la gestion des risques. Cette politique est revue chaque année et approuvée par le conseil d'administration d'Aviva Investors.
- **Désinvestissement** : Le désinvestissement ne sera utilisé qu'en dernier recours, lorsque les autres mesures de redressement auront été épuisées. Lorsque nos interventions sont infructueuses et que nous décidons de désinvestir, c'est généralement parce que l'absence de progrès en matière de durabilité pose un risque que nous jugeons important pour notre investissement. Si une société commence à répondre à nos attentes, nous lui indiquerons précisément les conditions de notre réinvestissement.

Ces mesures s'appuient sur des interventions plus générales à l'échelle du système, c'est-à-dire auprès des législateurs et des organismes de réglementation et de normalisation afin de stimuler le changement au sein du système.

5 Procéder à certains désinvestissements

Nous sommes convaincus que notre influence de grand propriétaire et gestionnaire d'actifs auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons peut amener des changements positifs. Toutefois, certains secteurs et activités économiques présentent à notre avis des risques si importants pour la durabilité qu'ils sont fondamentalement incompatibles avec

notre approche de l'investissement durable. Dans ces cas, nous excluons ces entreprises et secteurs de notre univers d'investissement.

Politique d'exclusion de base

En 2024, nous avons publié la politique d'exclusion de base pour les investissements ESG applicable à l'échelle d'Aviva (publiée pour la première fois en 2022). Elle s'applique à l'ensemble des portefeuilles dont nous contrôlons le processus décisionnel. Sont exclues les sociétés qui exercent des activités liées à certains types d'armes, au tabac, au pétrole de l'Arctique, aux sables bitumineux ou au charbon thermique lorsque ces activités dépassent des seuils de revenus prédéterminés. La politique repose également sur les normes du Pacte mondial des Nations unies, comme discuté dans la politique. Des dérogations peuvent être accordées aux sociétés qui se sont fixé des cibles fondées sur les données scientifiques (ou des cibles équivalentes), validées et arrimées aux objectifs de l'Accord de Paris, aux sociétés de services publics d'État qui, selon nous, sont arrimées aux objectifs de l'Accord de Paris (d'après l'évaluation de leurs plans de dépenses en capital), ou lorsque le financement consiste en des obligations de financement de projets non liés aux combustibles fossiles ou en des obligations vertes ou durables, dans la mesure où le produit est entièrement consacré à des solutions à faibles émissions de carbone.

Développer une approche intégrée

Analyse des risques et des occasions liés à la nature

À la suite de la publication de notre Politique de biodiversité, nous avons entamé des travaux au sein d'Aviva Investors et d'AGR pour mieux comprendre notre éventuelle exposition aux risques liés à la nature, sachant qu'il faut absolument les gérer pour préserver la valeur à long terme des investissements. Récemment, nous avons aussi élaboré un cadre stratégique pour la nature à l'échelle du Groupe, décrit dans la section sur notre ambition stratégique. Ce cadre contribuera à faire avancer les travaux sur la nature au sein d'Aviva, y compris les investissements.

Aviva Investors a créé des outils exclusifs pour cerner, évaluer et suivre les risques et les occasions liés à la nature dans les portefeuilles, et pour obtenir des données sur l'empreinte sur la biodiversité et l'efficacité de la politique de lutte contre la déforestation de nos investissements. Nous continuons à intégrer ces outils dans les processus d'investissement afin d'améliorer la prise de décision.

- **Pour en savoir plus** : [Aviva Investors Navigating Nature Report 2024](#) (en anglais seulement)

Les processus de prise de décision en matière d'investissement et l'activité de surveillance des gestionnaires d'AGR s'appuient sur les efforts de collaboration au sein du Groupe, notamment les outils permettant de mesurer l'empreinte d'Aviva Investors sur le plan de la déforestation et de la biodiversité. En outre, nous accroissons notre capacité à évaluer les impacts sur la nature et les dépendances à la nature dans d'autres domaines clés (p. ex., stress hydrique, utilisation des sols) afin de cerner les risques et les occasions d'investissement.

Préserver la nature et libérer une valeur à long terme grâce à la gérance

À notre avis, la gérance est un vecteur essentiel de mobilisation et d'action entraînant des résultats positifs pour la nature, comme les efforts visant à mettre fin à la déforestation et à stopper et inverser le déclin de la biodiversité, tout en cherchant à maximiser les rendements durables à long terme en incitant les sociétés en portefeuille à adopter des pratiques positives.

Aviva Investors a intensifié ses interventions auprès des sociétés, grâce aux programmes spécialisés de la Finance Sector Deforestation Action (FSDA), à notre programme d'intervention en faveur du capital naturel et à notre programme d'intervention en faveur de la nature¹, récemment créé. Nous avons également un programme de gérance de

l'économie circulaire et un programme de gérance de l'eau.

- **Pour en savoir plus** : [Aviva Investors Navigating Nature Report 2024](#) (en anglais seulement)

Les mesures relatives à la biodiversité et à la déforestation sont également abordées dans notre politique mondiale de vote. En 2022, nous avons resserré notre approche et votons désormais contre les résolutions de la direction des sociétés fortement exposées au risque de déforestation lié aux matières premières et qui ne disposent pas de politiques et d'objectifs solides de lutte contre la déforestation. Nous avons également tendance à soutenir les résolutions d'actionnaires sur des préoccupations entourant la biodiversité lorsque nous partageons les mêmes points de vue.

Investissements

En 2024, Aviva Ventures a contribué à l'un des plus importants cycles de financement de démarrage dans le secteur de la restauration de la nature, mobilisant au total 40 G£ de fonds propres pour Nattergal. Grâce à ce financement, Nattergal a acquis trois sites, où les travaux ont déjà commencé. Cet investissement contribue à la protection et à la restauration de la nature.

Conformément à notre politique de biodiversité, nous avons investi dans le reboisement et la gestion durable des forêts au sein de nos fonds. Nous investissons également dans des solutions de retrait du carbone par l'intermédiaire de crédits de retrait du carbone à fort impact qui visent à éliminer le dioxyde de carbone de l'atmosphère, à améliorer et à restaurer la biodiversité, à gérer durablement les forêts et à avoir un effet positif sur les collectivités où ces solutions sont mises en œuvre.

1. Consulter les pages 33 et 34 de notre rapport intitulé [Navigating nature: Opportunities for the investor of tomorrow](#) (en anglais seulement) pour en savoir plus sur notre programme d'intervention en faveur du capital naturel et notre programme d'intervention en faveur de la nature.

Assurances

Grâce à nos produits d'assurance des particuliers, d'assurance des entreprises et d'assurance santé, nous soutenons la transition de l'économie réelle.

Principales mesures

- 1 Décarboner nos activités de production**
Développer des moyens de mesurer les GES lorsque de meilleures données seront disponibles et dialoguer avec le secteur.
- 2 Assurer la transition**
Favoriser la croissance des énergies renouvelables et l'adoption des VÉ.
- 3 Décarboner nos activités d'indemnisation**
Mesurer et éviter les émissions de GES en mobilisant les fournisseurs et en favorisant la résilience.
- 4 Remanier notre stratégie en assurance santé**
Mettre l'accent sur l'atténuation des risques pour la santé liés au climat.
- 5 Aider les entreprises et les particuliers à se préparer aux changements climatiques**
Mettre en place des initiatives favorisant la nature et l'adaptation.

Fin 2024

Modèles d'émissions conçus

à l'interne pour l'Assurance automobile des particuliers, l'Assurance des entreprises et la chaîne d'approvisionnement de l'Indemnisation

Adoption du programme Reconstruire en mieux de Flood Re

pour les produits d'assurance habitation des particuliers; nous sommes l'un des premiers assureurs à le faire

2025-2030

Assurer la transition

pour aider notre clientèle à se tourner vers les VÉ en poursuivant l'élaboration de propositions

Développer

des mesures des émissions de GES induites par la production au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada lorsque de meilleures données seront disponibles, afin de faciliter le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de nos ambitions et la production de rapports connexes

Publier

des données sur nos émissions de référence liées à l'indemnisation au Royaume-Uni et nos ambitions de réduction à court terme

2040

Groupe ZÉN





Assurances

Nos activités

Nos activités d'assurance

Notre division d'Assurance de dommages offre une protection aux particuliers et aux entreprises dans nos marchés au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada. Toutefois, notre portée est mondiale et nos solutions d'assurance couvrent des risques qui s'étendent au-delà de ces marchés. Ainsi, nous aidons nos clientes et clients à protéger ce qui compte pour eux, où qu'ils se trouvent. Nous offrons des polices pour les particuliers, les petites et moyennes entreprises et les sociétés mondiales.

Notre division de l'Assurance santé offre également une protection aux particuliers et aux entreprises afin de les aider à prendre soin de leur santé et de leur bien-être.

Notre entreprise joue un rôle clé en fournissant à notre clientèle des solutions d'assurance durables adaptées à ses besoins et en lui prodiguant des conseils en gestion des risques pour la mise au point et l'utilisation sécuritaire des nouvelles technologies.

Ambitions intermédiaires

Pour réaliser notre ambition de devenir une entreprise à zéro émission nette d'ici 2040, nous nous sommes fixé des ambitions à court terme :

Production

- Faire passer nos primes émises brutes (PÉB) en énergies renouvelables à 73 M£ au Royaume-Uni et à 10 M\$ CA au Canada d'ici 2027; nous sommes en voie de réaliser notre ambition de 2027.
- Continuer d'aider notre clientèle à se tourner vers les VÉ en poursuivant l'élaboration de propositions (voir la section Assurer la transition pour en savoir plus); au T3 2024, nous assurons environ un VÉ privé sur neuf au Royaume-Uni.

Indemnisation

- 70 % des fournisseurs directs et indirects (selon les dépenses) se fixeront des cibles validées par la SBTi d'ici la fin de 2025. Il s'agit d'une ambition du Groupe qui touche tant la chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation en assurance de dommages que la chaîne d'approvisionnement non liée à l'indemnisation.
- Au Royaume-Uni, nos équipes virtuelles de règlement des sinistres gèrent environ 70 % des sinistres touchant des bâtiments pour nos clients en assurance habitation, évitant ainsi les inspections sur le terrain. En Irlande, nous continuerons de régler 20 %

des sinistres en menant des inspections à distance.

➤ Pour en savoir plus : [Activités d'Aviva](#)

Suivi et contrôle

Les progrès accomplis dans la réalisation de nos ambitions à court terme et les leçons tirées des modèles de GES élaborés au Royaume-Uni sont présentés dans nos rapports internes. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous de plus amples renseignements sur nos progrès en matière d'intégration des modèles de GES.

Nos progrès sur le plan de l'intégration des modèles de GES		
	Secteur d'activité	
	Assurance des particuliers	Assurance des entreprises
Méthode du PCAF disponible	Assurance automobile des particuliers	Assurance des entreprises (à l'exception de certains secteurs d'activité où la méthode est en développement ou à développer) ¹
Marchés où les modèles sont appliqués (Royaume-Uni, Canada et Irlande)	Royaume-Uni (intégré aux rapports d'exploitation)	Royaume-Uni (modèle mis au point) Canada (modèle mis au point)
Niveau de détail des calculs	Intensité des émissions totales des véhicules que nous assurons, en tenant compte de la marque, du modèle et de la distance parcourue estimée	Empreinte GES au niveau de la moyenne sectorielle
Défis²	Les méthodes pour les autres produits de nos portefeuilles (p. ex., assurances habitation et voyage) doivent encore être approuvées et testées. Les modèles de GES ne sont pas encore mis au point au Canada et en Irlande.	La méthode est relativement nouvelle, et d'autres tests doivent être réalisés pour l'améliorer. Il existe peu de données de bonne qualité fournies par les clients que nous assurons. Le modèle de GES n'est pas encore mis au point en
Plan jusqu'en 2027	<ol style="list-style-type: none"> Parfaire nos modèles de GES à l'aide de données déclarées, lorsqu'elles sont disponibles, afin de mieux comprendre les émissions de nos portefeuilles. Planifier l'élaboration de modèles pour tous nos marchés, dans la mesure du possible. Planifier la mise au point d'autres modèles lorsque les méthodes seront publiées. Lorsque de meilleures données seront disponibles, poursuivre l'élaboration de modèles de GES au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada pour faciliter le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de nos ambitions et la production de rapports connexes. 	

1. [PCAF, Insurance-Associated Emissions, The Global GHG Accounting & Reporting Standard](#), Part C, novembre 2022, tableau (en anglais seulement).
2. Il s'agit d'une liste non exhaustive; nous reconnaissons que le secteur doit relever d'autres défis d'ordre opérationnel, stratégique, juridique et réglementaire en plus d'assurer la cohérence des rapports.



Assurances

Principales mesures

Dans le cadre de notre ambition de devenir une entreprise ZéN d'ici 2040, nous aspirons à décarboner nos activités de production et d'indemnisation en prenant des mesures clés.

① Décarboner nos activités de production

Mesurer nos émissions

Nous modélisons nos émissions associées aux solutions d'assurance en quantifiant les émissions de GES de nos clients qui sont liées à nos produits d'assurance ou qui peuvent être générées en partie par ceux-ci. Ces émissions, tout comme celles du secteur des investissements, sont prises en compte dans la catégorie 15 de la portée 3, conformément au Protocole des GES. Dans notre dernier plan de transition, nous avons publié des données préliminaires sur l'intensité carbonique relative de nos solutions d'assurance pour tous nos marchés et sur l'intensité carbonique de nos solutions d'assurance automobile et habitation des particuliers au Royaume-Uni. Toutefois, ces données ont été publiées avant qu'une méthode soit approuvée pour l'ensemble du secteur.

Dialoguer avec le secteur

Nous appuyons continuellement l'élaboration de méthodes de comptabilité carbone en participant à des groupes de travail du PCAF pour les portefeuilles d'assurance des entreprises et d'assurance automobile des particuliers. Ces méthodes ont été approuvées par l'industrie, et d'autres méthodes sont en cours ou en voie d'élaboration pour les autres portefeuilles et gammes de produits. Le tableau Nos progrès en matière d'intégration des modèles de GES résume où nous en sommes dans notre démarche.

En raison de différents défis, dont certains sont décrits dans le tableau, nous ne sommes pas en mesure de publier une mise à jour de nos émissions. Nous continuerons d'aider notre clientèle à réduire ses émissions, notamment en lui proposant des solutions facilitant l'acquisition de VÉ et l'adoption des énergies renouvelables.

Politique d'exclusion de base

Pour orienter nos décisions en matière de durabilité dans le domaine de l'assurance, nous nous appuyons sur notre déclaration relative à la souscription reposant sur les facteurs ESG (en anglais seulement). Celle-ci a été mise à jour pour mieux refléter notre politique d'exclusion en matière d'investissement et pour élargir notre offre de produits d'assurance aux clients qui répondent à nos critères d'investissement. Cela nous permet aussi d'élargir notre offre de produits renouvelables au secteur en pleine croissance des énergies renouvelables et de participer à de nouveaux projets technologiques pour favoriser encore davantage la transition.

Lorsque nous faisons l'acquisition d'une société dont les portefeuilles de souscription ne sont pas conformes à cette déclaration, nous prenons des mesures concrètes pour les rendre conformes dans un délai raisonnable.

② Assurer la transition

Nous avons relevé trois grands domaines dans lesquels nous pouvons contribuer à accélérer l'adoption de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone :

Accompagner la clientèle dans la transition

Nous continuons de collaborer avec nos clients pour les sensibiliser et les encourager à faire des choix durables afin de stimuler la demande d'options durables à haute intégrité

Construction durable

Aperçu : Notre environnement bâti génère jusqu'à 40 % des émissions de carbone au Royaume-Uni¹. C'est pourquoi les entreprises souhaitent adopter des matériaux à faibles émissions de carbone. Pour faciliter la transition au Royaume-Uni, nous avons élargi notre appétit pour le bois d'œuvre afin d'inclure le bois massif². Les termes « bois massif » et « bois d'ingénierie » sont utilisés dans le domaine de la construction en référence aux éléments structurels en bois massif de grande dimension. Ces matériaux remplacent les matériaux habituels, comme l'acier et le béton, pour la construction des éléments porteurs des bâtiments, offrant ainsi une solution de rechange à faibles émissions de carbone. Dans le cadre de notre approche de production et de gestion des risques, nous cherchons à atténuer les risques associés à l'utilisation de matériaux durables, depuis la phase de conception jusqu'à l'utilisation du bâtiment achevé.

Résultat : En offrant des solutions d'assurance globales soutenues par des conseils et des orientations en matière de gestion des risques, nous aidons notre clientèle à adopter des matériaux de construction durables. Notre participation tout au long du processus nous permet de collaborer avec nos clients pour créer des bâtiments durables et résistants aux dommages.

Contribution à notre ambition : Cette mesure accélère l'adoption de matériaux de construction à faibles émissions de carbone et favorise la décarbonation de notre portefeuille de production.

1. [The RICS Whole life carbon assessment for the built environment: how, why and what next?](#) (en anglais seulement)
2. [Aviva expands underwriting appetite to include engineered timber for commercial buildings](#) (en anglais seulement)





Assurances

qui appuient la transition. Nous aidons nos clients à faire des choix plus durables en :

- veillant à ce qu'ils ne soient pas désavantagés (p. ex., hausse du prix des propriétés dotées de panneaux solaires) lorsqu'ils installent des solutions d'énergie renouvelable à leur domicile (au Royaume-Uni et au Canada);
- favorisant la création de solutions de construction en assurant les technologies à faibles émissions de carbone, comme les constructions en bois massif (au Royaume-Uni; voir l'étude de cas Construction durable à la page précédente);
- offrant des solutions d'assurance aux innovateurs, comme SunSave, qui propose des options à faible coût initial par le biais d'un abonnement pour l'installation de panneaux solaires résidentiels (au Royaume-Uni).

Soutenir la transition vers les énergies renouvelables

Au Royaume-Uni, nous offrons des produits d'assurance des entreprises pour la production terrestre et en mer d'énergie éolienne et solaire et pour le stockage d'énergie par batterie, et nous envisageons d'élargir notre gamme de produits pour couvrir notamment les éoliennes flottantes. En Irlande, nous couvrons la production terrestre d'énergies renouvelables, y compris la construction et l'exploitation d'éoliennes. Au Canada, notre couverture comprend le captage, la production et le stockage d'énergie au moyen d'éoliennes, de panneaux solaires, de la géothermie, de la biomasse ou de biocarburant.

Au Royaume-Uni, nous avons multiplié par dix-huit notre portefeuille d'énergies renouvelables entre la fin de 2019 et 2024, et nous visons une croissance des PÉB de 73 M£ d'ici 2027. Au Canada, notre ambition de croissance des PÉB dans le secteur des énergies renouvelables s'établit à 10 M\$ CA d'ici 2027.

De plus, au Canada, notre division Grands comptes et assurance spécialisée (GCS) a lancé un programme d'énergies renouvelables

avec notre courtier-partenaire, HUB International¹. Nous sommes en train de mettre sur pied une équipe des Grands comptes pour les énergies renouvelables, l'exploitation minière et la construction, conformément à notre déclaration relative à la souscription reposant sur les facteurs ESG.

Favoriser la transition vers les VÉ

Aviva assure déjà de nombreux VÉ, soit environ un VÉ privé sur neuf au Royaume-Uni au T3 2024.

Nous avons déjà lancé des garanties pour répondre aux besoins particuliers des conducteurs de VÉ, notamment une protection si la batterie tombe à plat pendant les déplacements ainsi qu'une protection en cas de dommages occasionnés à l'équipement servant à la recharge du véhicule à domicile.

Au Canada, nous avons lancé un programme innovant en 2022 : nous offrons un rabais sur la prime d'assurance des nouveaux VÉ pour les clients ayant subi une perte totale de leur véhicule à moteur à combustion interne (MCI).

À l'avenir, nous répondrons aux besoins de notre clientèle par les moyens suivants :

- Continuer d'investir dans nos offres aux clients et de les faire évoluer;
- Mieux faire connaître notre gamme de produits pour VÉ aux clients;
- Investir dans la formation et les outils liés aux VÉ pour Solus, notre filiale en propriété exclusive d'ateliers de réparation.

3 Décarboner nos activités d'indemnisation

Mesurer les émissions liées à l'indemnisation

À l'heure actuelle, il n'existe pas de méthode sectorielle pour mesurer les émissions générées par l'évaluation et le traitement des demandes d'indemnisation. Pour combler cette lacune, nous avons élaboré une

méthode de mesure des émissions liées à l'indemnisation en collaboration avec des experts externes. Celle-ci met l'accent sur les émissions dans la chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation sur lesquelles l'assureur exerce un contrôle direct.

Nous avons élaboré un modèle axé sur les activités pour estimer les émissions liées aux demandes d'indemnisation automobile, habitation, voyage et GCS au Royaume-Uni. Nous avons présenté cette méthode dans le cadre d'une table ronde et de rencontres individuelles avec d'autres assureurs, des experts du secteur et des organismes indépendants afin d'encourager le développement d'une approche sectorielle normalisée.

Nous recueillons des données sur les émissions des fournisseurs, faisons le suivi de ces dernières et en rendons compte à l'équipe de haute direction ainsi qu'à nos fournisseurs. Lorsque le secteur passera à une approche normalisée de mesure des émissions liées à l'indemnisation, nous nous efforcerons de l'adopter et nous publierons des données sur nos émissions de référence en indemnisation et nos ambitions de réduction à court terme.

Pour la suite des choses, nous nous concentrerons sur la mise en œuvre de notre méthode et de notre modèle actuels de mesure des émissions liées à l'indemnisation dans nos activités d'assurance de dommages en Irlande et au Canada. Ainsi, nous pourrions estimer nos émissions de référence liées à l'indemnisation pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement connexe.

Éviter les émissions liées à l'indemnisation

L'un des principaux moyens de réduire les émissions de notre chaîne d'approvisionnement en indemnisation consiste à les éviter d'entrée de jeu. Nous continuerons d'intégrer et d'élargir nos initiatives visant à éviter les émissions liées à l'indemnisation en favorisant l'adoption de pratiques d'indemnisation durables. Au Royaume-Uni, nous préférons la

réparation au remplacement en assurances habitation et automobile, et nous optimisons la logistique de la chaîne d'approvisionnement pour diminuer les émissions dues au transport. Par exemple, nos équipes virtuelles de règlement des sinistres au Royaume-Uni gèrent environ 70 % des sinistres touchant des bâtiments pour nos clients en assurance habitation, évitant ainsi les inspections sur le terrain. En Irlande, nous réglons 20 % des sinistres en menant des inspections à distance. Au Canada, nous bonifions le programme de récupération de biens pour prioriser la réutilisation et le recyclage, réduire le gaspillage et participer à l'économie circulaire.

Intervenir auprès de nos fournisseurs

Au Canada et au Royaume-Uni, nous tenons un Sommet annuel des fournisseurs sur la cible Z&N.

Ce sommet vise à sensibiliser nos fournisseurs à l'importance de la décarbonation, et il leur donne l'occasion d'écouter des chefs de file en durabilité dans le secteur de l'assurance. Le programme d'engagement des fournisseurs se poursuivra en 2025, tout comme la mesure des émissions des fournisseurs, une fois qu'une méthode de mesure des émissions liées à l'indemnisation sera en place.

Au Royaume-Uni, nous avons récemment mis au point un tableau de bord interne sur la durabilité de nos fournisseurs de services d'indemnisation, qui permet à nos responsables des relations avec les fournisseurs d'accéder à des renseignements à jour sur le bilan en matière de durabilité de nos fournisseurs, y compris l'état de leurs cibles validées par la SBTi, leurs données sur les émissions et leur score EcoVadis. Ainsi, nos responsables des relations avec les fournisseurs peuvent accéder aux données et les gérer de manière autonome, ce qui leur permet d'avoir des conversations éclairées sur la durabilité avec nos fournisseurs.

➤ Pour en savoir plus : [Activités d'Aviva](#)



Assurances

Élaborer une stratégie de résilience

En réponse à la hausse des températures, à l'augmentation des précipitations et à l'élévation du niveau de la mer, qui entraînent une augmentation des sinistres liés aux inondations, aux effondrements et aux tempêtes, nous étudions des initiatives visant à renforcer la résilience.

Conformément à notre nouveau cadre stratégique axé sur la nature adopté à l'échelle du Groupe, nous comptons étudier les enjeux liés à la nature dans le cadre de nos initiatives de résilience aux sinistres, depuis leur définition jusqu'à leur exécution. Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos initiatives de résilience dans le tableau ci-dessous .

1. Pour en savoir plus, voir [la proposition liée aux énergies renouvelables de GCS](#).

④ Remanier notre stratégie en assurance santé

Au Royaume-Uni¹, notre équipe d'experts a élaboré les produits d'assurance santé d'Aviva en étroite collaboration avec des hôpitaux et des spécialistes. Ces produits reposent sur trois éléments essentiels :

- Des traitements de qualité et des parcours cliniques clairs;
- Un accès et une administration simples;
- Des primes abordables grâce à une stratégie axée sur les coûts et la valeur.

Selon nous, les mesures que nous prenons pour atteindre ces objectifs jouent un rôle clé sur le plan de la durabilité. De plus, nous nous efforçons d'offrir des produits d'assurance santé conformes à l'ambition du Groupe. Toutefois, nos progrès dépendent de facteurs externes, comme la décarbonation du réseau électrique et les pratiques en soins de santé, qui échappent à notre contrôle direct.

Intervenir auprès de nos fournisseurs

En collaboration avec nos fournisseurs, nous cherchons à réduire la surmédicalisation et le gaspillage dans notre chaîne d'approvisionnement en santé, car nous considérons que l'efficacité des soins de santé et les objectifs de durabilité sont intrinsèquement liés. Pour ce faire, nous tentons sans cesse de mieux comprendre et de mesurer les émissions de carbone des services et des fournisseurs auxquels nous faisons appel pour traiter les demandes d'indemnisation au titre d'une assurance médicale privée, dans le but d'accélérer les mesures qui ont le plus d'influence sur l'atteinte de l'objectif ZÉN.

Nos fournisseurs de services d'indemnisation en assurance santé sont diversifiés et spécialisés; il s'agit notamment d'organismes de bienfaisance enregistrés et d'établissements privés du Service de santé national (qui n'ont pas le droit de s'inscrire à la SBTi). Ces fournisseurs ne sont pas inclus dans notre ambition intermédiaire en vertu de laquelle 70 % de nos fournisseurs doivent se fixer des cibles validées par la SBTi d'ici 2025. Toutefois, nous cherchons à nous aligner sur les attentes du Groupe à l'égard des fournisseurs, dans la mesure du possible (pour en savoir plus, lisez la section Activités d'Aviva) . Nous explorons également d'autres approches, le cas échéant, tout en offrant à nos clients des options de traitement clinique de qualité et adaptées à leurs besoins, notamment en leur permettant de faire un choix éclairé d'établissement.

Numérisation

Nous reconnaissons le rôle que les soins numériques peuvent jouer dans l'efficacité carbone (par exemple, ils évitent aux patients d'avoir à se déplacer pour leurs rendez-vous)². En 2024, le service de consultation d'omnipraticien en ligne d'Aviva a offert environ 31 % plus de rendez-vous qu'en 2023, puisque les clients peuvent maintenant obtenir des consultations virtuelles pour leurs problèmes musculosquelettiques et de santé mentale.

Contribuer à la résilience de notre clientèle

Le bien-être des clients demeure une priorité pour Aviva, et la prévention est au cœur de la transition vers des soins de santé à faibles émissions de carbone. Nous offrons à nos clients des mesures de promotion de la santé, et nous avons observé une augmentation de l'utilisation de notre application et du recours à nos autres solutions favorisant le bien-être. Les services de santé mentale que nous offrons peuvent aussi aider nos clients à faire face aux difficultés, comme les phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques³.

Intervenir auprès du secteur

Nous reconnaissons que l'obtention de résultats cliniques positifs pour les personnes qui ont besoin d'un traitement demeure une priorité fondamentale, et que le rythme de la décarbonation de nos services d'assurance santé dépend de facteurs externes propres au secteur de la santé (p. ex., progrès dans l'atteinte de la cible du programme Greener NHS, qui est de parvenir à la carboneutralité d'ici 2045 pour les émissions sur lesquelles le secteur a une influence). Nous continuerons d'exercer notre influence sur le secteur de la santé du Royaume-Uni pendant le processus de décarbonation, notamment par notre participation au groupe de travail ZÉN de l'Association of British Insurers et de l'Independent Healthcare Providers Network. De plus, nous discutons régulièrement avec

les intermédiaires du réseau de distribution et nous saisissons les occasions d'échanger avec les organisations et les partenaires concernés.

Risques pour la santé en contexte de changements climatiques

Bien qu'il soit de plus en plus évident que les changements climatiques nuisent à la santé et que ces conséquences s'intensifient⁴, les répercussions pour les assureurs de soins médicaux demeurent mal comprises. Notre division de la santé se concentrera sur trois aspects clés pour atténuer les risques pour la santé liés au climat :

- Améliorer la qualité des données pour mieux quantifier les effets du climat sur les résultats pour la santé;
- Investir dans la prévention pour améliorer la résilience climatique et contribuer aux solutions novatrices;
- Collaborer efficacement et nouer le dialogue avec les principales parties prenantes.

1. Aviva offre des produits d'assurance santé dans d'autres régions (comme en Irlande et en Inde), mais les activités décrites dans cette section s'appliquent seulement au marché britannique. Nous souhaitons appliquer des mesures de durabilité dans nos divisions de santé en Irlande et en Inde dans un délai raisonnable, compte tenu de notre influence sur ces marchés.
2. [Health care's response to climate change: a carbon footprint assessment of the NHS in England. Lancet Planetary Health, 2021, vol. 5, p. e84-92](#) (en anglais seulement).
3. [Green physician toolkit, page 5](#) (en anglais seulement).
4. [The 2024 report of the Lancet Countdown on health and climate change: facing record-breaking threats from delayed action, vol. 404, n° 10465, pp. 1847-1896](#) (en anglais seulement).



Développer une approche intégrée

⑤ Aider les entreprises et les particuliers à se préparer aux changements climatiques

En plus de proposer des produits d'assurance offrant une protection en cas de phénomènes météorologiques extrêmes, ceux-ci étant de plus en plus fréquents, nous aidons nos clients à renforcer leur résilience face aux risques climatiques à court, moyen et long terme. Pour ce faire, nous mettons en œuvre les initiatives axées sur la nature et l'adaptation décrites dans le tableau ci-dessous.

Nos initiatives axées sur la nature et l'adaptation

Initiative	Marchés de mise en œuvre	Principales parties prenantes	Description	Calendrier
Reconstruire en mieux	Royaume-Uni et Canada	Clients de l'Assurance habitation des particuliers	Au Royaume-Uni, nous soutenons le programme Reconstruire en mieux de Flood Re, qui vise à aider les propriétaires à installer des dispositifs de protection contre les inondations à la suite d'un sinistre. Au Canada, nous offrons l'avenant Biens durables, qui offre une protection semblable au programme Reconstruire en mieux pour encourager les clients qui ont subi un sinistre à choisir des solutions durables et efficaces sur le plan énergétique et à privilégier la prévention.	Au Royaume-Uni, cette initiative se poursuivra au moins jusqu'en 2039. Nous offrirons une garantie (sous réserve d'un plafond d'indemnité et d'un seuil de perte) pour payer les dispositifs favorisant la résilience installés au domicile des clients qui ont subi une inondation. Au Canada, nous continuons d'offrir ce produit.
Building Future Communities (Construire les collectivités de l'avenir)	Royaume-Uni et Irlande	Gouvernement	Il s'agit d'une campagne médiatique appelant au renforcement des règles de planification pour empêcher la construction dans les zones inondables actuelles et celles qui risquent de le devenir. Nous avons participé à des initiatives de gestion des inondations, rencontré des organismes de réglementation et des ministres et développé des ressources de cartographie des risques d'inondation.	Campagne en cours
Plantation d'arbres	Royaume-Uni, Canada et Irlande	Clients et nature	Au Royaume-Uni et au Canada, nos programmes de plantation d'arbres permettent aux clients de planter un arbre plutôt que de louer un véhicule pendant la réparation de leur voiture. En Irlande, nous avons fait un don de 5 M£ à l'organisme Nature Trust pour la plantation de 1,2 million d'arbres sur une période de cinq ans débutant en 2023, afin de contribuer à la restauration de la biodiversité.	Les programmes se poursuivent en 2025 au Royaume-Uni et au Canada. En Irlande, 1,2 million d'arbres seront plantés sur une période de cinq ans débutant en 2023.
Institut de prévention des sinistres catastrophiques	Canada	Organismes sectoriels et universités	Nous collaborons avec l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques et l'Association canadienne des constructeurs d'habitations pour comprendre comment encourager l'intégration de mesures de résilience aux pratiques standards de construction.	Les premiers projets pilotes seront menés en 2025.
Initiative de Wildfire Defense Systems	Canada	Clients	Dans le cadre de ce programme gratuit, des spécialistes sont envoyés dans les zones évacuées en Alberta et en Colombie-Britannique pour protéger les propriétés à risque.	Le programme a été mis en place en 2024 et continuera d'être offert gratuitement aux clients propriétaires.
Solutions de gestion des risques	Royaume-Uni et Canada	Clients et rédacteurs production	Au Royaume-Uni, par le biais des Solutions de gestion des risques d'Aviva, nous offrons des conseils techniques sur l'atténuation des risques aux clients de l'Assurance des entreprises. Nous accompagnons nos clients depuis la conception jusqu'à l'exploitation des principales technologies d'énergie renouvelable. Nos ressources de modélisation des risques naturels permettent de déterminer et d'atténuer l'exposition des clients aux conséquences météorologiques à haut risque liées aux changements climatiques.	Ces produits sont actuellement offerts.
Assurance paramétrique	Canada	Clients	En octobre 2024, nous avons lancé cette plateforme qui, grâce à une banque de données météorologiques et à un accès en temps réel aux stations météorologiques, offre à nos clients une protection contre les événements saisonniers imprévus. À l'heure actuelle, Aviva est le seul assureur au Canada à offrir cette solution aux clients de l'Assurance des entreprises.	Ce produit est actuellement offert.

Activités d'Aviva

Présente dans plusieurs régions, notre entreprise donne l'exemple en visant la décarbonation de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement.

Principales mesures

- 1 Décarboner nos sites opérationnels**
Mettre en œuvre une stratégie de bâtiments à énergie zéro et investir massivement dans les énergies renouvelables.
- 2 Électrifier notre parc automobile**
Remplacer les véhicules à moteur à combustion interne par des VÉ.
- 3 Décarboner notre chaîne d'approvisionnement opérationnelle**
Demander à nos fournisseurs de se fixer des cibles fondées sur les données scientifiques.
- 4 S'attaquer aux dernières catégories des émissions opérationnelles de portée 3**
Définir de nouvelles ambitions pour la portée 3, selon l'évolution des normes sectorielles.

Fin 2024

51 %

de réduction des émissions de portées 1 et 2 à la fin de 2024, par rapport à l'année de référence 2019

100 % ^{AR}

de l'électricité servant aux activités produite à partir de sources renouvelables

51 %

de nos fournisseurs (selon les dépenses) se sont fixés une cible fondée sur les données scientifiques

2025-2030

90 %

de réduction des émissions de GES de portées 1 et 2 d'ici la fin de 2030 (par rapport à l'année de référence 2019)

70 %

de nos fournisseurs (selon les dépenses) se fixeront des cibles validées par la SBTi d'ici la fin de 2025¹

Électrifier

notre parc automobile au Royaume-Uni et en Irlande d'ici la fin de 2025, et dans le reste du monde d'ici la fin de 2027

100 %

de l'électricité produite à partir de sources renouvelables, jusqu'à la fin de 2025 et au-delà

D'ici 2040

Groupe ZÉN

1. Cette ambition s'applique tant à notre chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation en assurance de dommages qu'à notre chaîne d'approvisionnement non liée à l'indemnisation.

^{AR} Cet indicateur a fait l'objet d'une mission indépendante d'assurance limitée réalisée par EY. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdf/2024-transition-plan.pdf>.





Activités d'Aviva

Nos activités

Nous avons plus de pouvoir sur les émissions liées à nos propres activités que sur les émissions associées à nos activités d'investissement et de production. Nous ne pouvons pas demander à nos entités détenues, à nos assurés et à nos fournisseurs de faire la transition si nous ne sommes pas prêts à faire de même. La décarbonation des activités d'Aviva constitue un élément essentiel de notre plan de transition et nous permet de soumettre nos principales parties prenantes aux mêmes exigences.

Afin de servir sa vaste clientèle, Aviva est présente surtout au Royaume-Uni, en Irlande, au Canada et en Inde, et emploie plus de 25 000 personnes. Dans le contexte de nos activités, notre stratégie ZéN tient compte du fonctionnement efficace de nos bureaux ainsi que des émissions indirectes liées à nos voyages d'affaires, au navetage de nos employés, à l'environnement informatique et à la gestion des déchets. Nous travaillons également avec plus de 2 500 fournisseurs dans le monde, et notre influence sur ce réseau compte pour beaucoup dans notre stratégie ZéN.

Nous entendons par « chaîne d'approvisionnement opérationnelle » l'ensemble des dépenses d'approvisionnement qui soutiennent nos activités internes. Elle est distincte de notre chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation, qui est liée à nos activités de gestion des demandes d'indemnisation.

➤ **Pour en savoir plus :** [Assurances](#)

Aviva mène ses activités dans tous les marchés où elle est présente, notamment au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada. Nos filiales concernées par le présent document sont Aviva India, Wealthify, Succession Wealth, Sesame Bankhall Group, AIG Life UK, Probitas et Solus, notre groupe spécialisé en réparation de véhicules. L'équipe centrale apporte son expertise en carboneutralité, fixe des cibles et favorise le changement, tandis que les équipes locales produisent les résultats.

Ambitions intermédiaires

Pour progresser dans la réalisation de notre ambition de devenir une entreprise ZéN d'ici 2040, nous avons déterminé des étapes à suivre. Vous trouverez dans le tableau Nos ambitions opérationnelles intermédiaires un résumé de l'état d'avancement de chacune de nos ambitions intermédiaires. Nos méthodes de calcul sont conformes au Protocole des GES.

➤ **Pour en savoir plus :** [Déclaration sur les changements climatiques 2024](#) (en anglais seulement)

Suivi et contrôle

Établir un cadre de référence et comprendre l'empreinte carbone de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement nous permet de cibler des mesures qui nous aident à réaliser notre ambition de durabilité.

1. Par rapport à un niveau de référence de 15 747 tonnes d'éq. CO₂. Ce niveau de référence peut être mis à jour et présenté de nouveau selon l'évolution de la portée des rapports, des données et des méthodes à mesure que la date de réalisation de l'ambition approche.
2. Il s'agit du résultat du Groupe Aviva. Il ne comprend pas de données sur les déchets de la filiale Solus, mais celles-ci seront incluses dans le rapport produit à la fin de 2025. Ces indicateurs ont respectivement fait l'objet d'une mission indépendante d'assurance limitée et d'une mission indépendante d'assurance raisonnable réalisées par EY. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/2024-transition-plan.pdf>.

AL

AR

Nos ambitions opérationnelles intermédiaires

Ambition	Portée	Méthodes sous-jacentes ou validation externe	Indicateur	Pourcentage de réalisation à la fin de 2024
Réduction de 90 % des émissions des portées 1 et 2 d'ici la fin de 2030, par rapport à l'année de référence 2019 ¹	Activités d'Aviva	Conforme au cadre de la SBTi et validée par la SBTi	Tonnes d'éq. CO ₂	51 % AL
100 % de l'électricité produite à partir de sources renouvelables d'ici la fin de 2025	Activités d'Aviva	RE100	% de l'électricité consommée dans le cadre de nos activités provenant de sources renouvelables	100 % AR
100 % du parc automobile sera électrique ou hybride d'ici la fin de 2025	Parc automobile au Royaume-Uni et en Irlande	EV100	% de véhicules électriques ou hybrides dans notre parc de véhicules de fonction	92 %
100 % du parc automobile sera électrique ou hybride d'ici la fin de 2027	Autres parcs automobile d'Aviva			45 %
70 % de nos fournisseurs (selon les dépenses) se fixeront une cible fondée sur les données scientifiques d'ici la fin de 2025 (cible conforme à la SBTi et validée par la SBTi, ou cible équivalente)	Chaînes d'approvisionnement opérationnelle et de l'indemnisation	Conforme au cadre de la SBTi et validée par la SBTi	% de dépenses auprès de fournisseurs ayant une cible validée par la SBTi (ou équivalente)	51 %
Zéro déchet aux sites d'enfouissement d'ici la fin de 2025	Royaume-Uni et Irlande	En attente de validation externe des données du Royaume-Uni et de l'Irlande au T1 2025	% du volume total de déchets envoyé dans les sites d'enfouissement	51 % ²
Zéro déchet aux sites d'enfouissement d'ici la fin de 2030	Autres activités d'Aviva			

Activités d'Aviva

Se préparer à faire face à l'incertitude grâce à la production autonome

Aperçu : Dans le cadre de notre ambition de consommer seulement de l'électricité renouvelable, nous avons franchi une étape importante en installant une éolienne de 1 MW à notre bureau de Perth en octobre 2024.

Résultat : Cette éolienne, combinée à nos abris d'autos solaires et aux panneaux solaires installés sur le toit, produira suffisamment d'électricité pour alimenter tout le bureau de Perth pendant la majeure partie de l'année. Elle devrait produire 1 700 MWh par année, ce qui est suffisant pour alimenter plus de 620 maisons¹.

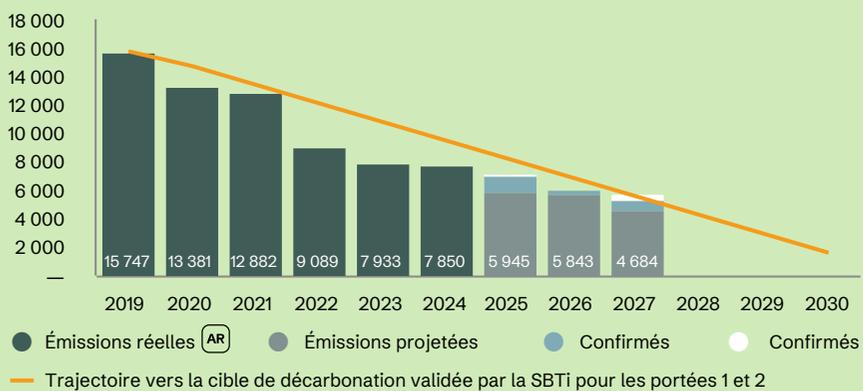
Chaque année pendant toute la durée de vie utile de l'éolienne, Aviva fera un don de 5 000 £ à des organisations et à des organismes de bienfaisance de la région de Perth afin de soutenir des initiatives locales axées sur la durabilité et la collectivité.

➤ **Plus d'information** [ici](#) (en anglais seulement).



Progression et réductions prévues par rapport à la cible de réduction des émissions des portées 1 et 2

Émissions absolues des portées 1 et 2 (en fonction du marché), en tonnes d'éq. CO₂



Principales mesures

Portées 1 et 2

① Décarboner nos sites opérationnels

Notre stratégie de bâtiments à énergie zéro et nos investissements majeurs en vue de passer aux énergies renouvelables sont à la base de nos initiatives de décarbonation. La stratégie de bâtiments à énergie zéro est un programme entièrement financé dans le cadre duquel nous investissons conjointement avec nos propriétaires dans des projets d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de réduction des émissions. Notre réussite repose sur l'établissement de solides partenariats avec des fournisseurs de services de gestion des installations qui partagent nos aspirations. Les sites opérationnels d'Aviva au Royaume-Uni et en Irlande ont fait l'objet d'une analyse de faisabilité rigoureuse qui a permis de déterminer des mesures à court et moyen terme pour l'installation de solutions d'efficacité énergétique et la modernisation de l'enveloppe et des services des bâtiments afin d'éliminer complètement la consommation de gaz.

Nous évaluons notre demande et notre offre d'énergie pour orienter le processus de remplacement des chaudières au gaz par des thermopompes dans nos bâtiments. Puisque les thermopompes présentent certaines limites (portée, performance, capacité du réseau électrique et coûts), nous devons investir dans l'amélioration de l'enveloppe de nos bâtiments actuels afin de les électrifier. Des améliorations continues sont également apportées à la gestion quotidienne des biens immobiliers pour réduire la consommation d'énergie.

Dans le graphique ci-contre, nous avons estimé l'impact de nos projets sur la réduction des émissions de carbone et comparé ces données à notre trajectoire vers notre cible de décarbonation. Dans le cas des « projets

confirmés », les fonds nécessaires ont été approuvés. Les « projets provisoires » en sont au stade de l'analyse de rentabilité et sont en attente de recevoir des fonds issus du budget déjà approuvé pour la stratégie de bâtiments à énergie zéro.

Entre 2028 et 2030, nous mènerons également des projets qui devraient réduire les émissions de plus de 1 000 tonnes d'éq. CO₂, ce qui nous aidera à réaliser notre ambition de 2030. Pour ce faire, nous souhaitons achever ces projets d'ici la fin de 2025.

En 2024, nous avons nommé Cushman & Wakefield, un expert en gestion de bâtiments reconnu pour son expérience en projets d'optimisation de bâtiments, qui gèrera l'exécution de bout en bout des projets de la première phase à partir de l'exercice 2025.

Notre filiale, Solus, élabore son propre plan de décarbonation conformément à l'ambition du Groupe. Ce plan et celui d'Aviva Canada seront complétés au cours de l'année 2025.

Nous sommes aussi déterminés à maintenir l'engagement que nous avons pris en 2015 dans le cadre de l'initiative RE100 : consommer uniquement de l'électricité provenant de sources renouvelables. Nous continuerons d'explorer toutes les options disponibles pour l'approvisionnement en énergies renouvelables, qu'il s'agisse d'investir dans des projets de production autonome, de conclure des accords d'achat d'énergie directement avec les producteurs, d'échanger de l'énergie avec des pairs ou de travailler avec nos partenaires actuels et futurs en approvisionnement pour stimuler l'innovation sur le marché.

1. Selon la consommation annuelle d'électricité estimée par Ofgem, qui s'établit habituellement à 2 700 kWh pour un ménage moyen (2021).
Seules les émissions totales des portées 1 et 2 (fondées sur le marché) ont fait l'objet d'une mission indépendante d'assurance raisonnable réalisée par EY. Les détails de cette assurance sont inclus dans le Plan de transition publié au Royaume-Uni le 27 février et disponible à l'adresse <https://www.aviva.com/content/dam/aviva-corporate/documents/socialpurpose/pdfs/2024-transition-plan.pdf>.

Activités d'Aviva

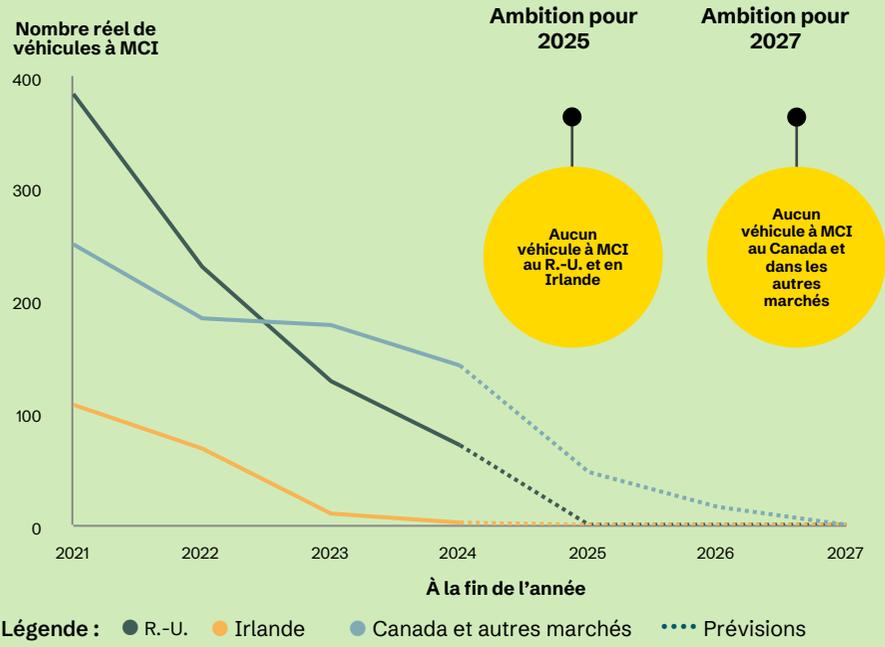
② Électrifier notre parc automobile

EV100 est une initiative mondiale qui rassemble des entreprises déterminées à ce que leur parc automobile soit entièrement composé de véhicules électriques d'ici 2030. Aviva tente d'influencer les fabricants de véhicules et les gouvernements pour encourager l'adoption des véhicules électriques à batterie et des véhicules hybrides rechargeables à l'échelle mondiale.

La transition de notre parc automobile se fera à mesure que nos contrats de location prendront fin et que les véhicules à MCI seront remplacés par des VÉ. Le graphique ci-dessous montre notre progression et notre trajectoire cible.

Transformation de notre parc automobile conformément à notre ambition EV100

Nombre de véhicules à moteur à combustion interne (MCI) dans le parc automobile d'Aviva



Catégories 1 à 14 de la portée 3

③ Décarboner notre chaîne d'approvisionnement opérationnelle (catégories 1 et 2)

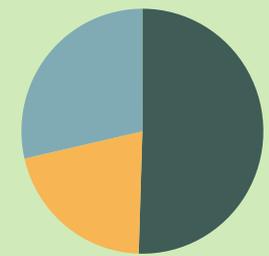
Nous gérons et suivons attentivement l'engagement de nos fournisseurs de se fixer des cibles fondées sur les données scientifiques. Le graphique circulaire à droite montre où en sont nos fournisseurs dans l'établissement de leurs cibles, qui doivent être définies d'ici la fin de 2024. Cet indicateur s'applique autant aux fournisseurs de notre chaîne d'approvisionnement opérationnelle qu'à ceux de notre chaîne d'approvisionnement de l'indemnisation en assurance de dommages.

Un défi de taille nous attend : il existe peu de données de qualité sur les émissions des entreprises, ce qui nous empêche de quantifier avec précision les émissions de notre chaîne d'approvisionnement et d'en faire le suivi. En demandant à nos fournisseurs de se fixer des cibles ZéN fondées sur la science, nous les incitons à s'engager publiquement à suivre un cadre reconnu pour les atteindre et à rendre compte de leurs progrès chaque année. Le fait que ces engagements soient publics renforce leur responsabilité envers les parties prenantes de l'entreprise.

Nous avons collaboré avec un partenaire spécialisé pour calculer le profil d'émissions absolues de notre chaîne d'approvisionnement indirecte. Nous appliquons une méthode hybride qui combine des données estimées et les émissions réelles déclarées par nos fournisseurs afin d'établir une comparaison plus précise entre notre année de référence 2019 et les émissions de nos fournisseurs pour l'année en cours. Nous continuerons de vérifier régulièrement si des données à jour sont disponibles afin de les intégrer à notre empreinte et d'orienter notre stratégie d'établissement de cibles et d'intervention.

Suivi de l'engagement de nos fournisseurs à se fixer des cibles fondées sur les données scientifiques

% de fournisseurs (selon les dépenses) qui s'étaient fixé des cibles fondées sur les données scientifiques à la fin de 2024



● Cible fixée validée par la SBTi	51 %
● Engagement pris	21 %
● Volonté de se fixer des cibles à déterminer	28 %

Intervenir auprès de nos fournisseurs

L'intervention auprès des fournisseurs est essentielle à la réalisation de nos ambitions. Nous souhaitons appuyer nos nouveaux fournisseurs et nos fournisseurs actuels en leur donnant des orientations claires en matière de durabilité. Une formation sur l'approvisionnement durable a été mise en place dans l'ensemble du Groupe Aviva en 2022 et sera offerte chaque année afin que nos acheteurs possèdent les compétences nécessaires pour parler de durabilité avec leurs fournisseurs.

En novembre 2024, nous avons tenu notre troisième Sommet annuel des fournisseurs sur la cible ZéN, une belle occasion de formation et de collaboration. Plus de 100 partenaires et fournisseurs (liés ou non à l'indemnisation) de



Activités d'Aviva

notre chaîne d'approvisionnement étaient représentés. En plus de poursuivre nos conversations avec nos fournisseurs, nous leur remettons un guide précisant nos attentes et les ressources à leur disposition. Nous comptons offrir d'autres ateliers aux fournisseurs pour les accompagner dans leur démarche de durabilité.

De plus, nous exigeons désormais que nos fournisseurs, nouveaux et actuels, se fixent des cibles ZÉN validées pour faire affaire avec nous. Pour les contrats dont la valeur totale s'élève à plus de 750 000 £ (ou 500 000 \$ CA au Canada), nos partenaires qui ne se sont pas fixé de cibles validées par la SBTi (ou des cibles équivalentes) ou qui ne se sont pas engagés à s'en fixer dans les douze prochains mois doivent obtenir une dérogation approuvée par le directeur de l'approvisionnement du Groupe. Nous chercherons de plus en plus à mettre au défi les fournisseurs qui n'adoptent pas de cibles ZÉN validées.

En janvier 2022, nous avons intégré des critères ESG et d'émissions de carbone dans nos processus de sélection des fournisseurs. Les critères ESG ont une pondération minimale de 10 % dans nos décisions d'achat. Les questions relatives aux émissions de carbone font aussi partie du processus d'intégration et de notre sondage annuel auprès des fournisseurs de matériaux. Selon nous, il est particulièrement important de tenir compte de critères de consommation d'énergie dans notre processus de sélection des fournisseurs de technologies pour décarboner notre service des TI.

4 S'attaquer aux autres émissions opérationnelles de la portée 3 (catégories 3 à 14)

Au-delà de notre chaîne d'approvisionnement, nous tenons aussi compte des autres catégories pertinentes de la portée 3. Depuis 2023, nous rendons publics notre production de déchets (catégorie 5), nos voyages d'affaires (catégorie 6) et nos activités liées

aux combustibles et à l'énergie (catégorie 3) (pour connaître nos émissions de l'année en cours, voir notre [Déclaration sur les changements climatiques](#) - en anglais seulement). À partir de 2026, nous avons aussi l'intention de rendre compte de nos progrès concernant les émissions provenant de notre chaîne d'approvisionnement (catégories 1 et 2) et du navettage de nos employés (catégorie 7). Le tableau ci-dessous détaille les catégories importantes de la portée 3 à l'égard desquelles nous prendrons des mesures à court ou moyen terme.

Développer une approche intégrée

Dans le contexte de notre nouveau cadre stratégique axé sur la nature adopté à

l'échelle du Groupe, nous nous sommes aussi engagés à comprendre les effets de nos bâtiments sur la nature. À cette fin, des études sur la biodiversité ont été entreprises à nos bureaux de Norwich, York, Bristol et Perth. D'autres études sont en cours pour établir une base de référence claire sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour apporter des changements positifs et les mesurer. Ces données de référence orienteront la mise en place à l'échelle du Groupe d'une stratégie officielle axée sur la nature. Nous cherchons aussi des moyens d'harmoniser nos activités opérationnelles avec celles d'alliances et de projets comme WWT, un organisme de bienfaisance qui travaille à la protection des terres humides et de la faune.

1. Nous avons évalué l'importance des catégories 1 à 14 de la portée 3. Les résultats, sur lesquels repose notre approche pour chaque catégorie (qui n'est pas détaillée dans cette section), sont présentés ci-dessous. Nous estimons que les catégories d'importance négligeable ont peu d'effet sur l'ambition d'Aviva.
 - a. La catégorie 3 (activités liées aux combustibles et à l'énergie exclues des portées 1 et 2) n'est pas comprise dans notre ambition parce qu'elle est peu importante, mais nous en rendons compte quand même.
 - b. Les émissions des catégories 4 (transport et distribution en amont) et 9 (transport et distribution en aval) ont très peu d'importance et sont donc incluses dans la catégorie 1 de la portée 3.
 - c. Les émissions de la catégorie 8 (actifs loués en amont, à l'exclusion des actifs qui composent notre portefeuille immobilier direct) sont négligeables et sont donc incluses dans les portées 1 et 2.
 - d. Toutes les émissions associées à nos activités d'indemnisation sont comptabilisées uniquement dans la catégorie 11 (utilisation des produits vendus). Nous estimons que les catégories 10 (transformation des produits vendus) et 12 (traitement en fin de vie utile) ne s'appliquent pas à nos activités. Pour en savoir plus sur notre approche, consulter la section Assurances.

S'attaquer aux autres émissions opérationnelles de la portée 3

Catégorie de la portée 3	Ambition	Principales mesures à venir
Déchets générés par les activités (catégorie 5)	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre l'objectif zéro déchet aux sites d'enfouissement d'ici la fin de 2025 pour le Royaume-Uni et l'Irlande (fin 2030 pour le reste du monde). - Définir une ambition de réduction des émissions absolues et des déchets d'ici la fin de 2026. - Définir une ambition de réduction de la consommation d'eau d'ici la fin de 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des programmes de formation des employés sur les déchets et la consommation durable. - Élaborer une stratégie de réduction des déchets pour le Canada et l'Inde. - Poursuivre les relations avec les partenaires en élimination des déchets, comme Restore Technology, Globechain et Olio. - Mettre hors service les réservoirs surélevés et installer des prises et des vannes automatiques pour réguler le débit d'eau.
Voyages d'affaires (catégorie 6)	Définir une ambition d'ici la fin de 2026.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les employés à privilégier la technologie pour favoriser un changement de culture au sein de l'entreprise. - Lancer une politique relative aux déplacements dans l'ensemble du Groupe en 2025. - Collaborer avec nos partenaires en voyages pour améliorer l'accès aux données sur les émissions liées aux voyages d'affaires.
Navettage des employés (catégorie 7)	Améliorer la qualité des données afin de produire des rapports pour l'ensemble de la catégorie à compter de 2026.	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le calcul des émissions liées au télétravail et obtenir des données plus précises sur le navettage des employés afin de produire un rapport pour l'ensemble de la catégorie à compter de 2026. - Continuer d'encourager l'utilisation des transports en commun en donnant de l'information et en accordant des prêts sans intérêt pour l'achat de titres saisonniers. - Mettre en place un programme de renoncement salarial dans le cadre duquel les employés peuvent renoncer à une partie de leur salaire pour faire l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique.

Méthodes de compensation et d'élimination du carbone

Stratégie d'élimination du carbone

Pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C, nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'éliminer le dioxyde de carbone de l'atmosphère en plus de réduire considérablement les émissions de carbone. Selon le sixième rapport d'évaluation (avril 2022) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le déploiement de technologies d'élimination du dioxyde de carbone pour compenser les émissions résiduelles difficiles à éliminer est essentiel si nous voulons atteindre l'objectif de zéro émission nette¹.

Dans le cadre de notre ambition ZÉN, nous prévoyons de compenser les émissions résiduelles au moyen de crédits de retrait de carbone. Toutefois, nous croyons qu'il faut accélérer la cadence et élargir la portée de nos actions afin de retirer suffisamment de carbone et ainsi réaliser nos propres ambitions ZÉN et contribuer aux objectifs mondiaux.

Au fil du temps, nous pensons que les technologies d'élimination du carbone pourraient se tailler une place importante dans notre portefeuille d'élimination, mais pour le moment, les stratégies naturelles sont une solution efficace qui règle aussi d'autres problèmes. Par exemple, elles limitent la perte de biodiversité, atténuent les changements climatiques et favorisent l'adaptation à ces derniers, et améliorent la résilience sur le plan de la santé et des finances.

Nous ne pouvons pas attendre l'échéance de notre objectif ZÉN. Nous devons penser dès maintenant aux moyens que nous pouvons prendre pour éliminer le carbone. Parallèlement à notre objectif de décarbonation, nous soutenons une augmentation à grande échelle des solutions d'élimination du carbone de haute qualité.

Mesures pour garantir des solutions d'élimination du carbone de haute qualité et efficaces

En 2021, nous nous sommes fixé pour objectif d'investir 100 M£ d'ici 2030 dans des solutions naturelles d'élimination du carbone qui offrent des avantages sociaux et économiques à nos communautés². Jusqu'ici, nous nous sommes engagés à investir 87 M£ au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada dans des solutions naturelles de séquestration du carbone, de préservation de la biodiversité et d'amélioration de la résilience climatique qui offrent en plus des avantages sur les plans social et communautaire. Des travaux essentiels ont été entrepris dans le cadre de plusieurs de ces projets pour rendre les autres projets de ce type plus attrayants pour les investisseurs, comme des travaux de recherche pour élaborer de nouveaux codes relatifs au carbone ou pour améliorer la compréhension des taux de séquestration, ce qui devrait faciliter la mobilisation des investissements commerciaux.

87 M£

consacrées aux solutions naturelles d'élimination du carbone

Pour nous assurer que les solutions naturelles d'élimination du carbone que nous finançons produisent des effets mesurables, nous menons des examens trimestriels et nous produisons des rapports annuels qui rendent compte de différents indicateurs de rendement clés relatifs au carbone, à la biodiversité, aux résultats de recherche et aux impacts sociaux et communautaires. Enfin, tous les crédits carbone découlant de ces projets seront certifiés par une tierce partie en fonction d'une norme reconnue avant d'être utilisés par Aviva.

Carboneutralité

En plus de réduire ses émissions de carbone et de soutenir l'adoption à grande échelle de solutions naturelles d'élimination du carbone de haute qualité, Aviva vise la carboneutralité pour ses émissions opérationnelles jusqu'en 2030. Pour y parvenir, nous allons chaque année utiliser et détruire³ des crédits carbone équivalant à nos émissions des portées 1 et 2 en fonction du marché et des catégories 3, 5, 6 et 7 de la portée 3. Ces crédits proviennent du projet Greenway, qui consiste à moderniser des foyers en Inde pour améliorer la santé et les moyens de subsistance des populations locales en plus d'éviter les émissions de carbone. Les crédits de ce projet sont validés par Gold Standard, et les autres répercussions sont déclarées chaque année.

Information sur les crédits carbone

Chaque année, nous continuerons d'indiquer dans la [Déclaration sur les changements climatiques](#) (en anglais seulement) le nombre de crédits carbone que nous avons achetés et détruits, y compris le type de crédit, la méthode de vérification et les renseignements sur l'organisation qui a certifié les crédits.

À partir de 2030, nous avons l'intention d'utiliser et de détruire³ des crédits de retrait de carbone pour compenser nos émissions résiduelles de portées 1 et 2 (qui devraient représenter au plus 10 % de nos émissions de portées 1 et 2 générées au cours de l'année de référence 2019).

Nous continuerons d'évaluer les limites de notre ambition de compensation des émissions résiduelles de portée 3, notamment en fonction des orientations sectorielles à venir.

1. [IPCC: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change](#) (en anglais seulement)
2. [Taking a stand on sustainability at BIBA 2024](#) (en anglais seulement)
3. Dans le contexte des crédits carbone, le terme « détruire » signifie que l'entreprise a déjà tiré avantage du crédit (généralement, l'entreprise déclare publiquement qu'elle a utilisé le crédit pour atténuer ses émissions). La destruction des crédits carbone dans le registre public visé garantit qu'ils ne sont pas sur le marché et évite qu'ils soient comptés en double.



Gouvernance

- 50 Gouvernance
- 52 Gestion des risques
- 53 Analyse des scénarios climatiques



Gouvernance

Rôles et responsabilités

Notre processus de gouvernance climatique est géré par les forums de gouvernance en place et par des groupes liés à la durabilité formés à cette fin. Le graphique ci-dessous résume le rôle des équipes fonctionnelles et des comités dans la création, l'exécution et le suivi de notre Plan de transition.

Nos fonctions d'investissement, d'assurance et d'exploitation comptent aussi des rôles axés sur les risques et les occasions liés au climat.

Le Plan de transition a été approuvé par le Comité de direction sur l'Ambition de durabilité d'Aviva (ADA) et le conseil d'administration d'Aviva plc, et il n'est pas soumis à l'approbation des actionnaires. Les rapports sur la transition, leur mise en œuvre

et leur exécution continueront d'être supervisés selon ce cadre de gouvernance.

Le Comité de direction ADA est composé de membres de la direction des services concernés. Il assure un rôle de supervision et de remise en question en lien avec la réalisation de nos principales ambitions, et il fait des comptes rendus trimestriels à la cheffe de la direction du Groupe et au Comité des clients et de la durabilité.

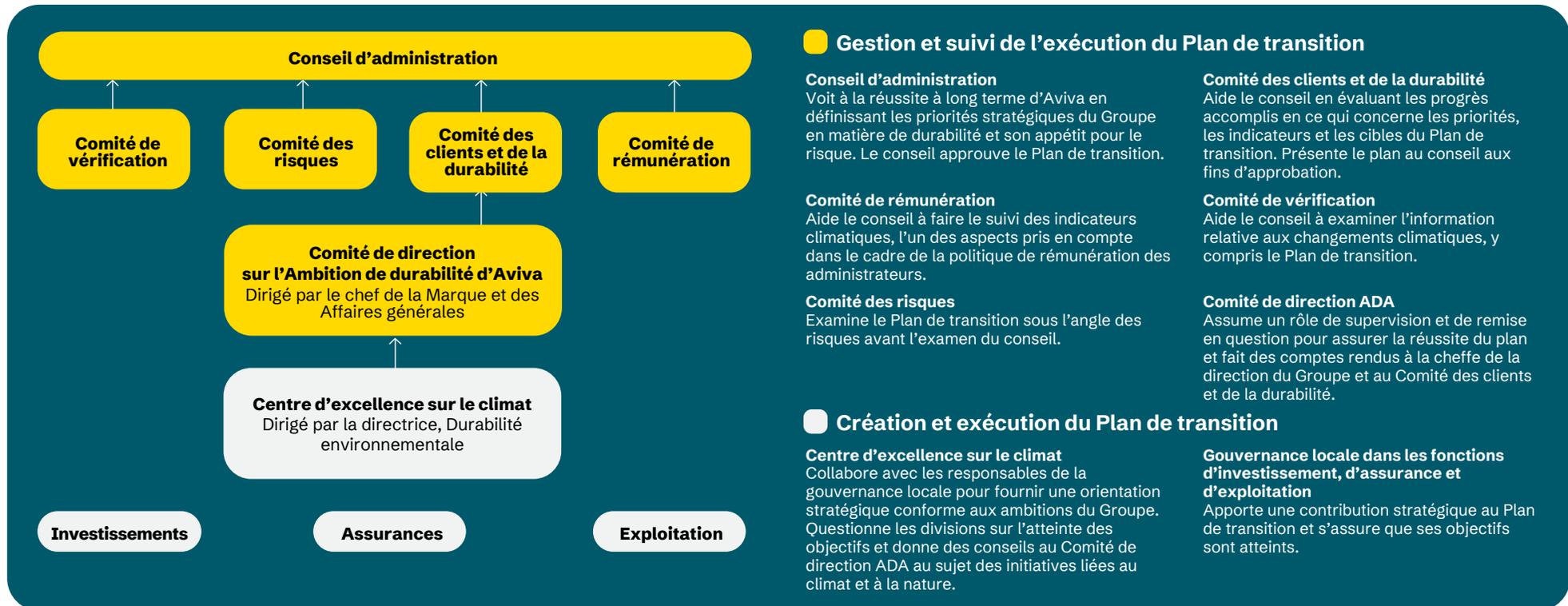
L'équipe de la Durabilité relève de Stephen Doherty, chef de la Marque et des Affaires générales, président du Comité de direction ADA et dirigeant responsable de la durabilité à Aviva. L'équipe dispose de l'expertise nécessaire pour assurer la mise en œuvre et la coordination des activités locales de développement durable dans l'ensemble des marchés d'Aviva. Nous avons défini

clairement les rôles et les responsabilités des membres de la direction pour tous les indicateurs de rendement clés liés à la durabilité. Par exemple, la cheffe de la direction du Groupe est responsable de notre stratégie ZÉN dans l'ensemble de nos marchés, tandis que le directeur, Concrétisation de l'ambition ZÉN — Exploitation dirige le programme. Les ambitions du Plan de transition sont revues par le Comité des clients et de la durabilité et le Comité de vérification du Groupe, qui examinent les indicateurs, les données de référence et les contrôles avant l'approbation définitive par le conseil d'administration.

La cheffe de la direction du Groupe est responsable de l'élaboration et de l'exécution de la stratégie du Groupe, y compris le Plan de

transition. Pour leur part, les chefs de la direction veillent à ce que le climat soit pris en compte dans leur division. La cheffe de la direction du Groupe et les chefs de la direction assurent le respect des principes juridiques, réglementaires, sociaux, éthiques, environnementaux et de gouvernance d'entreprise. De plus, les différentes équipes de direction d'Aviva sont responsables de la gestion des aspects de nos activités qui peuvent contribuer aux changements climatiques ou en subir les conséquences.

Les chefs de la gestion du risque effectuent une analyse indépendante des risques, y compris ceux liés au développement durable et aux changements climatiques, et ils tiennent à jour une méthode appropriée de communication et de déclaration réglementaire de ces risques.





Gouvernance

Les chefs des services financiers informent le conseil d'administration des risques financiers découlant des risques climatiques et ils tiennent à jour une méthode appropriée de communication et de déclaration réglementaire.

L'assemblée générale annuelle de l'entreprise est une occasion pour les actionnaires de contribuer au Plan de transition et de poser des questions.

Surveillance par le conseil d'administration et présentation de l'information

Notre cadre de gouvernance et la répartition claire des responsabilités permettent au conseil de fonctionner efficacement, d'assumer ses responsabilités et d'assurer une surveillance rigoureuse. Le conseil peut ainsi intégrer les risques climatiques et les occasions qui en découlent dans notre stratégie, notre prise de décisions et nos processus opérationnels. De plus, certains indicateurs importants du Plan de transition font l'objet d'une mission d'assurance indépendante.

➤ **Pour en savoir plus :** [Renseignements supplémentaires](#)

Puisque la durabilité fait partie de nos priorités stratégiques, l'Ambition de durabilité d'Aviva est un élément clé de nos processus décisionnels et de notre culture. La structure de gouvernance favorise l'agilité dans la prise de décisions en plus de permettre au conseil de réagir rapidement aux occasions et aux défis et d'adapter la stratégie en fonction du Plan de transition et des ambitions connexes, ce qui consiste notamment à s'assurer que les entreprises acquises respectent les politiques sur les risques liés à la durabilité. Nous garderons cette structure à l'œil pour garantir sa pertinence et son efficacité tout au long de la mise en œuvre du plan.

Culture

La durabilité est l'un des quatre piliers stratégiques du Groupe. Ainsi, nous sommes déterminés à prendre des mesures sociales et climatiques et à devenir une entreprise durable. Nos valeurs guident la réalisation de nos ambitions de durabilité, et tous les employés doivent compter parmi leurs objectifs de rendement une cible axée sur la durabilité afin de se conformer à notre ambition. Nous évaluons les progrès des employés dans le cadre du processus annuel d'évaluation du rendement et de manière continue pour nous assurer que des progrès sont réalisés à l'égard de nos priorités.

Nous poserons des questions sur la durabilité dans le sondage Aviva à l'écoute pour évaluer le niveau d'engagement des employés et la progression de notre culture.

De plus, les employés ont droit à 21 heures de congé rémunéré par année pour faire du bénévolat¹ auprès d'un organisme de bienfaisance ou d'une organisation communautaire de leur choix. Nous proposons à nos employés des activités de bénévolat organisées de manière centralisée avec des partenaires du domaine de l'environnement, comme Woodland Trust. Enfin, pendant une semaine chaque année, nous mettons en lumière des activités liées au climat auxquelles les employés peuvent participer.

Compétences et formation

Les membres du conseil d'administration d'Aviva plc possèdent une vaste expérience en durabilité, détaillée dans le [Rapport annuel 2024 d'Aviva plc](#) (en anglais seulement) et dans le [Rapport du comité de nomination et de gouvernance](#) (en anglais seulement). Ce dernier évalue les compétences et l'expérience des membres du conseil d'administration à l'aide d'une grille de compétences et mène un exercice de planification de la relève afin de s'assurer que le conseil est toujours en mesure de superviser l'exécution du Plan de transition.

Le conseil d'administration et le comité de direction reçoivent régulièrement des enseignements à jour et de la formation sur la durabilité. Par exemple, le conseil a pris part à une séance d'approfondissement sur le climat en août 2024 et le comité de direction a eu droit à des séances sur l'écoblanchiment, l'architecture de la durabilité et la Fondation Aviva en 2024. La présidente du Comité des clients et de la durabilité possède une vaste expérience en durabilité, qu'elle a notamment acquise à titre de présidente de Greencoat UK Wind plc.

L'Académie Durabilité de l'Université Aviva permet à nos 25 718 employés de s'informer sur la durabilité et de suivre de la formation pour améliorer leurs compétences. L'Académie poursuivra son évolution en 2025. En plus de l'Académie, nous offrirons de la formation avancée sur la durabilité aux employés qui occupent des fonctions où il deviendra essentiel de posséder des compétences à ce sujet, comme les actuaire et les gestionnaires d'investissement.

Incitatifs et rémunération

Les primes des employés sont accordées en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement, dont au moins un doit être lié à la durabilité.

Nous intégrons des facteurs de durabilité dans nos programmes d'intéressement à long terme des membres de la haute direction (PILT), qui comprennent un indicateur de rendement lié au climat depuis 2021. Les attributions au titre des PILT octroyées en 2024 pour la période de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2024 sont basées, entre autres, sur un indicateur climatique (pondération de 7,5 %). Pour les attributions au titre des PILT octroyées depuis 2021, l'indicateur climatique mesure la réduction de l'intensité carbonique moyenne pondérée des obligations de société et des actifs des actionnaires. En 2022, la portée de cet indicateur a été élargie pour inclure les fonds avec participation aux bénéficiaires.

Nous avons choisi cet indicateur parce qu'il cadre avec notre ambition de 2025 visant la décarbonation du portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises cotées en bourse définie par l'intermédiaire de la Net Zero Asset Owners Alliance (NZAOA). Comme il est mentionné dans le [rapport sur la rémunération des administrateurs figurant dans le Rapport annuel 2024](#), une nouvelle politique de rémunération des administrateurs a été approuvée en 2024, et les primes de 2024 ont été accordées conformément à celle-ci. Aucun changement n'a été apporté à la pondération des mesures stratégiques (20 %) dans les PILT et des mesures individuelles.

Aviva Investors a intégré des facteurs de durabilité dans ses critères de rémunération à l'échelle de l'entreprise, y compris pour les responsables de ses bureaux de spécialistes en placements. Selon son cadre de rémunération globale, tous les professionnels en investissements doivent soutenir l'investissement responsable et intégrer la durabilité dans leurs processus. Les indicateurs de durabilité sont pris en compte dans la fiche d'évaluation de l'entreprise et l'attestation annuelle des risques.

Dans le cadre de l'évaluation salariale et du rendement, le chef des investissements et les responsables des bureaux de spécialistes en placements d'Aviva Investors tiennent compte de l'engagement des professionnels en investissements à l'égard des processus liés à la durabilité. De plus, les employés et les responsables des catégories d'actifs dans les domaines des actions et des titres à revenu fixe ont reçu des directives pour intégrer systématiquement des objectifs de durabilité dans leurs objectifs de rendement. Cette approche a depuis été élargie au domaine des marchés privés pour l'année de rendement 2025.

Chaque année, nous réévaluons notre programme d'incitatifs pour nous assurer qu'il continue de remplir son objectif : stimuler la responsabilisation et le rendement.

1. Nous sommes fiers d'offrir aux employés permanents et aux employés en contrat à durée déterminée 21 heures de congé rémunéré par année pour faire du bénévolat. Les employés à temps partiel ont droit à un nombre d'heures calculé au prorata. Les entrepreneurs et les employés occasionnels n'ont pas droit à cet avantage.

Gestion des risques

Gestion des risques

Aviva estime que les changements climatiques représentent un risque important pour sa clientèle, sa stratégie et son modèle d'affaires, ainsi que pour l'ensemble de la société. Leurs effets se font déjà sentir et nous prenons des mesures concrètes pour y remédier au moyen de notre plan d'affaires et de notre ambition de durabilité.

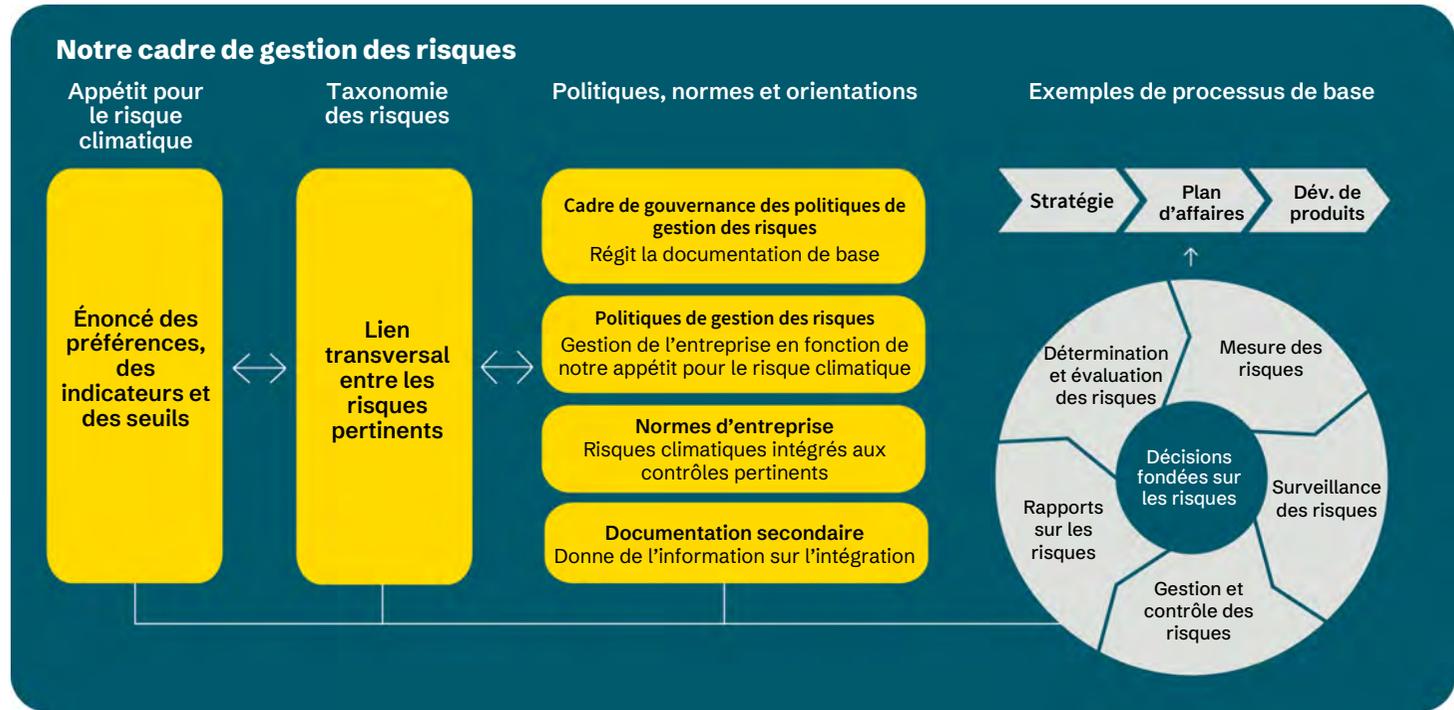
La présente section explique comment nous tenons compte des risques climatiques dans notre processus de gestion des risques et analysons des scénarios climatiques pour orienter nos décisions.

➤ **Pour en savoir plus :** [Déclaration sur les changements climatiques 2024](#) (en anglais seulement)

Cadre de gestion des risques

L'exécution de notre Plan de transition s'appuie sur un cadre efficace de gestion des risques. Ce cadre nous permet de cerner, de mesurer, de surveiller, de gérer et de rapporter les risques auxquels sont ou pourraient être exposés notre entreprise, nos clients et l'ensemble de la société (y compris les risques climatiques). De plus, il garantit que les risques climatiques sont pris en compte dans nos processus généraux de gestion des risques et de prise de décisions.

Nous avons défini notre cadre d'appétit pour le risque climatique (qui comprend des déclarations concernant les changements climatiques et fait état de nos préférences), afin de pouvoir prendre en toute confiance des décisions fondées sur les risques. Ce cadre garantit que les risques climatiques sont pris en compte dans nos décisions et nous permet de vérifier que nous sommes en voie de réaliser notre ambition et de remplir nos obligations réglementaires et de présentation de l'information (à l'aide d'évaluations qualitatives et quantitatives).



Nos préférences relatives aux risques climatiques s'entendent du niveau de risque que notre entreprise est prête à accepter ou qu'elle évitera dans la mesure du possible.

Nous utilisons différents indicateurs historiques et prospectifs pour suivre et gérer notre conformité aux objectifs mondiaux et nationaux d'atténuation des changements climatiques, pour évaluer les répercussions financières potentielles sur nos activités, et pour réaliser notre ambition. Dans notre taxonomie des risques, nous considérons que les risques climatiques et les autres risques liés à la durabilité sont « transversaux » plutôt qu'indépendants.

Nous avons intégré les risques climatiques et les autres risques liés à la durabilité dans notre plan d'affaires. Nous rendons compte des progrès tous les trimestres pour

permettre au conseil d'administration et à la haute direction de surveiller les répercussions financières des changements climatiques et de s'assurer qu'elles correspondent à notre appétit et à notre profil de risque.

Dans le cadre de nos processus de détermination et d'évaluation des risques, nous recensons les tendances et les risques émergents (y compris les risques climatiques), puis les catégorisons en fonction de la nature et de l'ampleur de leur incidence, de leur importance et de leur horizon temporel. Nous déterminons les scénarios connexes et les mesures de gestion pertinentes.

Il s'agit d'un exercice continu, dont les résultats sont communiqués au conseil d'administration et à la haute direction. Nous sommes conscients que le positionnement de nos risques émergents et des scénarios

connexes évoluera en fonction des données scientifiques et des pratiques exemplaires.

Au cours des trois prochaines années, nous continuerons de développer notre compréhension des risques climatiques et des autres risques liés à la durabilité ainsi que nos méthodes afin d'intégrer davantage les risques pertinents (p. ex., nature) dans nos cadres de gestion des risques et d'appétit pour le risque. Nous élaborerons des orientations et des indicateurs pour faciliter le suivi des risques et saisir les occasions, et pour veiller à ce que ces aspects soient davantage pris en compte dans nos décisions quotidiennes.



Analyse des scénarios climatiques

Intégration de notre analyse des scénarios climatiques

Comme beaucoup de risques climatiques s'inscrivent dans un horizon temporel plus long que la planification normale des activités et que les données et méthodes présentent des limites, l'analyse des scénarios climatiques est entourée d'une grande incertitude. Malgré tout, il demeure essentiel que nous anticipions les possibles effets des changements climatiques sur nos activités et notre stratégie.

Nous menons des analyses qualitatives et quantitatives de scénarios climatiques pour orienter notre stratégie. Compte tenu du lien évident entre les risques et les occasions liés au climat et notre ambition de devenir une entreprise ZéN d'ici 2040, nous croyons que l'intégration de ces analyses à nos processus opérationnels est le meilleur moyen d'assurer la résilience de notre stratégie climatique. Vous trouverez à la page suivante des exemples qui montrent comment l'analyse des scénarios climatiques nous aide à comprendre notre exposition aux risques climatiques à court, moyen et long terme.

Court à moyen terme

Nous effectuons une modélisation de solvabilité pour évaluer notre résilience, sur un horizon d'un an, aux effets potentiels à court terme des changements climatiques sur le capital de solvabilité requis par notre modèle interne. Les risques les plus touchés sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque lié à l'assurance de dommages.

La fonction de gestion des risques du Groupe examine les scénarios climatiques, les hypothèses, les risques, les occasions et les mesures d'atténuation dans le cadre de l'exercice général d'évaluation des risques émergents.

De plus, nous nous adaptons à l'augmentation des risques physiques. En effet, notre tarification d'assurance de dommages, notre programme de réassurance et notre

processus de suivi des sinistres réels attribuables aux phénomènes météorologiques par rapport aux sinistres prévus par unité de gestion tiennent maintenant compte de la possibilité de phénomènes météorologiques extrêmes à court terme. Nous avons mis en place des plans solides et efficaces pour faire face aux phénomènes météorologiques majeurs et gérer les demandes d'indemnisation qui y sont liées, lesquels sont appuyés par des outils d'inscription des engagements et de modélisation des risques d'inondation.

Notre plan d'affaires triennal est à la base de nos ambitions financières et non financières. En 2024, l'analyse des scénarios climatiques a été menée parallèlement à notre processus global de planification des activités pour chaque division opérationnelle.

Les divisions opérationnelles ont eu recours à trois scénarios climatiques : stress soudain, monde fragmenté et ambition d'Aviva. Le tableau à la page suivante présente une description de chaque scénario et explique leur importance dans l'évaluation de notre stratégie. Chaque risque ou occasion est associé à des mesures de gestion visant à l'atténuer afin de garantir la solidité de notre stratégie climatique. À l'avenir, cet exercice permettra d'obtenir un aperçu des aspects où notre stratégie est résiliente et de ceux qui méritent une plus grande attention. Le tableau ci-dessous présente les risques les plus importants dans chaque scénario et les mesures d'atténuation que nous prenons pour y répondre.

Dans le cadre de notre processus de planification des activités, nous avons également évalué les ressources financières nécessaires pour réaliser notre ambition de durabilité.

➤ **Pour en savoir plus :** [Planification financière](#)

Moyen à long terme

L'un des principaux risques cernés dans le cadre de notre processus de planification des activités est l'effet des risques liés à la transition et des risques physiques sur le rendement de nos investissements. Il confirme la nécessité de comprendre l'effet à long terme des différents scénarios sur chaque catégorie d'actif, à l'échelle des divisions opérationnelles. Pour chaque catégorie d'actif, nous utilisons une méthode adaptée au profil de risque et aux données disponibles. Dans le cadre de notre analyse des scénarios à moyen et long terme, nous utilisons la valeur à risque climatique (VaR climatique) pour modéliser l'effet potentiel de différents scénarios sur les actifs des actionnaires, lorsque les données et les méthodes sont disponibles¹. Nous nous appuyons également sur les modèles de catastrophes de l'assurance de dommages pour évaluer les risques physiques liés aux inondations et aux ondes de tempête au Royaume-Uni.

➤ **Pour en savoir plus :** [Déclaration sur les changements climatiques 2024](#) (en anglais seulement)

Principales mesures

Nos travaux ont mis en évidence des mesures d'atténuation qui jouent un rôle important dans la résilience de notre stratégie (voir le tableau à la page suivante).

Les mesures sur lesquelles nous nous concentrerons au cours des trois prochaines années pour améliorer notre analyse des scénarios climatiques sont les suivantes :

- 1 Continuer de développer une vision à l'échelle des divisions opérationnelles par le biais d'une analyse qualitative des scénarios.
- 2 Intégrer les changements climatiques dans nos modèles pour le scénario de stress soudain afin de comprendre l'impact quantitatif des différents scénarios sur notre bilan
- 3 Analyser l'horizon des plus récents scénarios, notamment à l'aide de données sur les scénarios, pour faciliter la prise de décision en matière d'investissement, la simulation de crise et la présentation de l'information.
- 4 Augmenter notre utilisation d'indicateurs prospectifs (comme l'augmentation implicite de la température et la VaR climatique) pour tester la résilience de nos mesures de gestion et montrer que certaines décisions d'investissement pourraient avoir un effet positif ou négatif sur le risque climatique au sein de nos portefeuilles.

1. © MSCI ESG Research LLC, 2025. Reproduit avec la permission de la société.



Synthèse des résultats de notre analyse des scénarios climatiques à l'échelle des divisions opérationnelles

Scénario	Horizon	Type de risque	Risques potentiels	Exemples de mesures d'atténuation
 Stress soudain Chocs météorologiques à court terme qui provoqueront des changements rapides de l'opinion publique d'ici 2027. A pour effet d'accélérer l'action climatique. Pourquoi nous l'utilisons : Pour tester notre résilience aux perturbations brusques et graves liées aux changements climatiques dans le but de définir des mesures d'atténuation à court terme qui pourraient réduire notre vulnérabilité à ces chocs.	CT	P	Dommages physiques qui se répercutent sur le rendement des actifs réels.	Tenir compte des facteurs associés aux risques liés aux changements climatiques lors de la prise de décisions relatives à la valeur d'origine des biens immobiliers.
	CT	P	La gravité des phénomènes météorologiques est telle qu'elle se répercute sur les demandes d'indemnisation, fait grimper les coûts d'assurance et rend de plus en plus de logements inassurables.	Demander aux parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement et aux assurés de s'inscrire aux programmes Flood RE et Reconstruire en mieux pour améliorer leur résilience.
	MT	T	Actifs non performants ou actifs à forte intensité carbone causant une diminution du rendement des investissements.	Procéder à des désinvestissements seulement en dernier recours pour les actifs dont l'absence de progrès sur les questions de transition constitue un risque important pour les investissements d'Aviva.
 Monde fragmenté Une action climatique retardée et incohérente entraînant une augmentation des risques liés à la transition et des effets physiques d'ici 2030. Pourquoi nous l'utilisons : Pour évaluer comment nous devons adapter notre stratégie aux effets à moyen terme d'une action climatique retardée et de conditions réglementaires incohérentes entre les régions.	CT	T	Diminution du rendement des investissements dans les secteurs à forte intensité carbone et augmentation du rendement des placements en phase avec la transition.	Jouer un rôle de gérance et d'influence pour favoriser des résultats positifs pour l'environnement et accroître les investissements dans des actifs durables.
	MT	L	Atteinte à la réputation d'Aviva si nous n'arrivons pas à réaliser notre ambition de durabilité.	Continuer de développer notre approche pour les émissions de la portée 3; nous conformer aux normes sectorielles à mesure qu'elles évoluent.
	MT	T	Risque accru de déployer des mesures d'adaptation qui produisent des résultats indésirables (risque d'inadaptation).	Promouvoir les politiques, collaborer avec les organismes sectoriels et contribuer activement à un environnement politique favorable.
 Ambition d'Aviva Mesures d'atténuation robustes pour limiter le réchauffement de la planète, conformément à l'objectif de devenir une entreprise ZÉN d'ici 2040. Pourquoi nous l'utilisons : Pour prouver la solidité de notre ambition ZÉN et repérer les lacunes dans notre stratégie de transition dans le contexte d'une décarbonation rapide à l'échelle mondiale.	MT	T	Augmentation des coûts liés à la transition des activités de l'entreprise.	Continuer d'explorer les options d'approvisionnement direct en énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique dans l'ensemble de nos sites opérationnels.
	CT	T	Baisse du rendement des investissements écologiques et absence de rendement à la suite de la vente des actifs carbonés.	Nouer des partenariats avec les prêteurs pour établir un consensus sur les normes de prêt liées au développement durable et débloquer des occasions d'investissement écologique.
	MT à LT	T	Opinion publique favorable à l'élargissement des propositions d'assurance écologique, et hausse des revenus.	Assurer la transition (énergies renouvelables, VE, hydrogène, etc.) et élaborer des propositions qui répondent aux besoins de la clientèle en matière de durabilité.

Renseignements supplémentaires

56 Harmonisation avec le cadre de présentation du TPT

58 Mises en garde



Harmonisation avec le cadre de présentation du TPT

Le cadre de présentation du TPT énonce des recommandations que les organisations doivent inclure dans leur plan de transition, en s'appuyant sur trois principes : ambition, action et responsabilité. Dans le tableau ci-dessous, nous indiquons la correspondance entre les sections du présent rapport d'Aviva plc et chacune de ces recommandations.

Principes du TPT	Éléments d'information	Sous-éléments recommandés	Section où se trouve l'information
Ambition	<p>Fondements Présenter l'ambition stratégique du Plan, notamment les objectifs et les priorités de l'entité pour contribuer à la diminution des émissions de GES et à la transition vers une économie résiliente aux changements climatiques. Cette partie doit aussi indiquer comment l'entité compte s'y prendre pour réaliser ces objectifs et priorités tout en saisissant les occasions, en évitant les effets indésirables pour les parties prenantes et la société et en protégeant l'environnement.</p> <p>L'entité doit aussi présenter les conséquences générales de ce plan de transition sur son modèle d'affaires et sa chaîne de valeur, ainsi que les principales hypothèses et les facteurs externes dont le plan dépend.</p>	1.1 Ambition stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Introduction — Le Plan de transition en bref (voir page 2) Introduction — Les ambitions du Groupe (voir page 8) Fondements — L'étendue de notre ambition (voir page 14) Fondements — Ambition stratégique — Le contexte de notre ambition, L'étendue de notre ambition (voir pages 16 à 18)
		1.2 Modèle d'affaires et chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> Fondements — Présentation d'Aviva (voir page 10) Fondements — Ambition stratégique — L'étendue de notre ambition (voir pages 16 à 18) Stratégie de mise en œuvre — Nos activités (voir pages 29, 38 et 43) Stratégie d'intervention — Intervenir pour impulser des changements systémiques (voir page 23)
		1.3 Principales hypothèses et facteurs externes	<ul style="list-style-type: none"> Fondements — Ambition stratégique — Dépendances et hypothèses (voir pages 19 et 20)
Action	<p>Stratégie de mise en œuvre Présenter les mesures que l'entité prend en lien avec ses activités, ses produits et services et ses politiques et conditions pour réaliser son ambition stratégique, ainsi que leurs conséquences sur sa situation financière, ses résultats financiers et ses flux de trésorerie.</p>	2.1 Activités de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Introduction — Le Plan de transition en bref (voir la page 2) Stratégie de mise en œuvre — Activités d'Aviva (voir pages 43 à 47)
		2.2 Produits et services	<ul style="list-style-type: none"> Introduction — Le Plan de transition en bref (voir page 2) Stratégie de mise en œuvre — Investissements (voir pages 28 à 36) Stratégie de mise en œuvre — Assurances (voir pages 37 à 42)
		2.3 Politiques et conditions	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de mise en œuvre — Investissements (voir pages 28 à 36) Stratégie de mise en œuvre — Assurances (voir pages 37 à 42) Stratégie de mise en œuvre — Activités d'Aviva (voir pages 43 à 47)
		2.4 Planification financière	<ul style="list-style-type: none"> Fondements — Planification financière (voir page 21)
		3.1 Intervention auprès de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie d'intervention — Intervenir pour impulser des changements systémiques (voir page 23) Intervenir auprès des acteurs du secteur et de notre chaîne de valeur (voir pages 25 et 26) Stratégie de mise en œuvre — Investissements (voir pages 34 à 36) Stratégie de mise en œuvre — Assurances (voir pages 40 et 41) Stratégie de mise en œuvre — Activités d'Aviva (voir pages 46 et 47)
	<p>Stratégie d'intervention Expliquer comment l'entité intervient auprès de sa chaîne de valeur, de ses pairs du secteur, du gouvernement, du secteur public, des collectivités et de la société civile pour réaliser son ambition stratégique.</p>		





Principes du TPT	Éléments d'information	Sous-éléments recommandés	Section où se trouve l'information	
Action	Stratégie d'intervention (suite) Expliquer comment l'entité intervient auprès de sa chaîne de valeur, de ses pairs du secteur, du gouvernement, du secteur public, des collectivités et de la société civile pour réaliser son ambition stratégique.	3.2 Intervention auprès du secteur	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie d'intervention — Intervenir pour impulser des changements systémiques (voir page 23) Stratégie d'intervention — Intervenir auprès des acteurs du secteur et de notre chaîne de valeur (voir pages 25 et 26) 	
		3.3 Intervention auprès du gouvernement, du secteur public, des collectivités et de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie d'intervention — Intervenir pour impulser des changements systémiques (voir page 23) Stratégie d'intervention — Intervenir auprès des organes directeurs (voir page 24) 	
Responsabilité	Indicateurs et cibles Présenter les indicateurs et les cibles que l'entité utilise pour stimuler et suivre les progrès vers son ambition stratégique.	4.1 Indicateurs et cibles relatifs à la gouvernance, à l'intervention, aux affaires et aux activités	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de mise en œuvre — Investissements — Ambitions intermédiaires (voir pages 30 à 32) Stratégie de mise en œuvre — Assurances — Ambitions intermédiaires (voir page 38) Stratégie de mise en œuvre — Activités d'Aviva — Ambitions intermédiaires (voir pages 44 et 45) 	
		4.2 Indicateurs et cibles financiers	<ul style="list-style-type: none"> Planification financière (voir la page 21) Stratégie de mise en œuvre — Investissements — Ambitions intermédiaires (voir pages 30 à 32) Stratégie de mise en œuvre — Assurances — Ambitions intermédiaires (voir page 38) Stratégie de mise en œuvre — Activités d'Aviva — Ambitions intermédiaires (voir pages 44 et 45) 	
		4.3 Indicateurs et cibles relatifs aux émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de mise en œuvre — Investissements — Ambitions intermédiaires (voir pages 30 à 32) Stratégie de mise en œuvre — Assurances — Ambitions intermédiaires (voir page 38) Stratégie de mise en œuvre — Activités d'Aviva — Ambitions intermédiaires (voir pages 44 et 45) 	
		4.4 Crédits carbone	<ul style="list-style-type: none"> Méthodes de compensation et d'élimination du carbone (voir page 48) 	
		Gouvernance L'entité doit expliquer comment elle intègre son plan de transition dans ses structures de gouvernance et ses dispositions organisationnelles afin de réaliser l'ambition stratégique de ce plan.	5.1 Surveillance par le conseil d'administration et présentation de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance — Surveillance par le conseil d'administration et présentation de l'information (voir page 51)
			5.2 Rôles et responsabilités de la direction	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance — Rôles et responsabilités (voir page 50)
			5.3 Culture	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance — Culture (voir page 51)
5.4 Incitatifs et rémunération	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance — Incitatifs et rémunération (voir page 51) 			
		5.5 Compétences et formation	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance — Compétences et formation (voir page 51) 	

Mises en garde

Mise en garde concernant les renseignements sur la durabilité

Indicateurs climatiques

Les indicateurs, projections, prévisions et autres déclarations prospectives concernant les changements climatiques utilisés dans le présent Plan de transition doivent être interprétés avec une certaine prudence, notamment parce qu'ils s'accompagnent d'une incertitude plus grande que, par exemple, les informations financières historiques, notamment en raison de la forte incertitude qui entoure l'évolution des changements climatiques et leurs répercussions, en plus de considérations plus vastes en matière de durabilité.

Les indicateurs climatiques, qui sont également mentionnés dans la Déclaration sur les changements climatiques, comprennent :

- les estimations des émissions historiques et des investissements dans les actifs durables;
- les indicateurs climatiques prospectifs, utilisés pour établir nos ambitions et objectifs ainsi que les scénarios, les projections et les prévisions climatiques.

Les indicateurs climatiques sont aussi utilisés pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans les stratégies de financement et d'investissement.

Notre compréhension des effets, des données, des indicateurs et des méthodologies liés aux changements climatiques, de leur incidence et de leurs effets plus larges sur la durabilité continue d'évoluer. Par conséquent, les indicateurs climatiques historiques et prospectifs comportent une incertitude inhérente et, par conséquent, pourraient être moins utiles à la prise de décisions que les indicateurs reposant sur les états financiers historiques. Nous présentons dans la prochaine section une liste non exhaustive des défis associés à l'utilisation des indicateurs de durabilité.

1. Les méthodes d'estimation et de calcul des émissions de GES ou de l'intensité des émissions et d'autres indicateurs climatiques varient considérablement

Il n'y a pas suffisamment de normes et de données comparatives, alors qu'il y a de nombreux cadres et plusieurs méthodes variées pour calculer les indicateurs climatiques.

Par exemple :

- Certaines méthodes utilisent des données historiques sur les émissions propres à l'entreprise, tandis que d'autres aboutissent à une estimation des émissions reposant sur des données sectorielles ou géographiques ou des moyennes. Parmi celles qui intègrent des ambitions et des cibles relatives aux émissions, il existe différents critères pour les types d'ambitions et de cibles qui peuvent ou ne peuvent pas être utilisés.
- Les émissions de portée 2 peuvent être calculées à l'aide de méthodes reposant sur le marché et sur l'emplacement. Certains émetteurs ne communiquent que les données fondées sur le marché, d'autres uniquement celles fondées sur l'emplacement, et d'autres encore utilisent les deux méthodes. Cette variabilité dans les pratiques de communication d'informations illustre la nature évolutive des méthodologies et des indicateurs climatiques.
- Les méthodes varient dans leur utilisation des émissions de GES de portées 1, 2 et 3. Certaines n'utilisent que les données de portée 1, d'autres les données de portées 1 et 2, et d'autres encore prennent en compte les émissions de GES de portées 1, 2 et 3.
- Certaines méthodes prennent en compte les émissions historiques cumulées de GES, tandis que d'autres intègrent des évaluations ponctuelles de l'intensité des émissions.

Il y a un risque que les indicateurs climatiques donnent lieu à des surestimations ou à des sous-estimations.

2. Le calcul des indicateurs climatiques est complexe et repose sur de nombreux jugements et hypothèses

Certaines données climatiques, et en particulier les scénarios climatiques prospectifs et les objectifs afférents, s'appuient sur des hypothèses sous-jacentes concernant les politiques, les technologies et d'autres questions liées aux changements climatiques qui sont incertaines ou inconnues à l'heure actuelle.

Tout changement important dans ces variables sous-jacentes peut rendre les hypothèses, et donc les indicateurs, les analyses, les ambitions et les objectifs calculés en fonction de ces hypothèses, incorrectes.

Par exemple :

- Les scénarios de température et les déclarations prospectives comprennent généralement un ensemble d'hypothèses qui intègrent les politiques mondiales ou régionales existantes ou prévues, ou les projections sociodémographiques selon le principe du statu quo, et les projections de progrès technologique (y compris les émissions négatives et les technologies de séquestration) ainsi que l'évolution de la réglementation, mais rien ne garantit qu'elles se produiront comme prévu.
- Certaines hypothèses tentent de compenser les lacunes des données existantes, telles que les tendances des émissions passées, ou les ambitions et les objectifs comparables et fiables des entreprises. Ces hypothèses peuvent s'avérer incorrectes et ne pas représenter fidèlement les données réelles.

- Les questions de modélisation propres aux émissions financées posent d'autres défis, notamment en ce qui concerne l'attribution des émissions au large éventail d'actifs investis, d'émissions assurées et d'activités financées.
- Par exemple, lorsqu'une institution financière détient un portefeuille d'investissement diversifié dans plusieurs secteurs, il est inévitable que les chaînes de valeur des entreprises dans lesquelles elle investit se croisent en raison de la nature étroitement liée de l'économie réelle. Par conséquent, les émissions de portée 1 des fournisseurs d'énergie sont incluses dans les émissions de portée 2 de toutes les entreprises qui achètent cette électricité.
- Pour les émissions de portée 3 des investissements, cela est amplifié par les chaînes de valeur en amont et en aval des entreprises détenues qui se croisent à de nombreuses reprises, ce qui entraîne un double comptage important si les émissions de portée 3 absolues sont agrégées au niveau du portefeuille.
- Il existe un risque que le jugement exercé, ou les estimations ou hypothèses utilisées se révèlent incorrects par la suite.

3. L'obtention de données exhaustives, normalisées, précises, vérifiables, fiables, cohérentes et comparables sur les changements climatiques pose des défis

Les risques et les occasions liés au climat, leurs incidences potentielles et les indicateurs correspondants dépendent de l'accès à des données exhaustives, normalisées, précises, vérifiables, fiables, cohérentes et comparables sur le climat. Le secteur de l'assurance, comme d'autres secteurs, doit composer avec des enjeux de disponibilité et de qualité des données.





Mises en garde

Par exemple :

- Les données des contreparties ou des clients concernant les changements climatiques peuvent ne pas être disponibles; si elles le sont, elles sont généralement de qualité variable. Par conséquent, elles peuvent ne pas être exhaustives, vérifiables, exactes, fiables, cohérentes ou comparables.
- Les entreprises peuvent s'appuyer sur des informations agrégées basées sur des données sectorielles de haut niveau élaborées par des tiers, qui peuvent être préparées de manière incohérente en utilisant des méthodes, des interprétations, des hypothèses ou des périodes de déclaration différentes.
- Les données sont moins facilement disponibles pour certains types d'actifs investis. Il peut également exister des lacunes dans les données, en particulier pour les entreprises privées, qui sont comblées grâce à des données de substitution ou autres, comme les moyennes sectorielles, là encore développées de différentes manières.
- Il n'existe pas de fournisseur de données unique, mondial ou intersectoriel qui couvre de manière adéquate et cohérente l'étendue des données nécessaires à l'analyse des émissions et à l'évaluation des risques physiques ou transitionnels dans l'ensemble des opérations et des portefeuilles d'investissements, ou les incidences sur la durabilité au sens large.
- Bien que certains régulateurs et normalisateurs exigent des entreprises qu'elles divulguent davantage de données climatiques vérifiées, ces normes sont encore en cours d'élaboration et ne sont pas aussi largement normalisées dans tous les secteurs et marchés que celles relatives aux déclarations financières, et il existe des écarts potentiels entre les données nécessaires et les données disponibles.

- La disponibilité des données relatives au climat, à la classification des industries, à l'utilisation de l'énergie et à l'efficacité énergétique, y compris les renseignements utilisés comme substituts de ces données (par exemple, la cote de rendement énergétique), dépend de diverses sources publiques, privées et de la société civile. Historiquement, les données climatiques étaient de nature environnementale, et les données météorologiques étaient produites par des organismes gouvernementaux. Toutefois, le défi consiste à trouver les sources pertinentes, si elles existent, puis à vérifier, à épurer et à normaliser les données sous une forme ou un format accessible.

La disponibilité des données relatives au climat, à la classification des industries, à l'utilisation de l'énergie et à l'efficacité énergétique, y compris les renseignements utilisés comme substituts de ces données (par exemple, la cote de rendement énergétique), dépend de diverses sources publiques, privées et de la société civile. Historiquement, les données climatiques étaient de nature environnementale, et les données météorologiques étaient produites par des organismes gouvernementaux. Toutefois, le défi consiste à trouver les sources pertinentes, si elles existent, puis à vérifier, à épurer et à normaliser les données sous une forme ou un format accessible.

L'évolution des normes de déclaration, la compréhension scientifique des changements climatiques et les lois internationales et régionales pourraient avoir une incidence importante sur les indicateurs, les ambitions et les cibles contenus dans le présent Plan de transition et pourraient faire en sorte que les plans de transition ne permettent pas au lecteur de comparer les indicateurs, les ambitions ou les cibles sur une base comparable. Certains renseignements sont susceptibles d'être modifiés, mis à jour, recalculés ou présentés à nouveau dans des plans de transition ultérieurs.

Les indicateurs, données, modèles et scénarios climatiques utilisés pour créer les données dans le présent Plan de transition reposent sur plusieurs incertitudes, hypothèses, jugements, opinions, estimations, prévisions et données non historiques. Les technologies de mesure, les méthodes analytiques et les services qui les soutiennent n'en sont qu'à leurs débuts.

Par conséquent, la qualité et l'interopérabilité de ces modèles, technologies et méthodes sont également à un stade relativement précoce.

Les lacunes importantes en matière de données dans les secteurs, les sous-secteurs et les catégories d'actifs investis entravent la gestion des risques climatiques, mais également l'établissement de mesures d'atténuation et l'adoption de stratégies, ainsi que certains aspects des activités, des risques de crédit et de marché, et de l'analyse des investissements qui dépendent de processus fondés sur des données.

En bref, les renseignements contenus dans le présent Plan de transition sont soumis à des incertitudes et à des risques importants qui pourraient empêcher Aviva de réaliser les plans, les attentes, les estimations, les ambitions, les objectifs ou les projections actuels.

Certains des renseignements contenus dans le présent document ont été ou peuvent avoir été obtenus auprès de sources publiques ou autres, y compris de tiers, et Aviva ne les a pas vérifiés de manière indépendante. Aviva ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité, l'exactitude, l'adéquation à un usage particulier ou l'absence de contrefaçon de ces renseignements, et la révision de ces informations n'est pas non plus sous le contrôle d'Aviva.

Autres déclarations prospectives

Le présent Plan de transition doit être lu conjointement avec les autres documents que distribue Aviva par le biais du Regulatory News Service (RNS). Le présent Plan de transition contient, et nous pouvons faire, d'autres « déclarations prospectives » verbales ou écrites concernant certains plans et objectifs actuels d'Aviva, ainsi que des attentes concernant sa situation financière, ses performances, ses résultats, ses initiatives stratégiques et ses objectifs futurs (incluant, sans s'y limiter ses plans et objectifs liés au climat).

Les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les projections, les estimations, les engagements, les plans, les approches, les ambitions et les objectifs (y compris, sans s'y limiter, la durabilité, les engagements, les ambitions, les buts et les objectifs en matière d'ESG). Les déclarations contenant des verbes comme « croire », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « prévoir », « prédire », « anticiper », « chercher à », « viser » et « pouvoir », des verbes au futur ou au conditionnel, des mots comme « perspectives », « objectif », « projet », « plan », « probable », « cible », « but », « orientation », « tendances », « futur », « estimations » et « potentiel » ainsi que des mots au sens apparenté constituent des déclarations prospectives.

Étant donné leur nature, toutes les déclarations prospectives sont assujetties à des risques connus et inconnus et à des incertitudes.

Par conséquent, il existe ou il existera des facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les plans, attentes et objectifs d'Aviva qui sont indiqués dans ces déclarations. Les déclarations prospectives liées au climat, en particulier, peuvent être soumises à une incertitude accrue en raison des difficultés à évaluer les risques climatiques et les vulnérabilités, par rapport à une évaluation plus conventionnelle des risques financiers.



Mises en garde

Les facteurs susceptibles d'entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux décrits dans ces énoncés comprennent :

- les mesures réglementaires relatives au changement climatique et aux questions plus larges liées à la durabilité;
- le développement de normes et d'interprétations, y compris l'évolution des exigences et des pratiques en matière de durabilité, ainsi que la capacité d'Aviva, en collaboration avec les gouvernements et d'autres parties prenantes, à mesurer, gérer et atténuer efficacement les impacts des changements climatiques et des questions plus générales liées à la durabilité.

Une description détaillée des autres facteurs pertinents figure dans le dernier rapport annuel d'Aviva, disponible sur son site Web à l'adresse www.aviva.com/investors/results-presentations-reports/ (en anglais seulement).

En raison des risques et incertitudes précités, le lecteur est avisé de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives; ces déclarations doivent être considérées comme indicatives et illustratives uniquement.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent Plan de transition ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Nonobstant toute déclaration d'intention ou d'attente dans le présent plan de transition, Aviva ne s'engage pas à mettre à jour ses déclarations prospectives ni le Plan de transition dans son ensemble, sauf si une loi applicable l'exige, et ne formule aucune assertion, assurance ou garantie que les événements exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives se produiront effectivement.

Utilisation des données de MSCI

Certaines informations contenues dans le présent document (les « informations ») proviennent de MSCI Inc. MSCI ESG Research LLC, ou de leurs sociétés affiliées (« MSCI »), ou de fournisseurs d'informations (collectivement les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des signaux ou d'autres indicateurs. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées en tout ou en partie sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent être utilisées pour, ni ne constituent, une offre d'achat ou de vente, ou une promotion ou une recommandation de tout titre, instrument ou produit financier, stratégie de négociation ou indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés aux indices MSCI, et MSCI peut être rémunéré en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière de l'information entre la recherche sur les indices et certaines informations.

Aucune de ces informations ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre, ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies « en l'état » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il fait ou qu'il permet d'être faite des informations. Aucune des parties MSCI ne garantit expressément l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations et chacune d'entre elles décline expressément toute garantie expresse ou implicite.

Aucune des parties MSCI ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ainsi que des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris un manque à gagner), même si elles ont été avisées de l'éventualité de tels dommages.

Utilisation des données du groupe Carbon Trust

Le groupe Carbon Trust (CT) a contribué au calcul des indicateurs d'émissions financées pour la dette d'infrastructure et les hypothèques immobilières commerciales et a présenté les données définitives dans le modèle de données propriétaire d'Aviva développé avant l'engagement du CT.

Le calcul des émissions financées repose sur les méthodologies PCAF et dépend des données disponibles. Carbon Trust n'a pas pris en compte les intérêts d'autres parties lors de l'aide au calcul des émissions financées. Dans toute la mesure permise par la loi, Carbon Trust décline toute responsabilité envers toute autre partie pour son travail de soutien au calcul des émissions financées.

Les calculs étant basés sur des informations fournies par Aviva et d'autres tiers, Carbon Trust ne garantit pas que les informations présentées dans les calculs sont complètes, exactes ou à jour.

Carbon Trust n'est pas un auditeur et ne peut pas dans tous les cas vérifier ou valider de manière indépendante les informations qu'il reçoit. Toute personne qui obtient l'accès aux calculs d'Aviva concernant les émissions financées et choisit de s'y fier le fera à ses propres risques.

En outre, le calcul des émissions financées ne doit en aucun cas être interprété comme une évaluation de la performance économique et de la solvabilité d'Aviva ou de l'un de ses produits ou investissements.

Utilisation des données de Deepki

Deepki a pris en charge le calcul des émissions financées pour l'immobilier direct à partir des émissions déclarées de l'immobilier, calculées à partir des relevés de compteurs physiques et de la facturation. Lorsque les données déclarées ne sont pas disponibles, des estimations pour l'immobilier direct sont fournies et calculées à l'aide de facteurs

d'intensité énergétique spécifiques à chaque région, selon les données de consommation de la base de données plus large de Deepki sur les bâtiments, qui utilise la surface au sol et le type de propriété.

Deepki a pris en charge le calcul des émissions financées pour l'immobilier direct à partir des émissions déclarées de l'immobilier, calculées à partir des relevés de compteurs physiques et de la facturation. Lorsque les données déclarées ne sont pas disponibles, des estimations pour l'immobilier direct sont fournies et calculées à l'aide de facteurs d'intensité énergétique spécifiques à chaque région, selon les données de consommation de la base de données plus large de Deepki sur les bâtiments, qui utilise la surface au sol et le type de propriété.

Les données relatives aux actifs et aux critères ESG associés pour les actifs gérés par Aviva Investor sont déclarées « telles quelles ». Deepki ne garantit pas l'exactitude, l'intégrité, l'exhaustivité, l'absence de défauts, la non-violation des droits de propriété intellectuelle et/ou l'adéquation des données ESG directes réelles à quelque fin que ce soit.

Les informations contenues dans le présent document n'ont pas été auditées, à l'exception des indicateurs accompagnés du symbole ^{AR} ou ^{AR}, indiquant respectivement une assurance raisonnable ou une assurance limitée. Le présent Plan de transition a été préparé pour, et uniquement pour, les membres de la Société, en tant qu'entité, et aucune autre personne. La Société, ses administrateurs, employés, représentants ou conseillers ne prennent et n'assument aucune responsabilité à l'égard de toute autre personne à qui le présent Plan de transition est montré ou transmis d'une façon ou d'une autre, et toute responsabilité ou obligation de ce type est expressément rejetée. Aviva plc est une société enregistrée en Angleterre sous le numéro 2468686.

Siège social :
80 Fenchurch Street, Londres, EC3M 4AE

Aviva plc

80 Fenchurch Street
Londres, EC3M 4AE

+44 (0)20 7283 2000

www.aviva.com

Enregistrée en Angleterre
Numéro 2468686

Aviva plc sur les réseaux sociaux

